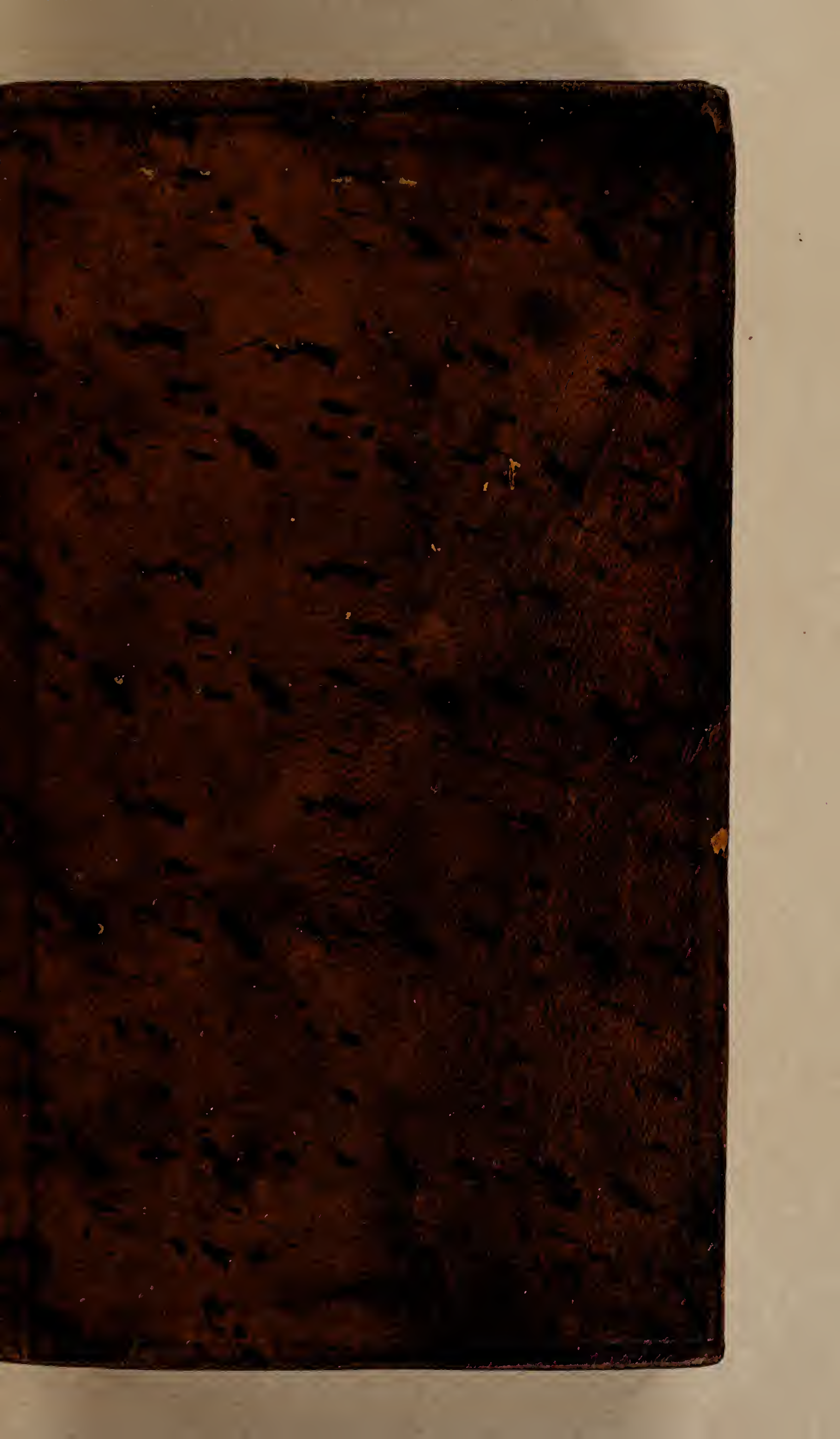
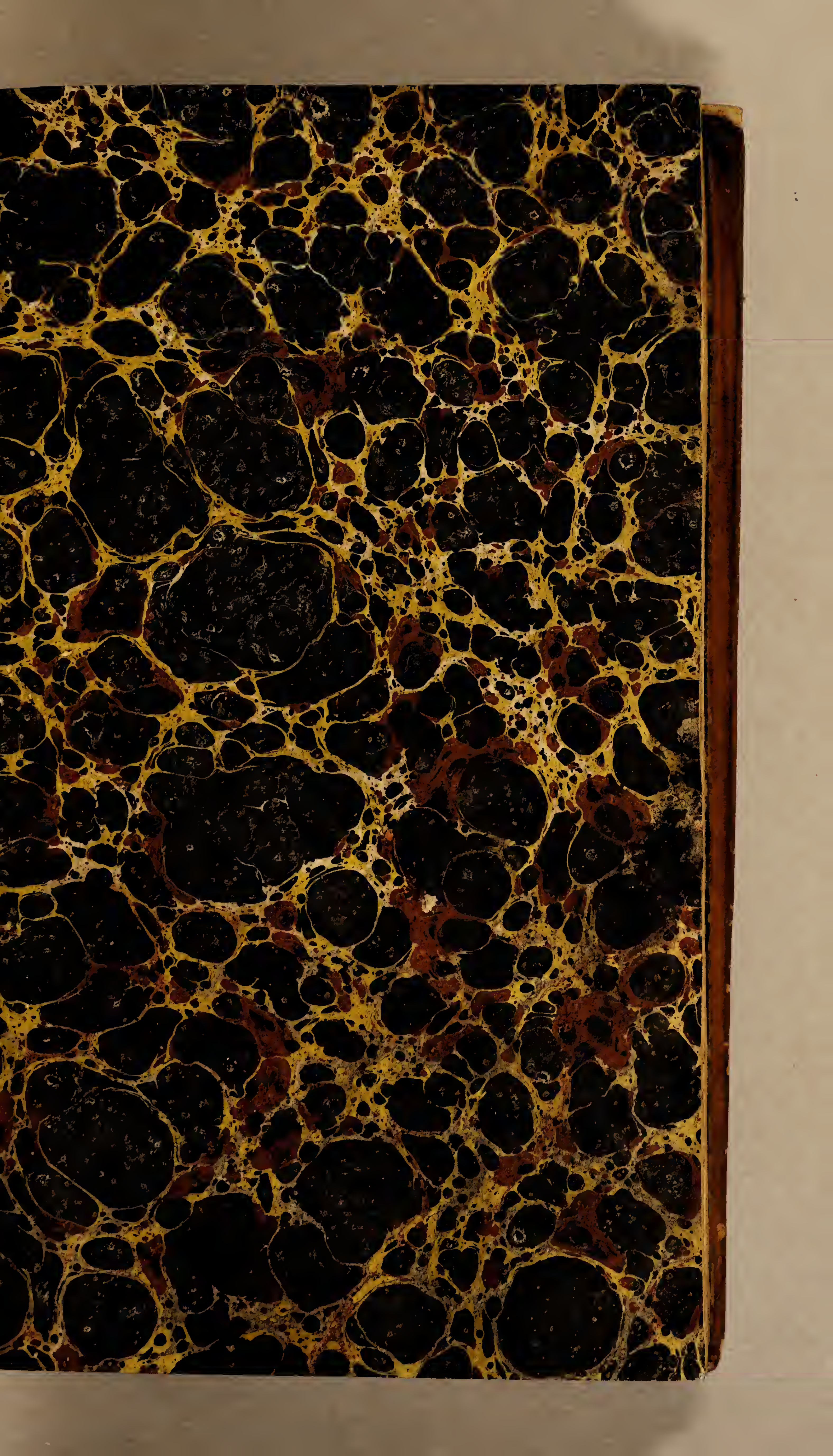
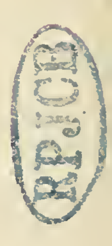



A302
GAUDEO
John Carter Brown



ETATS-UNIS
DE
L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

TOME SECOND.



ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

COMPARÉS

AVEC LES LIGUES ACHÉENNE, SUISSE ET HOLLANDOISE

Par M. DE MAYER.

Incedo per ignes.

TOME SECOND.



A GENÈVE,

Et se trouve à PARIS,

Chez CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente.

M. D. CC. LXXXVII.



ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Le temps des Républiques paroissoit évanoui : leur renaissance devoit être l'ouvrage d'un siècle à qui il appartenoit de tenter la sublime & dernière épreuve en faveur des droits de l'homme qu'il a si long-temps plaidés. Ouvrez toutes les Histoires, vous y chercherez en vain une révolution aussi prompte, aussi pure dans ses motifs, aussi régulièrement exécutée dans une domination aussi vaste. Le théâtre des Grecs & des Romains n'étoit point aussi immense (1). Leurs

(1) Etendue des possessions Américaines. La riviere de l'Ohio est navigable depuis le Fort Pitt jusqu'à son embouchure, ce qui fait

armes faiſoient de lentes & pénibles conquêtes; c'eſt la raiſon, c'eſt la connoiſſance des grands principes qui, en moins de deux luſtres, a conquis la liberté dans le nouveau Continent. Les hommes ſont nés libres; tel a été le cri univerſel : mais on n'auroit pas oſé tenir ce langage dans un autre ſiècle ; les mêmes Puiſſances qui ont ſi bien ſenti l'importance de cet affranchiſſement, ſe ſeroient liguées contre des rebelles. Malheur aux Américains s'ils s'étoient armés durant ces époques où la féodalité étendoit un joug univerſel ſur les Nations; tous les vaga-

400 lieues. Les pays ſitués ſur les rives de l'Ohio entre les monts d'Allegany, les lacs Ontario & Crec, les rivières des Illinois & de Miſſiſſipi, font 233,200 milles quarrés. Les pays entre les Illinois, le lac Huron, le lac Supérieur, ceux du Miſſiſſipi juſqu'à Saint-Antoine, ont 129,030 milles quarrés. Le pays de Saint-Antoine à la ligne du ſac du lac & des bois, juſqu'à la ſource du Miſſiſſipi, contiennent 59,000 milles quarrés. La Floride occidentale contient 35,40 milles.

bonds de l'Europe ſe ſeroient croiſés contr'eux ; aucune bouche n'auroit oſé murmurer contre la tyrannie, toutes l'auroient ſervie.

Qu'il y a loin de ce peuple, dont le berceau eſt couvert de fables populaires que le reſpect des peuples modernes a preſque conſacrées, aux Provinces de l'Amérique ! Qui a pu jamais croire aux geſtes de ce Romulus qui, à la tête de trois mille aventuriers, jette les fondemens de Rome dans un eſpace qui pouvoit à peine ſuffire aux travaux d'une métairie (1) ! Quels Rois pouvoient être les Chefs d'une pareille bourgade ! Quatre ſiècles s'écoulent avant que Rome ait reculé ſes modeſtes limites (2): c'eſt au quatrième ſiècle que le ſiège de Veïes fut entrepris, & qu'une petite ville ſi voiſine de Rome, renouvella la longue défenſe du ſiège de Troyes (3). Juſ-

(1) Mille pas quarrés.

(2) Pour conquête dix lieues.

(3) Civita Vecchia à ſix lieues de Rome.

qu'à Pyrrhus, les Romains ont-ils fait une guerre qui ſoit digne d'être éterniſée ? C'étoient des brigands dont on a célébré la pauvreté & la rudeſſe. On a répété que le luxe les a corrompus, comme ſi la vertu conſiſtoit à piller les Nations limitrophes, & ſi l'on étoit vicieux, de jouir du prix de ſes conquêtes. Durant cinq ſiècles entiers, les Romains n'ont ſu ni lire ni écrire ; ils ne comptoient les années que par des clous fichés dans le Capitole. Le cadran ſolaire que le Conſul Meſſala éleva ſur une colonne en face de la Tribune aux harangues, fut une longue énigme pour eux; ils ne connoiſſoient que le ſoir & le matin. La découverte du midi leur parut d'une telle importance, qu'un crieur poſté entre la Tribune & la Station des Grecs, annonçoit, à grands cris, qu'il étoit midi. Un peuple ignorant eſt toujours un peuple barbare. Alors le Sénat immoloit aux dieux deux Grecs & une Gauloiſe pour expier la foibleſſe d'une

Veſtale. Alors un ſeul homme poſſédoit l'art de guérir une Nation dont pendant ſix cents ans la guerre fut l'unique métier.

Ceux qui écriront les annales de l'Amérique, ne traîneront pas les longues liſières d'un peuple long-temps enfant & long-temps barbare. Il leur ſuffira de placer auprès du grand tableau de la civiliſation & des Arts de l'Europe, celui ſur lequel l'Amérique a calqué les plus beaux traits & les attitudes les plus vigoureuſes. Ils diront que celui qui le premier traça à la foudre une route ſervile, étoit né dans la Penſylvanie. Ils diront que ce Fabius que Rome eut ſi tard, que ce Phocion qui naquit dans la Grece dépravée, que Philopémen s'eſt retrouvé tout entier dans un ſeul homme en Amérique. Ah ! qu'il y ait toujours des ſages, des ſavans, des citoyens, de bonnes loix. Qu'on vienne y contempler cette fraîcheur de création, & la jeuneſſe riante d'un monde nouveau-né;

qu'on y trouve l'opulence du commerce, ſans y trouver l'inſolence d'un peuple riche, ni la licence d'un peuple commerçant. Les flottes & les bords de la mer perdirent Athènes ; la Perſe ſe détruiſit dans ſes grandes poſſeſſions, par ſon luxe & ſes eſclaves. On ſait par quels reſſorts Sparte & Rome furent renverſées ! Eh ! pourquoi me hâterois-je ? Je ne veux point voir encore l'Amérique, imitant l'Europe, s'armer, attaquer, vouloir peſer dans la balance, ſurprendre ſes voiſins, payer avec du ſang des victoires injuſtes, ou de honteuſes défaites. Eſt-il vrai que la naiſſance, la force & la mort des Empires, peut-être aſſervie au calcul périodique & ſéculaire du Philoſophe ?

Eſt-il vrai que les temps aſſervis à un mouvement limité, épuiſent & recommencent tour-à-tour la chaîne des combinaiſons ? Ne verroit-on ſix ſiècles après, que ce qu'on avoit vu ſix ſiècles auparavant ? Oui, ſans doute, elle eſt

circonſcrite la politique qui fait les Tyrans, & l'obéiſſance qui ne ſait plus ſupporter la tyrannie. Les loix de Dracon ont eu un terme. Il viendra peut-être un temps, où ceſſant d'être ſéparés par des limites, & diſtingués par des noms différens, tous les peuples s'appelleront freres & amis ! Que ne puis-je aſſiſter à ce grand congrès, & mourir de joie, après avoir vu renverſer toutes les frontières !

Je ne viens point écrire l'Hiſtoire de l'Amérique; je ne me fatiguerai point à ſuivre la marche de ſes guerriers. Je renoncerai à des détails qui appartiennent à l'Annaliſte. Je ne dirai que ce que l'Hiſtoire a de plus important à révéler; je ſuivrai la politique de l'Europe, les mœurs, l'eſprit des nouveaux Républicains; je les préſenterai tels qu'un peuple doit être, s'il eſt jaloux de mériter l'eſtime univerſelle : & en rapprochant les temps & les circonſtances, je dirai en quoi l'Amérique reſ-

ſemble aux Achéens, aux Suiſſes, aux Hollandois. Je comparerai ſa marche, ſes moyens, ſes ſuccès; je dirai peut-être ſi elle peut en reſter à ces points de reſſemblance, & quelle loi impérieuſe l'oblige à s'en éloigner.

Mais pourrai-je ne point dire par quels efforts l'Amérique fut peuplée? Les Habitans ne ſont point deſcendus d'une race indigène, de tout temps fille du ſol. De vaſtes lacs repoſoient dans le ſein des déſerts; des rivières ignorées ſe perdoient dans l'Océan; la terre oiſive attendoit des bras. L'Etranger vint l'animer, la ſillonner, y tranſplanter l'induſtrie, & tous les Arts de l'Europe (1). C'étoient des enfans perdus, rejetés de leur patrie : heureux d'être nés après Colomb qui leur avoit découvert des pays où on n'avoit perſécuté perſonne. Le projet que Coligni n'avoit

(1) C'eſt ſous Jacques I, que les Anglois commencèrent à établir des Colonies en 1625.

pas pu exécuter en corps de Nation, les individus l'entreprirent. Le fanatisme du seizième siècle, la révocation de l'Edit de Nantes, les désastres du Palatinat, les ordres rigoureux de la Reine Anne, conduisirent successivement en Amérique les fondateurs du nouveau monde. Ils vinrent avec le sentiment de pitié qui n'abandonne jamais celui qui a été malheureux, emportant la haine des persécutions, & laissant à l'Europe ses préjugés. Ils apportoient la boussole, le compas, la charrue, l'Imprimerie & les écrits de Locke. Dans ces écrits ils avoient appris à rejeter le gouvernement arbitraire, & à devenir tolérans. Heureusement pour lui, le peuple put être le créateur de son pays, & le Législateur d'une nouvelle société. Il put graver sur le cuivre les principes trop méconnus de l'égalité primitive, sans être gêné par la présence d'un Despote. Là un citoyen ne pouvoit posseder que cinq cents acres : il étoit

puni s'il avoit acquis ou usurpé une plus grande étendue ; on ne vouloit point rompre l'équilibre des fortunes (1). Plus loin une censure s'étoit établie, il falloit aimer le travail, & conserver les mœurs virginales de la Colonie (2). Ici une Secte assez connue devoit à Penn son compatriote & son ami, une vaste Province dans laquelle elle établissoit une législation philosophique, consolante, amie de la paix. Le culte n'eut rien d'extérieur : méditer à Dieu fut l'unique hommage qu'elle rendît à la Divinité. Jurer de ne souiller jamais les mains dans le sang des hommes, fut le premier & le dernier serment des disciples de Penn ; ils ne jurèrent plus devant aucun Tribunal. Rois de la terre, vous êtes libres de vous armer, mais ne comptez plus sur les bras de ceux qui

(1) A Connecticut on donnoit quarante coups de fouet sur les épaules de celui qui possédoit au-delà de la borne commune.

(2) L'Isle de Nantuket.

ont embraſſé cette Secte pacificatrice ; ils ne vous ſerviront point ; jamais le brandon incendiaire ne fumera dans leurs mains : les bouches de vos canons deſtructeurs ſeront muettes autour de leurs cités ! Ah ! le ſilence doit y régner ſans ceſſe. Les éclats de la joie, les fêtes, les réjouiſſances publiques y ſont interdites : quels ſont donc leurs plaiſirs ? Le travail, la ſanté, & après ces deux biens, la lecture, la converſation, leurs familles. Aimer ſes voiſins, ſa femme, ſes enfans, exercer une hoſpitalité plénière ; voilà le Quaker, voilà celui qui n'uſurpe rien, paie ſans murmurer toutes les taxes, oblige ſans s'avilir par la penſée du ſalaire ou par l'eſpoir de la reconnoiſſance, ſe prive de tout, eſt heureux quand il a fait le bien, & qu'il a vu le ſoleil luire en même temps ſur ſes poſſeſſions & ſur la tête de tous les hommes. Combien de torts il feroit pardonner à l'Amérique ! Il s'en faut bien que le Canada préſentât une

ſuperficie auſſi conſolante. Il fut aſſervi tout à-la-fois ſous le joug de la fiſcalité, ſous celui des Seigneuries & ſous le Monachiſme. Le Jéſuite parloit, il falloit ſigner une profeſſion de foi uniforme; on ne ſignoit point, & on ſe réfugioit dans les Colonies Angloiſes. Les émigrations diminuoient le nombre des Habitans qui, forcés d'être toujours armés contre les Anglois & contre les Sauvages, tomboient ſous les traits de l'un ou de l'autre ennemi. Ce n'eſt point là que le ſujet a pu déployer toutes les reſſources de la civiliſation. Un climat dur l'a contraint de deſcendre à une vie ſauvage & ſolitaire (1).

Le Proſélytiſme n'a point été interdit

(1) En 1607 les Suédois poſſédoient preſque tout le New-Jerſey; les Hollandois furent mis en poſſeſſion de New-Yorck & de Long-Iſland en 1608; ils les cédèrent aux Anglois en 1667.

Guillaume Penn fonda la Penſylvanie en 1681. La haine des Presbytériens & des An-

èn Amérique. Et pourquoi, y disoit-on, contraindre l'opinion d'une manière invariable? Laissons à la pensée toute sa liberté; elle peut errer dans ses principes, revenir de ses erreurs, y re-

---

glicans persécuta les Quakers jusqu'à la réintégration de Charles II qui révoqua ou suspendit plusieurs loix pénales que le Parlement avoit prononcées contr'eux. Cette Secte est remarquable par la constance opiniâtre des premiers prosélytes. Les anciennes Sectes ont commencé par prêcher dans les campagnes, dans les caves, pendant les nuits. Les Quakers ont toujours prêché à haute voix, & se sont exposés ouvertement au courroux du Roi & à l'animadversion du Parlement.

Le premier Vaisseau aborda à Massachusset-Baie, en *1626*. Les Sauvages firent des concessions de terrains. La premiere vache qui leur arriva dans la suite, fut reçue avec la plus grande joie : qu'on juge de leur état de privation! C'est au schisme qui divisa cette Colonie, qu'on a dû Boston, Providence, Newport. Les François, chassés par l'Edit de Nantes, leur apprirent à rafiner le sucre.

tourner. Pourquoi ôteroit-on à celui qui eſt perſuadé, le droit de perſuader autrui ? C'eſt à la Légiſlature ſeule que cette faculté doit être défendue, car elle eſt dominante, armée ; le fanatiſme la ſuit. Mais que peut l'individu ? Il parle & ſe tait enſuite. Eſt-il écouté ? Peu importe à l'Etat que le Citoyen qui étoit hier Quakre, ſoit le lendemain Puritain. Le même homme reſte : s'il ſert bien ſon pays, s'il a des vertus, s'il ne trouble point l'ordre, tout lui eſt permis. C'eſt par cette façon de penſer que le Proſélytiſme a été toléré. Il eſt moins vif que dans d'autres contrées, parce qu'on eſt ſage & éclairé ; ce n'eſt que chez des Peuples ignorans, qu'il eſt opiniâtre & ardent. Le Muſulman, l'Arabe veulent tout convertir. Le Hollandois n'en prend point la peine, & ſe contente d'avoir des ſujets laborieux & honnêtes.

Un mélange de peuples en Europe, ſéparés par les préjugés nationaux, les religions & le commerce, là amis, fre-

tes & réunis, a formé le peuple Américain : les Colonies, les bourgades, les pêcheries se sont élevées à des époques différentes par de nouveaux Colons. Des pauvres à qui leur patrie avoit tout ravi, des vagabonds qu'elle rejetoit, des infortunés qu'on outrageoit ; tel est le peuple de l'Amérique. Par quel prodige cette réunion s'est-elle opérée, sans heurtement, sans choc, sans effusion de sang ? Quel ascendant a maîtrisé les passions, & fait insensiblement céder les opinions, la morale, l'intérêt, l'ambition, l'inquiétude individuelle, à une masse unique, collective, & qui ne pouvoit réussir qu'avec des ménagemens inouis ? Tout a obéi à la nécessité qui détruit ou affermit les constitutions, qui noue ou rompt les liens de l'association publique.

Quel appât a pu attirer sur les traces des premiers Colons, ceux qui les ont suivis ? Tout ce qui tente l'homme, une terre vierge, une variété multipliée dans

les productions, la facilité des échanges; les oppositions de caractères, ouvrage du climat & du sol, d'où résultoit une originalité marquée dans le génie des Habitans. Le pays le plus fertile, le ciel le plus doux y attiroient ceux qui aimoient les sciences, & à qui les richesses procuroient le loisir de les cultiver: la Caroline assuroit aux Savans une estime universelle; la Virginie montroit aux Commerçans, aux Navigateurs des forêts, des mines; la hache pouvoit frapper, des chantiers s'élevèrent pour la construction des vaisseaux; on n'étoit point obligé de mendier chez l'Etranger le grément du Navire, l'équipement entier se trouvoit dans ses magasins: les Manufactures ne tardèrent point de se peupler d'Ouvriers. L'Amérique, encore ignorante dans l'art de fabriquer les jouissances du luxe, avoit pourvu à la fabrication des objets de premier besoin. Elle appela les Commerçans de la Baltique, en leur ou-

vrant un marché avantageux pour la vente de leurs marchandiſes. L'Iſle Royale devint célèbre par ſes pêches, ſes mines de charbon de terre : l'Iſle de ſables abondoit en morues. Halifax préſentoit un Port sûr & vaſte où les vaiſſeaux pouvoient ſe radouber. Boſton étoit une ville peuplée, riante, où les Arts ſemblent ſe naturaliſer. Trente-cinq mille ames y jouiſſent du bonheur d'une parfaite égalité. On y forgeoit des canons ; on y conſtruiſoit des vaiſſeaux, ſans prévoir que ces objets leur ſeroient un jour utiles. Charles-Town étoit dans ſon hémiſphère *ce que Lima eſt dans le Sud.* L'une & l'autre réuniſſent la fleur de leurs Colonies. Dans toute la côte maritime de New-Jerſey & dans ſon terroir profond qui touche aux montagnes bleues, l'œil ſe promène de ſites en ſites ; ſous tous les aſpects le ciel eſt beau, le ſol fertile ; l'image de la tranquillité ſe préſente par-tout. Connecticut conſoleroit les autres Colonies, ſi

elles craignoient de manquer des choſes néceſſaires. New-Yorck, devenu le centre du commerce, protège & enrichit tous les Habitans de la Province : c'eſt là qu'on trouve l'acier, le fer, & qu'on fait travailler ces deux métaux. Quand on n'a plus rien à craindre ſur l'avenir; quand l'eſpoir offre par-tout des moiſſons; quand avec le ſentiment de la liberté, le Colon peut dire : Ici avec du travail je ſerai heureux; ici liberté & ſanté; ici je ſerai moi; mon bien, ma femme, ma famille, tout cela ſera encore moi; quand, au lieu de vains titres, il me ſuffira de dire ma réputation, ma caution, moi : pourroit-on craindre de manquer de Colons? Ils ſont venus, ils ne ſe ſont point compoſés un Etat; qui les en a empêchés? un reſte de timidité; la conduite d'un Roi qui renonçoit à la moitié de ſa puiſſance, & qui ſembloit vouloir permettre que dans le ſein d'une Monarchie, il s'élevât au-delà des mers des Républiques tranquilles

prêtes à voler au ſecours de la mere patrie.

La Démocratie la plus parfaite étoit tolérée par les Rois, dans les unes. Le Connecticut ne devoit qu'une ſoumiſſion conditionnelle au Parlement dont il étoit affranchi, toutes les fois que les actes ne frappoient point ſur les objets du commerce. Charles II alla plus loin que ſes prédéceſſeurs : ce Roi n'avoit point oublié que la Virginie l'avoit proclamé avant que la Ville de Londres pensât à le rappeler; il ſavoit que ſa proclamation en Amérique avoit été un acte d'amitié, & qu'elle n'avoit été en Europe qu'un effet trop tardif de l'inquiétude anarchique que les diſſenſions avoient jetée dans les eſprits. Charles donna des éloges aux Colons de Rhod-Iſland; il annonça que la Colonie étoit leur ouvrage, qu'ils avoient cherché la paix qui n'étoit plus dans leur patrie; il les émancipa preſque entièrement, & ne ſe réſerva que le droit d'un cin-

quième ſur le produit des mines d'or & d'argent qui ſeroient exploitées. Les Colonies qui ſe rapprochoient davantage de la conſtitution monarchique, étoient liées au Corps Britannique. Soumiſes aux mêmes charges, elles jouiſſoient des mêmes privilèges : les Penſylvaniens étoient fiers de ne pouvoir être taxés ſans leur conſentement. Toutes les Provinces étoient diſtinctes & ſéparées du Royaume. Les aſſemblées leur tenoient lieu de Parlement ; elles étoient ſous les mêmes franchiſes que l'Irlande. Les demandes devoient être adreſſées aux aſſemblées qui avoient le droit de les accueillir ou de les rejeter. Ils étoient ſi éloignés de penſer que le Parlement Britannique dût s'arroger le droit de les taxer, qu'ils n'avoient pas même voulu envoyer des Repréſentans.

Les Provinces étoient diviſées en territoires plus ou moins étendus. Sept Habitans compoſoient de droit une aſſemblée qui pouvoit demander aux

Magiſtrats la convocation de la Diète générale pendant laquelle toutes les claſſes ſe confondoient : le Gentilhomme n'avoit pas de prépondérance ſur le payſan, chacun votoit & donnoit des inſtructions à ſes Repréſentans ou à ſes Magiſtrats. Dans quelques endroits la municipalité jouiſſoit d'une ſorte de conſidération dont la Bretagne n'étoit point jalouſe. La protection la plus marquée favoriſoit ſur-tout les frontières toujours menacées par les Sauvages & par les ennemis naturels de l'Angleterre. La modération des Rois de la Grande Bretagne ſe déceloit dans toutes les conceſſions qu'ils avoient faites à leurs Colonies.

Cette union a été trop tôt altérée. L'époque qui enfin va être conſacrée dans les Annales de l'Amérique, remonte à l'année 1754. L'Angleterre menaça les Colonies, & laiſſa pénétrer le projet d'ordonner aux Gouverneurs de ſe raſſembler, de lever des troupes, de

conſtruire des forts, & d'en prélever les dépenſes ſur les Colons. Ce plan qui ne pouvoit être conçu que par le deſpotiſme, effraya les Américains; la confiance réciproque fut perdue: quelques ſoins que l'Angleterre ſe ſoit donnés pour écarter les ſoupçons, elle n'a pu calmer ſes eſprits; ſa conduite a été obſervée: on ſe propoſoit de réſiſter au Parlement. L'acte du timbre trouva des oppoſitions inſurmontables: il fut retiré; mais l'Amérique avoit ſenti qu'il lui importoit d'avoir des Repréſentans dans le Parlement. Taxer un peuple ſans l'avoir oui, c'eſt le réduire à une ſervitude abſolue: cette réflexion fut déciſive: point de Repréſentant, point de taxe: ce cri populaire devint fondamental: en vain l'Angleterre ſe repoſa ſur le crédit des Commerçans. Les Planteurs étoient en plus grand nombre; la voix de ceux-ci fit taire celle des premiers.

Jamais l'occaſion ne fut moins pro-

pice ; jamais l'indignation, qui ſuit l'oubli des ſervices, ne fut plus juſte. Les feux de la guerre allumés entre la France & l'Angleterre, étoient à peine éteints ; c'eſt pendant que les Colonies, qui avoient levé, habillé, ſoudoyé près de vingt-cinq mille hommes, ſe livroient à l'eſpoir d'être tranquilles, qu'elles furent troublées & opprimées. La Penſylvanie ſeule avoit dépenſé ſix cents mille livres ſterling ; toutes avoient contracté des dettes, & avoient hypothéqué pour un long terme leurs propriétés & leurs impôts pour le ſervice de la mere patrie.

Une trop grande proſpérité nuit plus à une Nation qu'elle ne lui eſt avantageuſe. L'Angleterre, après avoir vaincu ſes ennemis, crut qu'il étoit temps de dépouiller ſes ſujets. Parvenue au plus haut point de la grandeur politique, elle ſembloit commander aux Indes & à l'Amérique. Maîtreſſe du commerce des mers, elle réuniſſoit dans ſes im-

menſes ! Comptoirs toutes les branches de la fortune d'Europe. Certes Vaſco Gama que le haſard jetoit dans le Golfe de Bengale, ne prévoyoit point que les Anglois qui alloient marcher ſur ſes traces, aſpireroient à cette ſupériorité ! Les exemples uſurpateurs des Portugais, qui contraignoient l'Indien de leur vendre tout, & à tout acheter d'eux, les encouragèrent. Trois cents mille livres ſterling du produit des Douanes, établies ſur les marchandiſes du Mogol & des Etats voiſins préſentoient un tarif capable d'éblouir une Nation ambitieuſe. Les guerres avoient cependant diſſipé ces bénéfices. Les impôts étoient exceſſifs, on avoit anticipé ſur les années ſuivantes (1). Guillaume III avoit préparé ces diſſipations & l'accumulation de la dette nationale, en introduiſant l'expédient funeſte de négocier l'argent néceſſaire au ſoutien de l'État,

(1) Les ſubſides excédoient de 481,003 livres ſterling.

l'Etat, & d'hypothéquer le paiement annuel des intérêts sur les impositions publiques.

Les Américains paroissoient jouir d'une opulence que les Anglois avoient perdue; mais le numéraire leur manquoit. La Virginie, le Maryland étoient les seules Provinces qui auroient pu contribuer aux taxes, à cause de leurs récoltes de tabacs. On avoit fait un essai en 1780; le Parlement avoit imposé le sucre, les eaux-de-vie, les mélasses importés dans les Colonies. L'acte du timbre étoit venu ensuite; mais les efforts furent opiniâtres, & le Parlement supprima l'impôt: le jour de la suppression fut consacré par un anniversaire mémorable.

L'acte du thé parut plus révoltant. Le Parlement se reprochoit la révocation complaisante de l'impôt du timbre; il vouloit en outre accoutumer les Américains au joug d'une taxe intérieure: il se roidit contre les réclamations. Il est

vrai qu'un premier ſuccès avoit dû enhardir les Américains : un autre motif les pouſſoit à la réſiſtance; ils ſavoient que l'impôt du thé étoit une ſuite de ces arrangemens de bienſéance, trop communs entre les Gouvernemens & les aſſociations privilégiées. Les importations du thé en Amérique avoient ſenſiblement diminué : la Compagnie des Indes Orientales en étoit obſtruée, & avoit ſollicité un acte qui devoit lui faciliter des débouchés avantageux. Le Parlement, en ſe prêtant aux deſirs de la Compagnie, aſſimila la nouvelle taxe à celle de 1733, & crut que les Colonies n'y verroient que la même parité.

J'ignore ſous quel point de vue on préſentera la queſtion propoſée par l'Hiſtorien du Commerce (1) : *Quelle a été en Europe l'influence de la découverte du Nouveau Monde ?* La queſtion importe à l'humanité, à toutes les Nations. Un

(1) M. l'Abbé Raynal.

Philoſophe pouvoit ſeul la concevoir; un Philoſophe pourra ſeul la réſoudre. Il en doit réſulter cette vérité que les Gouvernemens ſemblent ne pas vouloir entendre, que ce ne ſont point de vaſtes poſſeſſions, ni les conquêtes qui aſſurent le bonheur des Etats : le fanatiſme de l'Europe a peuplé l'Amérique. Des milliers d'infortunés ſe ſont eſtimés heureux d'accourir vers une terre que le ſang n'avoit pas encore ſouillée, où on pouvoit mourir de faim, & mourir ſans être tourmentés. Ils ont cultivé avec peine, ils ont recueilli en paix; mais l'Europe ne les avoit point oubliés. Chaque Puiſſance crut avoir le droit de s'établir la Métropole d'une Colonie. Les guerres territoriales s'aſſoupirent; l'Italie n'étoit plus le théâtre de trois Puiſſances armées. Le canon qui avoit foudroyé Gènes & Naples, alloit tonner ſur une autre hémiſphère. Les manifeſtes ne furent plus remplis de diſcuſſions féodales, généalogiques; des Rois

ne réclamoient plus des fucceffions maternelles. De plus grandes idées honorèrent les déclarations hoftiles ; les Nations parloient, demandoient le droit de tenter des hafards, de fillonner les mers & l'honneur de porter leur nom & leurs étendards dans ces régions où l'or enrichiffoit les Efpagnols & les Portugais. L'équilibre de l'Europe fut une troifième fois renverfé ; les Etats voulurent l'établir fur le commerce ; déja on fe liguoit en Europe contre la Nation qui jetoit les fondemens d'une nouvelle domination dans l'Inde ou dans l'Amérique. L'Autriche, moins jaloufe de voler fur les mers, fembla vouer une haine implacable aux Puiffances commerçantes : telle a été l'influence du Nouveau Monde. Si ce tableau étoit fidèle, il ne feroit pas vrai que Colomb eût fait un préfent à l'humanité. Puiffent les nouveaux Républicains préfenter un jour à l'Apologifte de l'Amérique, des réfultats confolans ! Si on avoit pu

montrer l'avenir au Miniſtre qui abordoit à la Baie de Maſſachuſſet (1), ſuivi de toutes les victimes de l'Europe qui avoient pu s'échapper, & qui, en jetant ſur la Péninſule de Shamutt, les fondemens de Boſton, croyoit tracer le plan d'une Ville de paix; ſi on avoit prédit à Cotton que trente ans après, les Européens viendroient les attaquer; que l'Amérique réagiroit à ſon tour ſur l'Europe: hélas! ſe ſeroit-il écrié, quand naîtra donc celui qui éteindra déſormais tous les feux de la guerre? Eh! quelle eſt donc la région qui jouira d'une paix éternelle? C'eſt ainſi que Penn, émule ſcrupuleux de Lock, auroit parlé. Qu'ils diſent donc, ceux qui entreprendront de diſcuter un programe auſſi important, que depuis un ſiècle l'Angleterre compte autant d'années de guerre que de paix. Qu'ils diſent que la Hollande, une fois affranchie, a ſoutenu une guerre continuelle dans le

(1) En 1626.

Nouveau Monde. George II alluma en Amérique la guerre de 1739. Les divisions de la Virginie en 1756, provoquèrent celle entre l'Angleterre, la France & l'Espagne, qui embrasa l'Allemagne. La révolte des Américains vient de renouveller les mêmes rivalités entre la France, l'Espagne, la Hollande & l'Angleterre : elles se sont communiquées d'Asie en Afrique. Qu'on dise enfin que les guerres de l'Amérique ont coûté à l'Angleterre depuis le règne du Roi Guillaume quarante millions sterling, presque autant à d'autres peuples, on aura peut-être prononcé d'une manière terrible sur l'influence de la découverte du Nouveau-Monde.

Une petite cause, un acte de police intérieure entre un Parlement & ses Colonies, ont amené cette grande révolution. C'est ainsi que l'Amérique s'est vengée des calomnies dont la Grande Btetagne l'a noircie pendant dix-sept années. On n'a point vu les Américains se répan-

dre en longs murmures, ni reſſembler à ces populaces Républicaines dont les excès indignent encore. Il ſuffit de tracer leur conduite pour les juſtifier, & pour annoncer un Peuple qui ſe reſpecte & n'emprunte, pour ſa défenſe, que ſes antiques privilèges, que le contrat ſacré qui, à des conditions réciproques, a limité l'obéiſſance & l'autorité; là où les privilèges n'en diſent pas aſſez, il puiſe ſa juſtification dans les principes de l'équité & de la liberté. Quel eſt l'homme, s'il aime la vérité, ſi ſon ame n'eſt point dégradée par les préjugés de la ſervitude, qui oſera appeler du nom de révolte une ſciſſion qui n'a été que le vœu public des Colonies, que l'expreſſion d'un diſſentiment réfléchi? Point d'émeute, point de Chefs de parti; rien n'a été précipité.
« On ſe plaignit avec modération des
» reſtrictions miſes au commerce, de la
» défenſe qui étoit faite de ſe ſervir du
» papier-monnoie; de la demande d'un
» nouvel impôt onéreux de l'abolition

» des jugemens par les Jurés, du refus
» d'accueillir les repréſentations. » La plainte étoit juſte, on ne pouvoit l'étouffer.

L'Angleterre vouloit contraindre l'Amérique à verſer dans la métropole toutes les productions du ſol, même celles qui ne devoient point être conſommées, & d'en tirer toutes les marchandiſes, même celles qui lui venoient de l'Etranger : mais quel Anglois auroit conſenti à s'expatrier, pour n'être que le fermier de l'Angleterre ? La conceſſion de quelques terres incultes étoit-elle aſſez encourageante ? Comment s'étoit-on mépris ſur le caractère des Américains, après les deux époques où ils avoient montré toute leur fermeté ; car un ſiècle auparavant le Conſeil de Maſſachuſſet avoit appris aux autres Colonies, à décliner l'autorité du Parlement (1). Le prix du tabac avoit baiſſé dans l'avant-dernière guerre ; les récoltes étoient diminuées, les Habitans de la Virginie

(1) En 1670.

avoient établi des Manufactures intérieures, & l'Angleterre perdit un revenu considérable. Le tabac étant revenu à un meilleur prix, les Virginiens revinrent aux Manufactures Angloises; les Pensylvaniens suivirent cet exemple dans la derniere guerre;ils établirent des moulins à foulon, & se passèrent des draps de la Métropole. L'acte du timbre ammena la seconde époque : le refus de s'y soumettre fut respectueux, mais invincible; on refusa d'attribuer au Parlement le droit de taxer les Colonies, parce qu'elles n'y étoient point représentées par des Députés. On étoit prêt à ne pas poursuivre les débiteurs, plutôt que de se soumettre à l'impôt. Les dettes seroient devenues d'honneur; & parmi un peuple qui en connoît tout le prix, il n'est pas besoin d'un contrat pour assurer une dette. Le souvenir de ces temps où il suffisoit de toucher dans la main pour être lié ou délié, n'est pas encore oublié; il

n'y a pas deux siècles que cette coutume bien faite pour honorer les hommes, étoit en usage. Il faut estimer les Améicains d'avoir imaginé de revenir à un expédient qui n'auroit jamais été praticable chez un peuple qui eût altéré ses mœurs & ses vertus.

L'offre que les Colons avoient faite de payer les taxes sous la condition expresse qu'ils auroient des Représentans au Parlement, faisoit naître des difficultés.
« Si les Colonies eussent envoyé des Dé-
» putés en nombre suffisant, elles au-
» roient fait la loi à la Métropole dans
» son Parlement; en moindre nombre
» elles n'y auroient point consenti; le
» droit de représentation seroit deve-
» nu illusoire : le droit de taxation
» n'étoit pas moins impraticable. Si les
» Colonies se fussent taxées en assem-
» blée générale, elles auroient elles-
» mêmes réglé la mesure des subsides;
» l'Angleterre manquoit son objet. Si
» chaque Colonie eût tenu une assem-

» blée particulière, il eût été facile au
» Roi d'amener à ses vues les assemblées
» Provinciales. Ce système auroit trop
» étendu la prérogative royale, &
» auroit alarmé le Parlement Britan-
» nique. »

Il eût été plus prudent de renoncer à l'impôt, & de laisser l'Amérique sur la foi des anciennes chartes. On avoit représenté à la Grande Bretagne qu'on pensoit dans les Colonies que le Peuple avoit le droit de changer la constitution toutes les fois qu'il étoit lésé. Le Roi, en voulant les asservir, anéantissoit le principe de la soumission, & révoquoit par le fait tous les pouvoirs émanés de lui, exercés dans les Colonies. « La Maison de Stuart,
» disoit-on, a été proscrite ; celle de
» Brunswick a été appelée au Trône
» par le choix libre de la Nation An-
» gloise. » Cette prétention ne pouvoit du moins être contestée par celui qui devoit sa couronne à une révolution. L'Amérique persécutée a vu dans le Roi

d'Angleterre un Deſpote, & a cru avoir le droit de s'affranchir d'un joug devenu trop peſant. Les loix fondamentales des Colonies, la Conſtitution Britanniq e, le Code des loix Angloiſes, une infinité d'exemples puiſés dans les Annales de la Nation, le droit public de l'Europe, l'Hiſtoire des Confédérations des Provinces-Unies & de la Suiſſe, venoient à l'appui de leurs réclamations. Newshampshire vit avec douleur que l'intention du Roi étoit de revenir ſur les conceſſions qu'il avoit faites, & s'y oppoſa avec courage. Quelques vues d'intérêt ſe mêlèrent à ces motifs de réſiſtance. On paie, diſoit-on, à l'Angleterre une taxe de trois millions ſterling en objet de commerce, & on s'enrichit malgré les entraves. Si l'on ſortoit de cet état de gêne & d'oppreſſion, le monde entier nous ſeroit ouvert.

Dans le même temps les Royaliſtes qui étoient d'avis de réduire les Colonies, tenoient à Londres un autre lan-

gage. Que la crainte de les perdre, disoient-ils, ne nous retienne point. Si cette révolution s'effectuoit, le mal ne seroit pas si grand : l'Angleterre n'a jamais eu la moitié du commerce de l'Amérique. Cette derniere tiroit de la Hollande, de Hambourg, de la Baltique, de la Méditerranée, de la France, de la Martinique, des Isles Hollandoises la plupart des échanges qui lui étoient nécessaires. Depuis cinquante ans l'Amérique fabrique des toiles & des laines. On bornoit à deux millions le nombre de Colons qui tiroient leurs marchandises de l'Angleterre : cette perte étoit-elle à regretter ? N'étoit-on pas dédommagé par les bénéfices du commerce avec la Norwege, le Danemarck, la Suede, la Russie, la Prusse, l'Allemagne, la Hollande, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, le Levant, la Perse, la Chine, l'Inde, le Mexique, le Pérou, le Brésil ? Les esprits les plus sages disoient: Dès que l'Amérique sera indépen-

dante, nous ſerons délivrés des énormes dépenſes qu'elle nous coûte depuis le règne du Roi Guillaume & de la Reine Anne. Son indépendance ſera un bien pour nous, elle fera les frais de ſon gouvernement, toutes les dépenſes qui étoient à notre charge lui reviendront. Ceux qui calculoient plus froidement & avec une connoiſſance exacte, trouvoient que l'Angleterre perdroit 17,075,203,43 ſterling en exportation, & 9,363,149,18,8 en importations ; mais on n'écouta que la voix de ceux qui dédaignoient le commerce des Colonies, & qui croyoient l'autorité royale compromiſe. L'Angleterre ſe comporta comme Athenes qui ne voulut point écouter Phocion quand il conjuroit les Athéniens de pardonner les révoltes de leurs Colonies. L'influence monarchique a laiſſé dominer le langage d'oppoſition qui a amené une rupture éclatante. Les dépêches miniſtérielles ne furent point modérées ; les Gouverneurs s'écartèrent des règles

de la prudence. Celui (1) de Massachusset-Baie porta les choses trop loin (2) : il fut rapelé. Les lettres de son successeur (3) tombèrent entre les mains de Benjamin Francklin qui résidoit à Londres en qualité d'Agent de la Chambre d'assemblée de Massachusset, qui les envoya aux Bostoniens qui furent offensés du ton & des vues du Gouverneur dont ils demandoient le rappel. Leur pétition (4) fut rejetée comme injurieuse à la Majesté Royale. On expédia des vaisseaux chargés de thé ; la modicité du prix ne tenta point les Américains ; mais ils avoient pris des délibérations importantes, ils avoient tourné les yeux sur les mines de fer qui les environnent ; ils avoient senti la nécessité de les ouvrir. Il ne manquoit plus aux Colons que des armes ; le Gou-

(1) M. François Bernard.

(2) C'étoit en 1770.

(3) M. Thomas Hutchinson.

(4) 1773.

vernement pénétra leurs motifs, & défendit l'exploitation des mines de fer (1). Cette prohibition fut regardée comme un acte de tyrannie. Dix-huit cents lieues de mer séparoient l'Angleterre de l'Amérique. Trois millions d'hommes offroient leurs bras, on pouvoit se priver d'une quantité considérable d'échanges de l'Angleterre. Il fut résolu de ne rien acheter, & si les pétitions étoient toujours dédaignées, on se promettoit de se défendre.

La Grande Bretagne, fiere du souvenir de ses victoires, comptant sur sa prépondérance en Europe, ne croyoit point devoir craindre des sujets sans expérience dans l'art de se défendre, mal armés, dénués d'argent, sans crédit, sans liaison avec d'autres Puissances. Une inégalité aussi marquée de forces, d'opulence & de renommée, la rassuroit. Elle pouvoit agir & parler en despote :

(1) 1775.

le Parlement ne lisoit point les remontrances des Colonies ; il ne falloit que six régimens pour subjuguer leur pays. Ils veulent, disoit-on, & ne peuvent se révolter ; il suffit de vaincre son obstination par un peu de fermeté. Les privilèges ne furent point respectés, on commença sourdement les hostilités.

Cependant (1) les Habitans de Boston s'étoient opposés au débarquement du thé. On avoit promené dans les rues de la ville, un Officier de la Douane, goudroné & emplumé (2) ; on avoit jeté les thés dans la mer. Le Roi, instruit de ces excès, envoya un Messager à la Chambre des Communes pour qu'elle délibérât sur les déportemens des Colonies. Les Américains, que les détails de leur commerce avoient amenés à Londres, effrayés des menaces qu'ils entendoient, firent présenter une pétition par le Lord Maire, dans laquelle

(1) Le 7 Mars 1774.

(2) Il se nomme Malcon.

ils demandoient qu'on les écoutât ; parce qu'il étoit inoui de condamner une Ville qui n'a point de Répréſentans pour plaider ſa cauſe. Le Parlement inſpiré par Lord North, répondit avec hauteur ; l'interdit de Boſton fut prononcé. Ce Miniſtre alla plus loin ; il demanda la ſuppreſſion de la charte & du Gouvernement démocratique de Maſſachuſſet, & qu'on y ſubſtituât un Gouvernement royal. Ce bill oppreſſif fut admis ; il demanda qu'on traduisît au nom du Roi, comme criminels, les Américains accuſés de rébellions : les pouvoirs furent expédiés aux Gouverneurs. Rien ne réſiſtoit au génie du Miniſtre : il dominoit dans la Chambre des Communes ; il voulut qu'on ſaisît les biens des Colons. La conſternation devint univerſelle à Londres ; les Colonies devoient aux Commerçans quatre millions ſterling, formant le revenu de plus d'une année. Lord North perſuadoit au Roi que la mort

de Louis XV étoit un événement favorable pour l'Angleterre, un ennemi de moins dont la haine contre les Anglois ne devoit pas paſſer dans le cœur du jeune Monarque qui avoit annoncé des intentions pacifiques. Il regardoit la guerre future comme une diviſion inteſtine que toutes les Puiſſances verroient avec indifférence. Le Parlement ne réſiſta point à la facile éloquence du Miniſtre qui perſuadoit avec grace, prenoit tous les tons, conſervoit la dignité royale ſans la faire ſentir; qui ordonnoit, entraînoit par le ſeul talent de bien préſenter ſes motifs, & par ſon courage à les défendre. Qu'ils ſont dangereux ces dons du ciel, quand ils menent la patrie à ſa perte! Mais ſi Lord North fut l'unique Agent de cette guerre, on doit convenir qu'il eut l'avantage rare de ſavoir la ſoutenir, de dompter le peuple Anglois, de triompher de tous les partis, de trouver de l'or & des reſſources.. Faut-il blâmer

le Miniſtre d'un Roi, d'avoir voulu conſerver des Colonies à ſon Maître ? C'eſt le Parlement qu'il faut accuſer ; c'étoit à lui à couvrir les Américains de ſon égide ; il eſt le défenſeur des Conſtitutions Britanniques qu'il devoit maintenir ; il devoit être aſſez éclairé pour appercevoir les ſuites d'une déſunion future : il a obéi au Miniſtre, & a découvert le vice fondamental de la Métropole. Un mauvais Roi, un Parlement corrompu ſuffiſent pour ruiner l'Angleterre. Il faut bien d'autres cauſes pour ſaper la puiſſance des autres Etats. Le Parlement fut diſſous (1), le nouveau fut convoqué deux mois après ; le Miniſtre s'y procura l'influence dont il avoit beſoin, quoiqu'on le ſoupçonnât de chercher à augmenter la prérogative de la Couronne.

Pendant qu'on ſe déterminoit à les traiter en ſujets révoltés, les Américains

(1) 30 Septembre 1774.

offroient à l'œil du Philoſophe le tableau d'un Peuple naiſſant & induſtrieux. Les Manufactures ſe multiplioient, on encourageoit la fabrication des objets que l'Angleterre avoit autrefois procurés ; le ſalpêtre deſtructeur étoit préparé, on fondoit les canons, on poliſſoit des armes, on conſtruiſoit des vaiſſeaux (1) ; chacun fut milicien depuis ſeize ans juſqu'à ſoixante. Le Peuple entier étoit prêt à marcher, la milice choiſit ſes Chefs ; les Aſſemblées eurent le droit de nommer les Généraux, les Conſeillers, les Gouverneurs. Le Peuple élut ſes Repréſentans aux aſſemblées, & ceux-ci devoient députer au Congrès. Ni l'interdit lancé contre Boſton, ni la révocation de la charte de Maſſachuſſet, ni l'invaſion de la Penſylvanie ne l'effrayèrent. les Comtés, les paroiſſes, les familles ſignèrent une Ligue d'où naquit le Con-

(1) Ils en avoient de la capacité de 300 tonneaux, & de 20 à 50 canons.

grès général assemblé à Philadelphie en 1774. La Chambre des Représenrans de chaque Province y envoya des Députés; les plus considérables en envoyèrent sept; le nombre total monta à 51; la Géorgie n'y prit point de part; son extrême foiblesse la rendit circonspecte: chaque Province n'avoit qu'une voix.

L'indignation étoit profonde à Boston; chacun lisoit à sa famille les actes du Parlement: dans quelques villes ils furent brûlés publiquement; dans d'autres on imprimoit les Gazettes désastreuses avec une bordure noire. On applaudissoit les Bostoniens qui avoient brûlé le thé, & ceux-ci distribuoient du riz aux familles que la suspension du commerce ruinoit. On alloit enfin voir se renouveller ces guerres que les Colonies Grecques eurent avec leur Métropole, & dont Athènes & Corinthe donnèrent le premier exemple. Athènes perdit ses Colonies par sa tyrannie. Peu s'en est fallu que les Américains

n'aient dans leur indignation imité les anciens Colons qui combloient les Havres vers lesquels les vaisseaux d'Athènes se dirigeoient. Vingt mille Pensylvaniens avoient promis de servir la Colonie en qualité de Volontaires, & de lever quatre mille hommes de troupes légères. Le Gouvernement que Charles II avoit donné à cette Province, étoit plus Républicain que Royal; Boston étoit par cette raison souvent en guerre avec les Gouverneurs que la Grande Bretagne lui envoyoit. C'est à Boston que les premières *classifications* de contribuables fut ordonnée. Quarante schellings de revenu dans les campagnes firent le franc Tenancier ayant voix aux Elections. Dans les Villes, celui qui payoit une taxe, votoit à l'élection des Magistrats, comme franc Bourgeois. On n'y connoissoit point l'inégalité des partages dans les familles; toutes les Sectes y étoient tolérées; mais les débats politiques, le pouvoir populaire rendoient les citoyens

inquiets, & tenoient les esprits en agitation. La liberté de parler les rendoit presque tous Orateurs nés. C'est ici que l'Amérique a trouvé ses premiers défenseurs. L'éloquence qui semble ne se plaire que dans les Etats libres, créa enfin une République nouvelle ; la Caroline septentrionale ne tarda point de promettre sa milice ; elle se subdivisa par classe de 20 hommes ; chacune fournit un homme avec l'équipement complet : quelques-unes s'obligeoient à entretenir les charrois, on s'étoit taxé en argent, en denrées, en hommes ; c'étoit tout donner à la patrie (1) & à la liberté.

Ces mesures étoient nécessitées par les violences des Gouverneurs. Les plus doux se bornoient à inviter par des proclamations, les habitans de revenir dans

(1) Chaque levée coûtoit à sa classe trois cens cinquante dallers, les frais de chaque attelage cinq cents dallers. Les denrées étoient estimées vingt-cinq pour cent au-dessous de leurs intérêts.

leurs

leurs demeures ; mais en cas de refus, la confiscation étoit prononcée : la rigueur de cette clause, exactement observée par quelques-uns, aliéna de plus en plus les esprits. La haine commença d'emprunter ce langage de dérision, que tous les partis, toutes les rivalités ont tenu, soit entre des Nations ennemies, soit entre les différentes Sectes. *Yankée* fut un nom de mépris donné aux Américains par les Anglois. Un honnête Colon n'étoit plus qu'un *Yankée*. Quelques Gouverneurs prirent le sage parti d'abandonner leurs provinces & les laissèrent sans législation & sans Tribunaux criminels. Cet abandon fit sentir aux Habitans la nécessité de se donner des loix, & accéléra la Constitution fédérative des Colonies. Elles eurent des Magistrats, la liberté des assemblées qui étoient autant de moyens de réunion pour les Confédérés. Un de leurs Agens (1) étoit à Paris ; il y solli-

(1) Le sieur Deane.

citoit le Roi de venir au secours des Colonies. Sa mission n'étoit pas du nombre de celles qui pussent être ni accueillies, ni rejetées. Il ne convenoit point au Roi de protéger la rébellion, ni de favoriser des émeutes. On attendoit que la Ligue eût pris un caractère, & que des efforts heureux permissent d'estimer une Fédération naissante, lavée par la victoire de la sorte de tache qu'un Monarque ne pouvoit manquer de voir imprimée sur ses premiers essais. Cet Agent ne fût point reconnu ; il n'annonça point sa mission, & ne présenta point ses lettres de créance : l'Ambassadeur demanda son éloignement, on n'y consentit point, on ne refusa point : le Roi se borna à des préliminaires d'un Traité d'amitié & de commerce avec l'Agent des Américains. Ce Traité portoit que si l'Angleterre attaquoit la France, celle-ci seroit unie avec les Colonies.

Qu'on n'accuse point le Roi d'avoir excité les premières fermentations de

l'Amérique. Louis XVI ne régnoit point encore à l'époque où l'Angleterre donna des sujets de mécontentement à ses Colons : le Roi de France a tenu une conduite mesurée ; il n'a rien hâté, rien approuvé, & n'a fait, en s'occupant des intérêts de son commerce, que ce que dans d'autres temps la Grande Bretagne s'étoit permise avec les Hollandois.

Les Américains sentirent qu'ils devoient se créer leur renommée, & qu'ils ne pouvoient intéresser à leur cause de grandes Puissances, qu'en s'élevant à leur niveau. Il falloit combattre, vaincre, présenter le spectacle nouveau d'un Congrès sage, opiniâtre, & conduisant avec fermeté, jusqu'à sa fin, l'ouvrage sublime de l'affranchissement des Colonies. Les Américains jurèrent entr'eux de se défendre, & ont rempli leurs serments. Ils avoient conçu qu'on ne pouvoit les dépouiller par les armes, que des mêmes droits qu'on vouloit leur ravir pendant la paix : la guerre

étoit donc le seul parti qui leur convînt. *Ils nous brûleront quelques villes, quelques villages*, disoient-ils; *mais finalement ils n'auront point notre pays; nous aurons leur argent & la liberté.*

La superficie de l'Amérique alloit changer; on n'y devoit plus trouver l'agriculture consolée de ses travaux par la fertilité des guérets; la charrue ne devoit plus sillonner les champs fleuris de la paix. La guerre les avoit métamorphosés; on convertissoit les maisons en autant de citadelles. Que de meurtres alloient affliger l'homme des frontières! Je ne précipiterai rien; je ne veux point dire encore combien il sera malheureux! O mes Lecteurs, plaignez-le! S'il est armé, il périra les armes à la main, & ce sera la moindre de ses infortunes (1).

(1) Le meurtre devoit marquer les pas des vainqueurs & des vaincus, depuis la rivière de Lognion, sur les bords du lac Champlain, à travers le Comté de Charlotte, dans le voisinage du Fort Stanwick, aux plaines Alle-

Mais plus les crises s'annonçoient & se succédoient, moins l'union paroissoit se raffermir : une seule impulsion avoit jusqu'alors entraîné les Citoyens. Une seule voix, une seule ame, un sentiment énergique retentissoit par-tout; jamais le fantôme de la liberté n'avoit produit des illusions aussi brillantes. Mais qu'il y a loin du moment où l'on délibère, au moment où l'on exécute ! On promettoit avec enthousiasme ; on réfléchissoit avec frayeur : chacun s'isole ; on craint les hommes assemblés, ils sont trop éloquens ; on craint les Magistrats qu'on a élus, parce qu'ils commandent au nom de tous ; la Milice ne respecte pas encore les Chefs qu'elle s'est donnés. On se recueille en petits comités ; on met dans une balance, dont l'axe tremble dans la main de celui qui le tient,

mandes, à Schohany, à Cheryvall, à Péenpack, à Menesinck, sur la rivière de Susquehannak, dans la vallée de Buffato, sur les bords de la Juniata.

le ſang qui va couler & la récompenſe. Les partis ſe fomentent. La diſcorde naît du choc des opinions : on s'entend ſur les motifs, on ne s'entend plus ſur les moyens : l'avenir ouvre des gouffres ; on ne voit que des précipices ; l'eſpérance eſt ſortie de tous les cœurs.

Eh! qui pourroit condamner l'effroi d'un peuple mal retranché, ſans protection, ſans argent, dont le Congrès naiſſant a peu d'autorité ; quand il voit des armées formidables s'avancer contre lui, quand les pavillons ennemis inveſtiſſent ſes rivages, quand il n'a qu'une milice indiſciplinée à oppoſer à des ſoldats aguerris ? Admirons bien plutôt le dévouement de ce même Peuple, qui ſe ſacrifie, qui immole la race qui vit au bonheur de la génération qui naîtra peut-être ! Affranchir ſon pays, & mourir en l'affranchiſſant, telle eſt ſa tâche. L'eſpoir de jouir de ſes victoires ne lui eſt pas permis : plus il a d'obſtacles à ſurmonter, plus ſa mort eſt certaine.

Il faut au contraire condamner la Puiſſance qui force des ſujets à repouſſer un joug peſant : c'eſt le déſeſpoir qui les pouſſe à des partis extrêmes. Ils méditent lentement une révolution dont la première image les fait reculer, & qu'ils prennent pendant long-temps pour le ſonge de quelques ames courageuſes. Que de temps ſe paſſe avant qu'ils aient ſoupçonné que le reſpect a des bornes ! Il s'en eſt écoulé encore, avant qu'ils aient apperçu les limites du devoir. De ce point juſqu'à celui où, fatigué de murmurer de voir ſes plaintes rejetées, le Peuple oſe menacer, l'intervalle eſt immenſe. Quand il n'eſt que juſte, quand il a été violenté, il a des remords ; il croit s'être rendu coupable : ce n'eſt pas lui qu'il faut accuſer quand il devient rebelle ; c'eſt le Deſpote qui a méconnu ſes priviléges, qui a dénaturé la Conſtitution, dédaigné par orgueil d'entendre le cri de l'humanité & les conſeils de la prudence. Qu'eſt-ce que

l'autorité ſans la ſoumiſſion des Sujets? Que ſont les loix, quand elles ne conviennent plus aux mœurs, aux paſſions, aux beſoins, au genie du peuple? Elles ſont bientôt révoquées.

ANNÉES 1775, 1776, 1777.

JE ne paſſerai point ſous ſilence la conduite des riches Virginiens; & elle prouvera encore ce que c'eſt que le Peuple preſque toujours tenu dans l'ignorance de ſes droits. « Vous prétendez, » diſoient-ils aux hommes de génie qui » alloient ſe rendre à la première con- » vocation du Congrès, qu'on veut » envahir nos droits & nos privilè- » ges; nous ne le voyons pas claire- » ment; pourtant nous le croyons puiſ- » que vous nous en aſſurez. Nous al- » lons nous engager dans un pas dan- » gereux; mais nous avons confiance » en vous, & nous ferons tout ce que » vous jugerez convenable (1). » Quels

(1) Ceci eſt tiré du Voyage de M le Marquis de Chaſtellux; ouvrage eſtimable & bien penſé.

étoient donc ces hommes en qui une Colonie entière plaçoit sa confiance & ses futures destinées ? Le génie & la vertu peuvent seuls arroger à des Particuliers une Dictature aussi illimitée. Il suffira de les nommer, & leur éloge sera complet ; c'étoient Harrisson, Lée & Jefferson (1). Avec quelles appréhensions ces sages Députés prononcèrent sur le sort de leurs concitoyens ! De quel poids ils furent soulagés, lorsque le plan du Lord North annonça ses vues hostiles ! Ils n'eurent plus rien à se reprocher.

La Cour de Londres avoit résolu la guerre ; cette résolution avoit été improuvée par la plus saine partie des Anglois : on repoussoit l'idée d'une dissension intestine. Le jeune Lord Effingham venoit de se retirer du service pour n'être pas obligé de porter les armes contre l'Amérique. Sa conduite avoit été esti-

(1) M. Jefferson est actuellement Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis à Paris.

mée par les Habitans de Londres & de Dublin, qui lui avoient adressé des remercîmens. Son exemple perdu pour ses contemporains, ne le sera pas du moins pour la postérité.

Le Général Gage envoyé à Massachusset, y convoqua une Assemblée : les Députés s'y rendirent en foule, il ne fut pas maître de la rompre. On ne l'écouta point, on délibéra avec sécurité. Cependant il fit proclamer l'acte du Parlement qui supprimoit la charte accordée par le Roi Guillaume & la Reine Anne. L'anarchie s'établit dans cette Province, les mécontens ne connurent plus de frein. Les troupes Angloises arrivoient, Gage se fortifioit, négocioit auprès des Colons, trouvoit des traîtres, (car il en est toujours par-tout où il y a des factions ;) mais ses forces étoient insuffisantes ; ses talens furent nuls, les espions & les traîtres le servirent mal, ou plutôt ils ne purent parvenir à aliéner les esprits. Le Congrès général

avoit publié la déclaration des droits des Colonies. Il exposoit les intérêts publics, établissoit sa liberté, appeloit les Citoyens au soutien de la cause commune. Sa conduite n'étoit qu'une imitation de celle que le Parlement d'Angleterre avoit tenue sous le règne de Charles I. La délibération du Congrès fut rejetée par le Roi ; en vain le Lord Saville (1) demanda à la Chambre des Communes d'entendre les Députés des Américains (2) ; on se souvenoit de l'interrogatoire de 1766, pendant lequel Francklin déploya toute la profondeur de ses connoissances politiques, dans lequel il avoit prédit à l'Angleterre tout ce qui alloit lui arriver, & peint avec force & avec fidélité le caractère des Américains, & qui avoit contribué à la révocation de l'acte du timbre : on ne voulut point l'entendre une seconde fois ; il

(1) Le 26 Janvier 1775.

(2) MM. Bollan, Francklin, Lée.

revint à Bofton. Il falloit bien que la caufe des Américains parût bonne, puifque les Quakers firent des amas de provifions, & les envoyèrent aux familles pauvres de la Penfylvanie. L'Angleterre avoit nommé au commandement de fes armées, les Généraux Howe, Bourgoyne & Clinton. Le Congrès profitoit des momens qui lui reftoient pour fe procurer des armes & des munitions. Les vaiffeaux Américains alloient dans tous les Ports; on les voyoit à Cadix & à Hambourg où ils achetoient des poudres, des fabres & des fufils. Un papier-monnoie tint lieu de l'argent qui manquoit : le Congrès eut le bonheur d'en établir le crédit & la circulation.

George Vashington, né dans la Virginie, un des plus riches Planteurs, fut nommé Commandant en chef des forces de l'Amérique feptentrionale (1).

---

(1) Son revenu fe montoit à 5000 livres fterling.

Le Congrès ne pouvoit faire un meilleur choix (1). Vashington avoit l'ame d'un citoyen, & les talens d'un grand Général ; il va honorer les armes des Américains ; il portera dans une guerre civile toute la modération d'un Philosophe ; il sera le Catinat du nouveau Continent. Son éloge reviendra souvent sous ma plume. Les événemens qui me restent à décrire, ne sont qu'un grand cadre dans lequel il se représente continuellement sous des traits toujours plus intéressans. Il sut dès les premiers pas obtenir des Américains cette entière confiance que le seul Annibal avoit inspirée aux Carthaginois. Vingt mille Provinciaux sous ses ordres bloquoient dans Boston l'armée du Roi. L'attaque de Concord & de Lexington préluda les combats qui alloient suivre. Les Anglois épargnèrent

---

(1) Il s'étoit distingué en Canada pendant les dernières guerres.

aux Américains le regret d'avoir été les agreſſeurs, & ſe chargèrent du rôle offenſif. Ne craignez rien, diſoient leurs Officiers, les Américains ne tirent qu'à poudre. Les Milices Américaines eurent quelques ſuccès. Putnam, fortifié à Bunkeyhill, bat d'abord les Anglois; Howe eſt le ſeul Officier qui ne ſoit point bleſſé, mais il revient à la charge, repouſſe à Savtow les Américains; l'incendie du fauxbourg de Charles-Town termina la journée. Les Forts de Ticonderago & de Crown-point furent enlevés par les Colonels Éaſton & Ethan Elen, partiſans qui s'étoient armés ſans l'autoriſation du Congrès.

Les Colonies prirent alors le titre d'Etats-Unis de l'Amérique. L'entrevue de Staten-Iſland entre les Commiſſaires Anglois, & Adam Francklin, Rudlege, avoit été inutile. Jean Hancock fut nommé Préſident du Congrès : il avoit été excepté, ainſi que Samuel

Adams du pardon offert par le Général Gage au nom du Roi (1).

Samuel Adams defcendoit d'une des premières familles qui fondèrent en 1630, la Colonie de Maffachuffet-Baie. Il avoit fait une étude conftante des Loix. Son érudition l'auroit placé en Europe dans le petit nombre de ces Ecrivains qui favent éclairer & défen-

---

(1) Les Etats-Unis prirent leurs rangs dans l'ordre fuivant.

Newshampshire.

Maffachuffet.

Rhod-Ifland & les Plantations de la Providence.

Connecticut.

New-Yorck.

New-Jerfey.

Penfylvanie.

Delavare.

Maryland.

Virginie.

Caroline Septentrionale.

Caroline Méridionale.

Géorgie.

dre la première propriété de l'homme, la liberté. Le ſort le ſervit mieux en plaçant ſon berceau en Amérique, & à des époques où ſon génie pouvoit ſe déployer : rien ne l'empêchoit d'être ou Solon ou Démoſthènes. Celui qui avoit ſi bien éclairci les Loix féodales, ne ſavoit point favoriſer l'oppreſſion. Sa probité avoit gagné la confiance publique. La bonne foi, les vertus ſont dans les Etats Républicains les premiers titres pour parvenir aux Magiſtratures ; on n'y eſt rien, ſi l'on n'a déja une bonne renommée ; qu'on peſe cette réflexion, & qu'on promène ſes regards dans les Républiques ; on verra ſi ce n'eſt pas là que la probité eſt une richeſſe & un véritable titre. Il eſt d'autres Gouvernemens où l'on a moins beſoin de vertus, & où on ne demande que de l'argent, des talens & de la naiſſance ; Adams n'ayant pu être ſéduit par le Gouverneur Bernard, ayant bravé les menaces, parut un homme

dangereux, l'entrée du Conseil lui fut refusée ; mais la Ville de Boston lui ouvrit un plus grand théâtre, en le nommant son Député au Congrès. Son énergie, son éloquence ne se rebutèrent point ; il se hâta de travailler à la déclaration de l'indépendance, qui fut proclamée, le 4 Juillet 1776 : ce jour, à jamais mémorable, a immortalisé Hanckock, Adams & tous ceux qui en avoient amené l'aurore. Adams, après avoir frappé ce grand coup, fut nommé un des Commissaires Généraux au département de la guerre, & rédigea le Traité d'alliance & de commerce proposé à la Cour de France ; il vint à Versailles pour la signature de ce Traité, en qualité de Ministre Plénipotentiaire (1). Rendu à sa Patrie, il s'étoit consacré à la formation d'un Code où l'homme sent à chaque page qu'une main bienfaisante a élevé une sauve-garde contre

(1) En 1778.

l'usurpation, la surprise & la mauvaise foi : c'est par de semblables travaux que M. Adams avoit mérité l'animadversion de la Cour de Londres.

Les Vaisseaux Américains croisoient & étoient assez heureux pour enlever des bâtimens Anglois chargés de munitions, de draps & de tentes dont les Colonies manquoient (1). La Géorgie s'étoit réunie aux autres Etats, & se disposoit à une défense opiniâtre ; les troupes Américaines gardoient toutes les issues & les fermoient à l'armée Britannique.

Une année étoit déja révolue ; déja l'Américain comptoit la première des fastes de la liberté. L'Angleterre avoit dépensé trois millions sterling. Elle avoit

---

(1) Les premiers canons dont elles avoient fait usage, avoient été pris aux Anglois qui les transportoient de Volvick dans le Canada (*).

(*) En 1777, Massachusset créa une Cour d'Amirauté pour mettre de l'ordre dans la distribution des prises. Les autres Colonies suivirent son exemple.

envoyé ſeize mille hommes qui n'avoient pu que garder pendant un an Boſton, avoient perdu la bataille de Lexington, brûlé Charles-Town, & s'étoient retirés à New-Yorck. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel & le Duc de Brunſvick s'étoient engagés de fournir à l'Angleterre ſeize mille hommes pendant la guerre, & de les recruter annuellement; on ſe plaignit du prix convenu qui paroiſſoit exorbitant, & d'un ſubſide annuel porté à cent trente-huit mille livres ſterling, en vertu du prix ſtipulé par les troupes auxiliaires. Un corps de quatre mille Irlandois étoit parti ſous la conduite du Comte d'Harcourt. La Cour aimoit mieux ſtipendier des Etrangers que d'employer les troupes nationales. Elle ſavoit qu'elle ne pouvoit fournir aux recrues de terre, dans le même temps qu'elle équipoit des flottes. Tout Etat ſe dépeuple, quand il deſtine à ſes armées au-delà du centième de ſes ſujets, & qu'il ne prévoit point la fin de la

guerre : les Propriétaires & les Commerçans étoient cependant fondés de se plaindre de la cherté des subsides. Ils savoient que la valeur des terres (1) à Londres étoit de 9,142,848,381 livres tournois ; ils voyoient la dette nationale se monter à deux cents vingt-un millions sterling, laquelle somme excédoit la moitié de la valeur ; c'étoit un présage funeste, d'autant plus que la dette devoit augmenter nécessairement chaque année.

La déclaration de l'indépendance des Colonies avoit irrité Lord North qui se proposa de pousser la guerre avec la dernière vivacité. Les Américains étoient disposés de hâter leur entier affranchissement : Montgommery avoit pénétré dans le Canada, s'étoit rendu maître de Montréal, & assiégeoit Québec. La saison étoit avancée ; le froid excessif faisoit périr ses milices peu disciplinées, qui murmuroient & vouloient revenir

(1) Le Docteur Price avoit fait ce calcul.

ſur leurs pas. Il donna, malgré lui, l'aſſaut général, & fut tué après s'être ſignalé par ſa valeur & par ſes talens militaires. Le Général Arnold qui s'étoit réuni avec lui, y fut bleſſé à la jambe, & changea le ſiège en blocus. Le Général Anglois (Carleton) rendit au Corps de Montgommery les honneurs les plus diſtingués.

Dans le même temps l'armée Angloiſe renfermée à Boſton, réduite aux dernières extrémités, évacuoit la Ville (1), y laiſſoit des toiles, des draps & des munitions. Quinze cents Américains, dévoués à la Cour de Londres, prenoient la fuite : l'armée s'étoit retirée à Halifax : le Lord Dunmore n'étoit pas plus heureux dans la Virginie ; il s'étoit attiré la haine des Virginiens, en déclarant libres tous les eſclaves. Forcé de ſe retirer ſur les vaiſſeaux de guerre qui mouilloient à la rivière de James,

(1) Le 17 Mai 1777.

il étoit allé dans la Floride & fur fa route il avoit brûlé les Villes de Norfork & Portfmouth. Sa tête avoit été mife à prix par les Virginiens. Le Général Clinton venoit d'être repouffé à la Baie de Charles-Town (1). Enfin (2) les efforts des Anglois fe réduifirent dans cette campagne à s'emparer de New-York, de Jerfey, de Rhod-Ifland. On avoit perdu huit mille hommes, le pays conquis avoit été livré à toutes les horreurs de la guerre civile.

Les Américains avoient été prefque toujours battus. Le nombre des prifonniers montoit à quatre mille, parmi lefquels fe trouvoient les Généraux Sullivan, Sterling, Adell, & dix Officiers fupérieurs. Vashington avoit échappé, avec des peines incroyables, à la déroute générale d'Yorck. Les troupes Britanniques le pourfuivirent à New-Jerfey: fes foldats défertoient, l'effroi fe communi-

(1) Mai 1776.

(2) En 1776.

quoit dans les Milices ; fon armée fut réduite à trois mille hommes ; le Général Lée vint le joindre à propos, & empêcha le Général Cornwallis de l'attaquer : les Anglois prirent leurs quartiers d'hiver. Ces derniers fuccès faifoient efpérer à Londres que l'Amérique feroit foumife l'année fuivante.

Vashington ne tarda point de détruire ces brillans projets ; fecondé par les Habitans de New-Jerfey mécontens des vexations & de la licence des Anglois, il entreprit de forcer les troupes Britanniques dans leurs retranchemens. A la tête de trois milles hommes il paffe la Delavare fur la glace, furprend la Ville de Trenton, fait prifonnière la garnifon Allemande, remonte jufqu'aux fources de l'Affempick, vient s'emparer de Prince-Town où il fit trois cens prifonniers, delà il marcha, fans ralentir fa courfe, vers Midlebroock, reconquit la plus grande partie des Jerfeys, & contraignit les Anglois de

s'enfermer dans Brunſvick. Il étoit temps qu'il prît ſes quartiers d'hiver à Moriſtown où il ſe rendit inattaquable. C'eſt par des entrepriſes auſſi hardies, & exécutées avec ſageſſe, que Vashington devoit mériter le ſurnom du Fabius de l'Amérique.

Le Congrès étoit troublé par une déſunion que les ſuccès de Vashington appaisèrent. L'indépendance trouvoit des Cenſeurs, même dans les Provinces les plus intéreſſées à la liberté; on n'avoit pas cru être pouſſé ſi loin. On ne demandoit que les chartes & la révocation des taxes arbitraires; il falloit ſe borner, diſoit-on, à ces deux réclamations. On ne vouloit point voir que les Colonies, par l'opiniâtreté du Miniſtre de Georges III, en étoient venues au point où l'inflexibilité de Philippe II avoit jadis amené la Hollande Arrivé à cette extrémité, les Colons devoient imiter les Hollandois. A quelles petites cauſes tiennent donc les grandes révolutions!

révolutions ! Peu s'en fallut que l'Amérique ne restât asservie. Une seule voix, un seul homme prononça l'indépendance. Ce fut John Dickenson, un des Députés de la Pensylvanie, au Congrès : la veille il avoit voté pour la soumission ; l'égalité des suffrages avoit suspendu la résolution ; s'il eût persisté, le Congrès ne délibéroit point. Il fut foible, il céda aux instances de ceux qui avoient plus d'énergie, plus d'éloquence & plus de lumières, il donna sa voix : l'Amérique lui doit une reconnoissance éternelle. C'est Dickenson qui l'a affranchie. C'est lui qui procura par conséquent au Congrès l'attribution du pouvoir fédératif & politique qu'il n'avoit point encore. On vit des Cercles de la Grèce sortir ce Tribunal amphyctionique & auguste, qu'aucune Nation n'avoit osé rétablir. Les Général & Amiral Howe renoncèrent dès-lors à toutes les négociations ; Vashington refusa de lire leurs lettres, parce

qu'ils osoient lui dénier les qualités que le Congrès lui avoit données. Franklin non-seulement repoussoit avec mépris le pardon offert, mais il osoit prédire au Général Howe la perte de l'Amérique. Clinton & Cornwallis se joignirent à Howe ; leur armée étoit forte de trente-cinq mille hommes. La bataille de Brandyvine ouvroit au Général Anglois la Province de Philadelphie ; mais cette invasion procura aux Habitans de cette Province un numéraire dont ils manquoient, & les moyens de vendre leurs denrées. Vashington facilitoit à dessein cet échange, & c'est peut-être la première fois que la politique d'un Général vaincu a su tirer un si bon parti de sa défaite. La marche d'Howe depuis l'Elk fut signalée par des violences & des incendies. C'est après cette bataille dont les suites étoient dévastatrices, que les Quakre des Comtés de Kent, Sussex, Newcastle députèrent auprès du Général Anglois & auprès de Vashington,

Valter-Miflin, pour les prier de ſuſpendre les hoſtilités pendant l'hiver.

Valter Miflin avoit dédaigné de prendre un paſſeport : chargé d'un meſſage qui honoroit l'humanité, il ne croyoit point avoir beſoin de lettres de créance ; ſeul, à pied, ſans aucune marque extérieure capable d'en impoſer, il traverſoit les Lignes ennemies : arrêté par les avant-gardes, maltraité par des ſoldats qui joignoient l'outrage à la cruauté, il étoit tranquille, plaignoit les inſenſés qui le battoient, pardonnoit à ceux qui le chargeoient de fers, & retenu dans un cachot, il ne demandoit rien que de remplir ſa miſſion ; enfin il eſt tiré de ſa priſon, il eſt introduit dans la tente du Général Howe : il parle ſans ôter ſon chapeau : il tutoie, il annonce l'objet de ſon voyage ; il oſe blâmer le Général de commander les troupes Britanniques en Amérique. Howe ſe laiſſe toucher, il ſe rapproche de Valter, & convient en citoyen que la guerre civile

étoit odieuſe; mais qu'en qualité de Général & de ſujet, il devoit obéir & commander tout ce que la Cour jugeoit néceſſaire à ſes intérêts. Valter le plaignit, ſe retira, ne voulut point de ſauve-garde. Il vint auprès de Vashington qui lui fit une réponſe plus ſatisfaiſante : c'eſt pendant les guerres civiles que de pareils traits ſe reproduiſent : l'homme eſt alors compté pour quelque choſe. Valter croyoit pouvoir déſarmer deux Généraux, & valoir autant qu'eux.

Il eſt temps que je peigne le tableau déchirant des dévaſtations qui ſe prolongeoient ſous ce vaſte horizon. L'œil ne découvroit que la trace du ſang, des débris encore fumants, des fuyards implorant la pitié du ſoldat qui, confondant tout dans ſa férocité, n'arrêtoit le meurtre que quand ſa main fatiguée laiſſoit échapper le couteau. J'ai dit que l'habitant des frontières étoit le plus à plaindre : il ne pouvoit plus

dormir que ſur des ruines, & auprès d'un camp ennemi; toutes les nuits ſon ſommeil étoit interrompu par la flamme incendiaire qui éclairoit ſon reveil précipité. Les Géorgiens ont tout ſupporté, ils ont abandonné leurs maiſons, gravi ſur les montagnes, erré dans les bois. La chaſſe, la pêche pourvoyoient à leur nourriture. S'ils fuyoient d'un côté les Anglois, ils rencontroient de l'autre les Sauvages qui les maſſacroient. Le Général Grey fit percer à coups de baïonnette quatre cents Américains endormis. Des Officiers, à la tête de leurs détachemens, attiroient le paiſible bourgeois hors de ſes foyers, & le pendoient à un arbre par dériſion. On inventoit des ſupplices, on ſuſpendoit les victimes par les deux pouces & par les deux orteils. Un Officier ne rougit pas de mentir, de donner de faux avis ſous le voile de l'amitié, de recevoir dans ſon vaiſſeau toute la fortune de ſon ami, & de fuir, en laiſſant ſur le rivage, l'infortuné qu'il

avoit volé. On se travestissoit, on alloit solliciter des secours pour des Américains; l'honnête Citoyen ouvroit sa porte, ne pensoit qu'à secourir des malheureux; on lui faisoit un crime d'être humain, & on le dévouoit aux supplices. Qui ne sera point indigné du meurtre de Mis-Mac-Créa. Des Sauvages se disputoient l'honneur d'offrir une proie aussi belle au Général Bourgoyne. Des soldats Anglois surviennent & terminent la querelle en séparant d'un coup de sabre la tête la plus belle du corps le plus beau. Je n'avois point encore versé des larmes, disoit un de ces féroces soldats à une femme qu'il alloit assassiner, & qui lui découvroit son sein nud en lui présentant ses enfans. Si ce n'est pas vous, disoit-elle, d'autres me tueront. On a égorgé mon mari, on me tuera; mais ces enfans...... C'étoit un crime impardonnable d'avoir été l'épouse d'un rebelle. Comme si le sort d'un sexe aussi digne de pitié que

de respect pouvoit jamais changer! N'est-il pas sous la garde de l'honneur ? Ne fut-il pas toujours parmi les combattans un parti neutre que les Vainqueurs & les Vaincus ont également respecté ? C'est dans le droit des gens un pacte tacite & sacré ; mais l'homme cesse d'être humain dans les guerres civiles ; il se dévoue au mépris des autres Nations qui le contemplent, & auxquelles il offre les images dégoûtantes de son abrutissement & de sa barbarie. On avoit tué auprès d'un vieillard tous ses enfans. Il n'invoque point la mort, il l'attend, il la recevra ; mais il a promis un meurtre tous les jours aux mânes de sa famille. On entend ce serment, on le traîne dans les fers. Les prisons se remplissent ; on le rejette par mépris de son âge ; mais on veut qu'il jure de ne point venger les siens. Le vieillard implacable pleure, soulève sa main, mais c'est pour menacer les assassins de sa famille. On le précipite de nou-

veau dans les cachots où il expire de douleur. Que de cruautés le brave mais peu humain Tarleton a commandées ! Combien d'excès de barbarie Cornwallis a été contraint de pardonner à ces Loyaliſtes qui ſuivoient ſon armée ! Cette claſſe de réfugiés, compoſée du rebut de l'Amérique & de l'Angleterre, venoit partager le pillage, & arrachoit aux Habitans ce que le ſoldat leur avoit laiſſé par pitié : elle achevoit de rendre odieuſes les armées Britanniques. On l'a vu maſſacrer l'Américain qui s'étoit déſarmé. Un d'eux montre encore un morceau de ſon crâne qui lui a été enlevé après la bataille de Guilfort, quand il s'étoit rendu priſonnier (1).

Ces ſcènes ont effrayé l'Europe pendant trois ans : les Américains ne pouvoient ſe ſouſtraire que par des traveſtiſſemens ; la plupart empruntoient le coſtume des Sauvages, ſe mutiloient & ſe peignoient en rouge.

(1) Voyez le Voyage de M. le Marquis de C...

Les troupes Britanniques n'étoient pas les ſeules auxquelles on dût reprocher des violences inouies. Les Américains n'étoient pas toujours modérés. Une cruelle défiance les armoit l'un contre l'autre. Il étoit dangereux de reſter neutre, & de ne prendre qu'un intérêt meſuré, à la révolution : on étoit ſoupçonné, traité comme un réfractaire, puni comme un eſpion ; ſouvent on étoit tourmenté ſur des accuſations vagues.

Qu'on me pardonne de retracer une de ces injuſtices populaires, dont les Milices indiſciplinées ſe rendent coupables dans les temps de ſédition où le citoyen qui eſt ſoldat, fait payer au citoyen artiſan, par des inſolences & des vexations, le ſang qu'il répand pour la Patrie. Il abuſe avec impunité de la protection qu'on ne peut lui refuſer : il reſſemble à ces gardes Prétoriennes qui frappoient l'Empereur quand il oſoit les empêcher de perſécuter le Peuple. Je vais emprunter

la main de l'honnête Cultivateur (1), qui lui même victime des suites de cette guerre, parce qu'il habitoit les frontières, a su peindre les malheurs qu'il a sentis & partagés. Né en France, il devoit être suspect, & il le fut. « La Milice, disoit-il, couvrit si bien les établissemens voisins de Peenpak, que Brandt & ses Sauvages furent obligés de se retirer. Un des détachemens de cette milice, en s'en allant, fut informé que deux Sauvages & un Blanc avoient été apperçus, traversant les bois à l'Est de la Delaware, s'acheminant vers New-Yorck, chargés sans doute d'y porter la nouvelle de la brillante expédition qu'ils venoient de faire ; que ces Sauvages & & leur guide avoient logé chez Joseph Wilson, habitant connu depuis le commencement de la guerre pour

(1) M. de Crévecœur, maintenant Consul général de France auprès des Etats-Unis.

» un Royaliste. Ce récit enflamma le
» cœur des Miliciens au plus grand
» degré de rage & de vengeance, &
» leur inspira le ressentiment le plus vio-
» lent contre cet infortuné; ils s'ache-
» minent vers sa maison; il étoit alors
» occupé dans ses prairies: soudain
» ils l'environnent & l'accusent; il le
» nie ce crime avec le ton solemnel
» de la vérité. A l'heure même quel-
» ques-uns du parti veulent le massa-
» crer à coups de baïonnette, comme
» leurs amis venoient d'être assassinés
» par les Sauvages; le Capitaine s'y
» oppose;...... Joseph Wilson fit & dit
» tout ce qu'il put pour se justifier;
» mais ses Juges armés étoient trop
» passionnés; ils le croyoient coupable.
» Le desir unanime sembloit cependant
» être qu'il confessât le crime dont il
» étoit accusé: ce desir étoit fondé sur
» des traces d'ancienne justice qui n'é-
» toient point encore effacées: mais loin
» d'avouer, il persista à nier, & prit

» le Ciel à témoin de la vérité de ce
» qu'il venoit de leur dire. Ce déni
» ne servit qu'à les irriter davantage,
» à leur persuader de plus en plus
» qu'il étoit criminel : ils résolurent de
» le forcer à l'aveu qu'ils exigeoient,
» en le suspendant à une corde attachée
» à ses deux pouces & à ses orteils,
» punition qui, quoique singuliérement
» barbare, a été trop fréquente depuis
» le commencement de cette guerre.
» Dans cet état cruel, il protesta de son
» innocence avec plus d'énergie encore
» qu'auparavant ; il leur dit qu'il sacri-
» fieroit volontiers sa vie, puisque c'é-
» toit leur intention de la lui ôter,
» mais que les tourmens & les dou-
» leurs ne lui feroient jamais confesser
» ce dont il n'étoit point coupable ;
» action dont même il avoit horreur.
» — Dans ce moment sa femme, in-
» formée de cette scène tragique, arriva
» les yeux ruisselans de larmes, l'effroi
» & la terreur peints sur le visage ;

» elle ſe proſterna contre terre ; elle
» embraſſa les genoux du Commandant;
» elle ſe ſervit enfin de tous les moyens
» poſſibles pour toucher leur cœur,
» pour exciter leur compaſſion, & pour
» obtenir que ſon mari fût délivré de
» l'état horrible où il étoit. Quelle
» ſituation pour une femme ! Mais
» loin d'avoir égard à ſa détreſſe, à ſes
» ſupplications, ils refusèrent de l'en-
» tendre, & l'accusèrent d'avoir parti-
» cipé au crime abominable de ſon
» mari; elle atteſta le Ciel vers lequel
» elle éleva les yeux & les mains,
» qu'elle en étoit entièrement igno-
» rante, & que jamais leur maiſon
» n'avoit ſervi d'aſyle aux Bouchers
» & aux Conflagrateurs de leur Pa-
» trie. Ses pleurs, ſes gémiſſemens,
» ſes prières, les cris aigus du pauvre
» infortuné, prévalurent enfin : il fut
» détaché après une ſuſpenſion de ſix
» minutes, intervalle qui paroîtra bien
» long à quiconque réfléchira. Pendant

» quelques momens, un ſpectacle ſi
» touchant ſembla adoucir la violence
» de leur fureur, comme dans une
» grande tempête la force du vent ſem-
» ble quelquefois s'affoiblir; mais l'inſ-
» tant d'après il ſouffle avec une impé-
» tuoſité redoublée. — Un de la Com-
» pagnie, plus féroce que les autres,
» ſe leva ſoudainement, il leur repré-
» ſenta le meurtre récent de leurs pa-
» rens, de leurs amis, l'incendie gé-
» néral de leurs maiſons & de leurs
» granges; la peinture de toutes ces
» ſcènes terribles ranima leur fureur.
» Convaincus que Joſeph Wilſon étoit
» celui qui avoit donné aſyle aux in-
» cendiaires, ils réſolurent enfin de le
» pendre. Auſſi-tôt que la ſeconde Sen-
» tence de l'infortuné Wilſon fut pro-
» noncée, il en appela à l'Etre ſuprê-
» me; il jura qu'il ne s'étoit jamais
» oppoſé aux meſures du Congrès; que
» dans la retraite & le ſilence, il s'étoit
» réſigné à la volonté du Ciel. Il finit

» par les ſupplier, au nom de Dieu, » de le conduire en priſon, où il ſeroit » puni juridiquement, s'il étoit coupa- » ble, & où ſon innocence ſeroit ma- » nifeſtée, s'il ne l'étoit pas. Je ne » ſuis pas un étranger, leur dit-il, » vous me connoiſſez tous, vous êtes » mes voiſins; vous ſavez que je ſuis » un homme toujours occupé chez lui, » qui a toujours mené une vie paiſible, » ſobre, tranquille; voudriez-vous, ſur » une information vague, m'ôter la » vie? Pour l'amour de ce Dieu qui » juge tous les hommes, permettez- » moi d'avoir un procès juridique. — La » prévention étoit trop profondément » enracinée pour qu'ils puſſent le croire; » l'état paſſif dans lequel il étoit reſté » depuis le commencement de la guer- » re, n'avoit ſervi qu'à animer ſes voi- » ſins contre lui: *Contrà nos, qui non* » *pro nobis*, eſt la deviſe de nos jours. » Ils lui imputèrent comme un nouveau » crime, d'avoir oſé ſe juſtifier; on

» lui offroit la vie, s'il vouloit confeſ-
» ſer quel homme blanc ſervoit de
» guide aux deux ſauvages qui alloient
» à New-Yorck. Il proteſta, en élevant
» la voix, qu'il n'en avoit aucune con-
» noiſſance; & voyant que ſon ſort
» étoit déterminé, il s'avança vers
» ceux qui préparoient la corde fatale,
» & bientôt il fut ſuſpendu à la bran-
» che d'un arbre. Cette exécution
» n'ayant point été l'action d'une juſtice
» tranquille & délibérée, mais l'effet
» des paſſions les plus vives, il ne vous
» paroîtra pas étonnant qu'ils aient ou-
» blié de lui attacher les bras, & de lui
» voiler le viſage.

» Les efforts qu'il fit auſſitôt qu'il
» fut ſuſpendu, l'agitation de ſes mains
» qui inſtinctivement cherchoient à ſe
» délivrer de la corde; les contorſions
» du viſage, qui accompagnent néceſ-
» ſairement cet état horrible, & mille
» autres circonſtances trop affreuſes,
» pour être décrites, préſentoient à

» leurs yeux un ſpectacle horrible qui
» dans les exécutions otdinaires, eſt
» caché au public. Pendant qu'ils con-
» temploient cet infortuné, la nature
» marchoit à grands pas vers ſa diſſo-
» lution; le moment fatal approchoit,
» comme l'annonçoit le tremblement
» des nerfs, la diſpoſition perpendicu-
» laire de ſes mains devenues immo-
» biles; les ombres de la mort cou-
» vroient déja la face de cet homme....
» La force de tant d'objets touchans
» détermina enfin quelqu'un du parti
» à demander qu'il fût détaché.... Cela
» fut exécuté dans un inſtant, & bien-
» tôt après il fut ſaigné. A l'étonne-
» ment de tout le monde, il donna
» quelques ſignes de vie, & inſenſible-
» ment ouvrit les yeux à la lumière. Le
» premier effet du retour de ſa raiſon,
» démontra quels avoient été les objets
» qui l'avoient occupé dans ſes derniers
» momens : à peine put-il parler, qu'il
» s'informa tendrement de ſa femme;

» (heureuſe dans ſon malheur, elle
» s'étoit évanouie quand la Sentence
» fut prononcée, & étoit étendue ſur
» la terre à une petite diſtance,) preſ-
» que au même inſtant ſon attention fut
» fixée par la vue de ſes enfans qui étoient
» accroupis à la porte de ſa maiſon,
» glacés de crainte & l'effroi peint ſur
» le viſage. Ce fut alors que ſa poi-
» trine ſe gonfla, & peu après ſe ſou-
» lagea par des ſoupirs, il ne verſa
» point de larmes; leurs ſources, ainſi
» que celles de la vie, avoient preſque
» été deſſéchées. — A peine étoit-il re-
» venu à la vie, qu'ils recommencèrent
» de lui ordonner d'avouer le crime
» dont il étoit accuſé. Il le nia avec la
» même fermeté qu'auparavant. Ils
» arrêterent de le pendre une ſeconde
» fois. Il leur reprocha avec douceur &
» amertume la cruauté de la mort à
» laquelle ils le condamnoient. Je le
» répète, pour la dernière fois, je ſuis
» innocent, faites de moi ce que

» vous voudrez. — Il eſt coupable & » mérite la mort, s'écrièrent ils. — Ah ! » ſi vous m'aviez laiſſé ſuſpendu, je » n'exiſterois plus : faut-il donc que je » meure une ſeconde fois. O Eſprit » de l'Univers ! toi qui connois le » fond de mon cœur, & mon in- » nocence, aide-moi à la prouver. » — Ici il pleura amèrement, en je- » tant ſes regards ſur ſa femme & ſes » enfans ; la force de ſes ſenſations le » rendit pendant quelques inſtans ſtu- » pide & immobile : il s'approcha en- » ſuite de ceux qui ſe préparoient à le » pendre. — Arrêtez, dit le Comman- » dant : Joſeph Wilſon, c'eſt l'opinion » de tous ces gens, vos compatriotes & » vos voiſins, que vous êtes coupable ; » c'eſt leur volonté que vous perdiez » la vie, ainſi que le méritent ceux » qui ſont traîtres à leur Patrie. Nous » vous donnons dix minutes pour faire » votre paix avec Dieu. — Puiſqu'il » faut que je meure, que ſa volonté

» ſoit faite, & s'agenouillant auprès
» de ſa femme, il prononça la prière
» ſuivante : Grand Dieu, dans ce mo-
» ment de tribulation d'eſprit & de dé-
» treſſe corporelle, pardonnez-moi les
» péchés que j'ai commis ; donnez-moi
» une portion de grace ſuffiſante pour
» ſupporter juſqu'à la fin mon ſacri-
» fice, & pour que je puiſſe quitter
» ce monde avec la confiance d'un
» chrétien & le courage d'un homme.
» Ne mépriſe point les élans d'un cœur
» qui n'a jamais commis de grands
» crimes, quoiqu'il ait pu t'oublier
» quelquefois. Toi qui, ſans l'aſſiſtance
» des paroles, connois la ſincérité de
» mes ſentimens, j'oſe en appeler à toi
» pour la manifeſtation de mon inno-
» cence : reçois le repentir d'une mi-
» nute comme une compenſation pour
» des années de fautes & de péchés.
» N'ayant plus que quelques minutes
» à vivre, je ſaiſis la dernière pour
» recommander à ta bonté paternelle

» ma femme & mes enfans. — Le
» Capitaine, touché de cette prière,
» lui dit : Il se peut que vous soyez
» innocent ; pour le présent, nous nous
» contenterons de vous conduire à la
» prison de ...... où vous resterez jusqu'à
» l'arrivée des Juges. Si vous êtes cou-
» pable, que les loix vous punissent ;
» je desirerois que nous n'en eussions
» point agi avec tant de précipitation :
» qu'en dites-vous, Compagnons ? J'ai
» peur que cet homme ne soit inno-
» cent. — Soit fait comme vous le pro-
» posez, répondirent-ils, puisse-t-il
» être innocent ! — Joseph Wilson les
» remercia avec une voix tremblante &
» foible. La révolution occasionnée par
» ce changement soudain de la vie à la
» mort, pensa lui être fatale. Il étoit
» sur le point de s'évanouir, lorsque
» celui des soldats qui l'avoit saigné
» peu auparavant, rouvrit la piqûre.
» Cette opération lui fut de la plus
» grande utilité ; on lui accorda de re-

» tourner chez lui & de s'y repoſer juſ-
» qu'au lendemain. Pendant cet inter-
» valle, ſa femme ſembloit être cou-
» verte du voile de la ſtupide inſenſi-
» bilité ; ſon cœur épuiſé par la force
» des ſenſations, avoit pour ainſi dire
» ceſſé de ſentir, & étoit devenu in-
» différent à toutes impreſſions : cet
» état d'engourdiſſement lui ſauva la
» vie. Elle étoit aſſiſe ſur le tronc d'un
» arbre, la tête cachée dans ſes mains,
» ſes mains appuyées ſur ſes genoux,
» ſa coëffe tombée & ſes cheveux épars,
» ſans la moindre émotion, les yeux
» fixés : elle avoit entendu prononcer
» la ſeconde condamnation de ſon mari,
» & même s'étoit jointe à ſes prières.
» Mais où trouverai-je des expreſſions
» & des paroles pour peindre ſa joie,
» & ce premier ſourire qui annonce le
» retour de la ſenſibilité ? Sa joie parut
» tenir de la frénéſie ; elle ſe calma
» enſuite par les pleurs : aux larmes
» ſuccédèrent les cris inarticulés, les

» monoſyllabes les plus éloquentes, » qui tour-à-tour exprimèrent l'excès » du plaiſir, la ferveur de la reconnoiſ- » ſance, les tranſports les plus vifs vers » le Ciel, & mille autres nuances qu'il » eſt plus aiſé de concevoir que de » décrire. Ils s'embraſsèrent avec toute » l'angoiſſe du ſentiment, ſans pouvoir » prononcer une ſeule parole. Elle cou- » rut enſuite vers la maiſon pour ame- » ner les enfans retenus par la timidité, » & que le père appeloit en vain de ſa » voix affoiblie. Ils vinrent auſſi vîte que » leurs forces leur permettoient.—Père, » qu'eſt-ce qu'il y a donc eu, qu'eſt-ce » qu'il y a donc eu ? Il y a long-temps » que nous avons pleuré pour vous & » pour notre mère. — Embraſſez-moi, » embraſſez - moi ; votre père croyoit » qu'il ne jouiroit plus jamais de ce » plaiſir ; mais Dieu l'a voulu, ſa pro- » vidence a parlé au cœur de nos voi- » ſins ; embraſſez-moi encore, mes chers » enfans, votre père eſt malheureux,

» mais il n'eſt pas coupable. — L'hu-
» manité elle-même prendroit plaiſir à
» peindre cette ſcène ; elle fut ſi puiſ-
» ſamment énergique, qu'elle pénétra
» juſqu'au fond du cœur des ſpectateurs,
» & y ramena le repentir & la pitié.
» Le lendemain, Joſeph Wilſon fut
» conduit dans un charriot à .... où
» quelque temps après il fut juridi-
» quement abſous. Il retourna chez lui,
» où depuis il a vécu en paix : ſes voiſins
» n'ont rien oublié pour le convaincre
» de la vérité de leurs regrets, en lui
» donnant ſans ceſſe des preuves de leur
» amitié & de leur eſtime. Mais l'injuſ-
» tice qu'il a ſoufferte peut-elle jamais
» être réparée ? Il vit & eſt devenu un
» monument animé de ce que produit
» quelquefois la fureur des guerres
» civiles. »

Je me diſpenſerai d'ajouter à ce récit d'autres peintures ; qu'on liſe, & qu'on fremiſſe à la ſeule perſpective d'une guerre civile. Les Américains ont adouci autant

autant qu'ils ont pu, les horreurs qui en ſont les ſuites ; & ſi on veut les comparer aux peuples anciens, on ſera convaincu qu'ils ont connu l'humanité plus qu'on ne l'a jamais fait.

La Métropole n'étoit point tranquille ; elle craignoit auſſi les partiſans Américains, multiplioit ſes eſpions pour les connoître & les punir. Un Bill (1) autoriſoit le Roi à faire arrêter les perſonnes accuſées de haute trahiſon. C'eſt alors qu'un Anglois oſa promettre un ſecret pour mettre le feu à un vaiſſeau à des diſtances très-grandes. Le Bureau de l'Artillerie s'honora par un refus, en diſant *que les inventions deſtructives étoient déja trop nombreuſes*. Il eſt donc des hommes toujours prêts à ſervir les vengeances d'autrui, & qui rêvent péniblement à l'art d'ajouter de nouveaux fléaux à ceux qui pouſſent l'homme vers ſa ruine ! Puiſſent-ils ne trouver pour

(1) Du 31 Octobre 1777.

récompenfe que le mépris public! Pourquoi l'Angleterre n'a t-elle pas rejeté avec la même indignation les Traités propofés par les Sauvages de Senneka, qui mettoient un prix aux crânes des Américains qu'ils égorgeoient jufques dans leurs maifons, dont ils enlevoient les chevelures, & qui envoyoient au Commandant Anglois des balles remplies de ces horribles dépouilles? On compta par envoi jufqu'à quatre-vingthuit chevelures de femmes.

Cependant l'armée du Général Vashington fe renforçoit : des déferteurs arrivoient de tous les pays ; les Etrangers venoient offrir leurs bras auxiliaires. Le Marquis de la Fayette leur apportoit fon courage, fa vertu, des talens, des fecours, l'eftime de tous les François qui n'alloient point tarder de le fuivre, & de lui compofer une phalange guerrière & redoutable. Le premier, quoique dans la fleur de la jeuneffe, il venoit donner de la Nation Fran-

çoiſe une opinion reſpectable ; il venoit la faire aimer, tandis que le ſage Miniſtre qui obſervoit à Verſailles tous les mouvemens de ce nouveau peuple, donnoit aux Inſurgens des témoignages d'une politique profonde & conſolante. Qu'ils ſeroient ingrats s'ils oublioient jamais d'honorer le Miniſtre qui les protégea, & la Nation qui les ſecourut ! Ils trouvoient un refuge aſſuré dans les Ports de France & d'Eſpagne ; des François même s'étoient armés, corſaires à la Martinique, ſous le Pavillon Américain ; leur intrépidité avoit procuré des munitions aux Etats-Unis qui en manquoient.

Benjamin Franklin avoit remplacé à Verſailles le ſieur Déane ; ſa perſonne y avoit reçu l'accueil dont tout autre que lui, quoique chargé du même miniſtère, n'auroit pas été honoré. Son grand âge (1), ſes cheveux blancs, ſes manières unies, ſa probité, ſa réputation,

(1) 72 ans.

lui attirèrent la confiance publique. Les Savans recherchèrent le Savant & l'estimèrent. Le cabinet de Versailles découvrit le Philosophe profond, le Politique nourri de notions vraies, & rempli des motifs les plus purs, & l'honora. On a quelquefois tout dit sur le compte d'un Ambassadeur, quand on l'a nommé escorté de toutes ses qualités. Il n'en fut pas de même de Benjamin Franklin; on ne lui donna pas le titre de *Monsieur*, on l'appela simplement le Docteur Franklin, comme on auroit appelé Platon ou Socrate : on remonta à son origine; on parut vouloir la revendiquer (1) pour la France. Ce qu'il y eut de plus certain, c'est qu'il étoit, comme Curtius, l'enfant de ses vertus. Il dut regarder comme un bonheur d'être né dans un pays où un génie législateur pouvoit se déployer, où la probité même, la tem-

(1) On vouloit le faire descendre de famille originaire de Pontoise. Il avoit été Imprimeur.

pérance, la frugalité étoient des qualités estimées & senties : libre de penser, d'observer, d'écrire & de parler, il avoit donné à son caractère cette énergie qui rend la science utile à soi, & fructueuse aux autres. Il avoit commencé par observer la nature ; ce ciel qui n'est pas aussi élevé qu'on le pense au-dessus de l'homme de génie ; il avoit expliqué les causes de l'aurore boréale, & dans la suite il avoit démontré les secrets de l'électricité. S'il étoit vrai que Prométhée n'a été qu'un homme, ne peut-on pas croire qu'il ne fut qu'un Physicien, comme Franklin, qui, comme lui, traça une ligne au feu du ciel, & dont la découverte n'a point été suivie ? S'il ne fut pas le premier ; s'il eut des coopérateurs dans la formation des Etats-Unis ; si Samuel Adams peut lui disputer les premières ébauches ; si l'activité infatigable & les grands talens de celui-ci, ont hâté la révolution, il n'en est pas moins certain que Franklin y a

beaucoup contribué, qu'il a ajouté de nouveaux liens à un parti concerté, & que ses conseils, son génie, sa réputation ont achevé le grand œuvre, même pendant qu'il n'étoit plus en Amérique. Il avoit obtenu la confiance des Américains, en leur inspirant l'amour du travail: quand il parloit, on le comparoit à Jean de Wit à cause de la précision de ses pensées. Il s'étoit acquis une réputation de bonheur qui avoit déterminé les Américains à l'envoyer en France, où son séjour servit à confirmer de plus en plus ce préjugé favorable. Dans le même temps la France voyoit auprès du Ministre devenu l'ame secrète des grands mouvemens, un homme de génie, à la tête des Finances, qui étoit dévoré de l'amour du bien public, dont les entrailles s'émurent à l'aspect de Franklin (1). Il applanit les difficultés qui auroient rendu sa mission imprati-

(1) M. Necker.

cable. L'Amérique trouva des ressources & de l'argent. Eh ! pourquoi deux grands hommes n'auroient-ils point des rapports entr'eux ? Si la présence de l'un n'électrisoit point l'autre, ce seroit une singularité à laquelle il seroit affligeant de croire. Sans doute Franklin fut heureux d'avoir à traiter avec les Ministres qui tenoient le département de la politique & la clef des Finances. La même influence voulut qu'il eût à annoncer à la même Cour la prise du Général Bourgoyne à Saratoga, le 13 Octobre 1777, avec toute son armée & trente-six Officiers de marque.

C'étoit un présage désolant pour la nouvelle campagne que les Anglois préparoient, & à la veille d'une guerre qui s'ouvroit dans les Indes. Les subsides de l'année (1) montoient à 12,895,543 liv. sterling; dix mille hommes avoient péri, & on ne pouvoit se flatter d'aucun suc-

(1) 1777.

cès ; ce n'en étoit point un d'être sorti des Jerseys pour envahir la Pensylvanie. Cette dernière Province fut évacuée l'année suivante (1). Les Anglois se retirèrent en dévastant les Jerseys, en pillant Rhod-Island, en excitant les Sauvages à ajouter à leurs cruautés des forfaits nouveaux. J'avancerai avec rapidité ; mon intention n'est point de m'arrêter sur les détails des campagnes ; il me suffit de présenter les effets, & de ne point perdre de vue l'esprit de la révolution. La campagne suivante (2) ne fut ni plus ni moins décisive : les succès se balancèrent ; on gagna au Sud, tandis qu'on perdoit au Nord. La Géorgie étoit envahie pendant qu'on étoit chassé de la rivière du Nord. Les subsides de 1779 furent reglés à 15,729,654 liv. sterling. Le Parlement, ramené à des intentions plus pacifiques, signa un Bill qui nom-

(1) 1778, les subsides avoient monté à 14,345,497 livres sterling.

(2) 1779.

moit des Commiſſaires revêtus des pouvoirs néceſſaires pour traiter de la paix avec les Etats-Unis ; il étoit trop tard.

La France avoit rendu public ſon Traité de Commerce (1) avec les Etats-Unis, & avoit ſigné enſuite un Traité d'alliance : le Marquis de Noailles en fit la notification à la Cour de Londres (2) qui rappela auſſi-tôt ſon Ambaſſadeur de Verſailles. La France fit partir le Comte d'Eſtaing avec une eſcadre de douze vaiſſeaux & ſix frégates qui appareilla de Toulon le 13 Avril. L'Amiral Byron ſuivit de près le Comte d'Eſtaing avec douze vaiſſeaux de ligne. On reçut la nouvelle que la Confédération Américaine étoit devenue générale (3).

On m'accuſeroit de n'avoir conçu que la moitié de mon plan, ſi je ne conſidérois la conduite des Cours de l'Eu-

(1) Le Traité avoit été ſigné le 30 Janvier 1778.

(2) Le 17 Mars 1779.

(3) Dès le 8 Février 1778.

rope. Il convient de dire pourquoi l'Angleterre s'eſt vue abandonnée, ſans Alliés, déchirée inteſtinement, partout attaquée, & quelles fautes elle a commiſes.

Chaque ſiècle ſe préſente avec un caractère diſtinct; celui ci montrera tous les efforts qui ont été faits en faveur du Commerce. Chaque Nation a donné au ſien la plus grande extenſion, chacune a été convaincue que la puiſſance réelle conſiſtoit dans la multiplicité & la circulation des échanges; chacune a paru auſſi jalouſe de créer une balance commerciale, que Richelieu l'avoit été de ſoutenir par les armes l'équilibre de l'Europe. Peut-être eſt-ce ici le moment de répondre à quelques Ecrivains qui ont penſé que l'idée de cette balance étoit due au génie de Richelieu. Ce Miniſtre n'a fait que changer les baſſins de place, & poſer les poids à ſon gré. Mais l'invention eſt ancienne, & toujours le foible s'eſt mis ſous la protection du fort.

Que de combats cette balance n'a-t-elle point occasionnés ! La guerre du Péloponèse fut déclarée par les Villes Grecques, jalouses de la puissance d'Athènes. Celle-ci à son tour voulut tenir la balance entre Thèbes & Sparte. La Perse essaya de la maintenir parmi les Républiques Grecques. Demosthène n'avoit pas d'autres motifs quand il faisoit déclarer la guerre à Philippe. Ce contre-poids fut renversé par la perte de la bataille de Chéronée. Alexandre & Philippe dominèrent en Asie & en Europe. Les successeurs d'Alexandre firent renaître l'équilibre pour le maintien duquel ils versèrent des flots de sang. Rome enfin, venue dans des momens où les Trônes n'étoient remplis que par des Princes foibles ou rivaux, conquit la Grèce, l'Asie & l'Afrique. Philippe & Persée de Macédoine, Pyrrhus & Hiéron, voulurent balancer Rome en soutenant la rivalité de Carthage ; mais ils ne furent ni assez hardis ni assez

habiles; & on vit les Rois d'Afie & d'Afrique fe liguer avec Rome, dont tous les Potentats devoient être les ennemis naturels : tel fut le bonheur qui préfida long-temps aux deftins de Rome. Si l'on parcourt nos Hiftoires modernes, on verra que Richelieu ne s'eft fervi que d'un moyen connu & naturel. La balance eft maintenant entièrement fondée fur le Commerce. Si on parvient enfin à perfuader à tous les Etats qu'ils n'ont pas de fources plus pures pour la profpérité univerfelle, le beau rêve de l'Abbé de Saint-Pierre fera prefque réalifé. Le temps eft enfin venu où les Rois parcourront à la fin de l'année le tableau du commerce national, & verront quels font les objets fur lefquels la balance peut être rétablie : certainement ils ne croiront plus que c'eft par le fer qu'un Etat peut s'enrichir; ils le difputeront aux autres Puiffances par l'induftrie & des encouragemens.

C'eſt un malheur de ſe confier trop à ſes forces, & ſur une conſidération qu'on peut perdre : c'en eſt un non moins grand de ne pas preſſentir l'influence que les opinions naiſſantes des autres Cours peuvent avoir ſur des intérêts même privés. Si l'Angleterre n'eut point négligé cette étude, elle auroit compté d'avance tous ſes ennemis, & prévu ſes revers.

A la mal-adreſſe de n'avoir pas jugé la poſition de l'Europe, la Cour de Londres ajouta une autre faute. La priſe de Fakland (1) préſageoit les diſpoſitions du Miniſtère d'Eſpagne. Le déſaveu qui fut fait de l'entrepriſe de Don Buccarelli auroit dû être apprécié. Le Roi d'Eſpagne avoit preſque dans toutes les occaſions manifeſté le reſſentiment qu'il conſervoit contre les Anglois. Il ſe reſſouvenoit que lorſqu'il régnoit à Naples (2), une flotte Angloiſe le força de

(1) 1774.
(2) 1740.

rappeler ſes troupes de l'armée Eſpagnole, & de ſigner un acte de neutralité pour éviter la deſtruction de ſa capitale. Si Lord North eût traité moins légérement les ſoulévemens de l'Amérique, s'il eût obſervé les Cours de l'Europe, il n'eût point balancé de déclarer la guerre à l'Eſpagne. Le talent d'un Miniſtre, auſſi habile qu'il l'étoit lui-même, eſt de ſavoir amener des diverſions capables de ralentir le feu des partis, & d'offrir un appât à l'intérêt individuel qui diviſe toutes les factions. Richelieu & Cromwel avoient tracé la conduite qu'un Miniſtre doit tenir dans des temps orageux. La querelle du thé ſe feroit perdue dans de plus grands motifs. Les Habitans de Boſton & de New-Yorck, tentés par l'eſpérance des bénéfices, auroient profité de l'heureuſe ſituation de leurs ports, pour arrêter les vaiſſeaux des Antilles & de l'Amérique méridionale : l'amour du gain leur auroit rendue commune la cauſe de la

Métropole. La France, invitée à cette guerre, par le pacte de famille, n'auroit point promis un appui aux Colonies, & celles-ci auroient été contentes d'obtenir quelques redressemens & la révocation de quelques actes.

Le Ministère de Londres ne vit rien au-delà des Colonies. Cette guerre fit fleurir dans le Nord de nouvelles branches de commerce. La Russie, le Danemarck, la Suède & la Hongrie furent éblouies des bénéfices immenses qu'elles faisoient : elles vendoient leur chanvre, leurs bois, leur cuivre, des cordages & des goudrons (1).

Ces bénéfices inspirèrent au Ministre de France des argumens victorieux pour la formation d'un équilibre jusques-là inconnu, & qui fut nommé *Neutralité armée*. Ce fut un coup de génie ; Louis XIV ne savoit gagner les Cours étrangères qu'en prodiguant l'argent ; il

(1) C'est l'Angleterre qui la première a doublé en cuivre. La France en fit ensuite l'essai.

croyoit avoir beaucoup fait, quand il avoit fait accepter des penſions aux Membres du Parlement d'Angleterre. Cette politique étroite ne valoit point celle que la France a miſe en uſage : elle a ſi bien concerté ſes moyens, que l'intérêt général s'eſt néceſſairement lié à ſon intérêt. On s'eſt prêté volontiers à ſigner un Traité avantageux, & on n'a rien vu d'auſſi ſage que le Réglement pour la navigation des vaiſſeaux neutres.

On dut être flatté de voir un ſeul vaiſſeau Suédois couvrir de ſon pavillon protecteur toute la flotte Hollandoiſe, défiant avec fierté les dix vaiſſeaux Anglois qui empêchoient l'entrée du Texel. Le Roi de Suède étoit trop inſtruit de ſes vrais intérêts, pour négliger d'auſſi grands avantages. Eh ! quel Roi a ſu s'occuper auſſi efficacement que lui du bonheur de ſes Etats ? Il ne fut plus difficile de perſuader à toutes les Cours que leur intérêt demandoit l'abaiſſement de l'Angleterre. Les Etats du Sud étoient bien

éloignés de l'aider à regagner des peuples qui deviendroient leurs ennemis ; ceux du Nord étoient peu jaloux de contribuer à lui faire restituer un commerce qu'ils pouvoient fournir eux-mêmes : c'est ainsi que l'intérêt lui avoit enlevé tous ses amis. La Hollande ne s'étoit point encore déclarée ; mais victime des Anglois, elle refusoit de s'armer pour eux. Les vexations qu'ils exerçoient contre ses bâtimens qu'on amenoit à Londres, dont on prenoit à bas prix les munitions & les marchandises, la disposoient à écouter favorablement les offres des Américains & les propositions des autres Puissances. Samuel Adams étoit arrivé : il présentoit le projet d'alliance avec les Etats-Unis, sous les points les plus brillans. L'influence de la Cour de Londres, les fonds considérables que la République avoit placés dans la Banque & dans le commerce des Anglois, contraignoient la Hollande à une circonspection qui la tenoit

dans un état de gêne. Le Miniſtre des Etats-Unis fut obligé de quitter la Haye, & d'aller s'établir à Amſterdam ſous la protection des Magiſtrats d'où il tiroit parti de toutes les circonſtances, d'où il repréſentoit avec quelle dureté le Miniſtère Anglois ſe comportoit. Quelque intéreſſés que fuſſent les Hollandois à ménager l'Angleterre par rapport à leurs fonds, ils étoient inquiets de la partialité que le Stathouder affectoit pour l'Angleterre. Des bruits ridicules firent naitre une perſécution contre laquelle le Prince de Brunſwick n'a pu tenir. L'ordre de viſiter tous les vaiſſeaux Hollandois jeta de nouveaux levains dans la fermentation déja trop avancée : Bruxelles menaça enfin par des prohibitions le commerce des Anglois.

Dans le même temps l'Irlande demandoit le droit de ſe faire repréſenter au Parlement, & s'occupoit des moyens de ſe procurer l'indépendancee. Lord

Grattan & ses adhérens prenoient sa défense dans la Chambre des Communes. Les ennemis du dehors se joignoient aux factions intestines ; les établissemens de l'Angleterre étoient attaqués en Afrique ; le Mogol s'armoit dans le Bengal, les Marates à Bombay, Hider-Aly sur la côte de Coromandel. A quelles extrémités l'Angleterre étoit-elle réduite ! Jamais elle n'avoit eu autant d'ennemis à repousser à-la-fois.

D'un autre côté, on insinuoit aux Américains, pour éloigner la pensée d'un rapprochement précipité, que l'Amérique ne seroit jamais libre, si elle ne se rendoit maîtresse des deux bouts du Continent, du fleuve Saint-Laurent & du Mississipi, pour éviter qu'une escadre stationnée sur l'Océan Atlantique ne les emprisonnât. La Cour de France, toujours prudente, avoit rejeté toutes les concessions que les Anglois lui offroient, & ne vouloit retirer de cette guerre que les bénéfices

qui devoient refluer sur les François ; en établissant, par la liberté qu'elle procuroit aux Colonies, une concurrence que l'Angleterre avoit jusques là prohibée ; elle se concilioit l'Europe & l'Amérique par un désintéressement inoui : le bien général étoit le principe exclusif de sa conduite. Jamais elle n'a amené avec autant d'adresse ses ennemis au terme de leur décadence : l'armée Britannique étoit retenue par elle en Amérique. Elle attiroit par ses flottes les vaisseaux de l'Angleterre qui les observoient, & les éloignoit des Colonies ; elle a fait dépenser aux Anglois vingt millions sterling par an, facilité les Corsaires Américains dont les prises ont été riches & multipliées. Que pouvoit-elle de plus en faveur des Etats-Unis ? Voit-on dans ce plan rien dont elle ait à rougir ? C'est peut-être la première fois que l'ennemi ne puisse reprocher à son ennemi que du génie & de la prudence. A ce prix on est par-

donnable de favoriser la guerre; ce n'est point la faire, c'est en tirer parti. La Grande Bretagne pouvoit-elle se dissimuler que désormais la France conserveroit en totalité les treize Etats-Unis, & que rien n'équivaudroit à ses yeux une formation dont sa politique avoit perfectionné l'ouvrage ?

On connoîtroit mal le Peuple, si on ne le soupçonnoit point capable de beaucoup d'inconstance & d'ingratitude. L'exemple de Maz Aniello donne une idée claire de sa conduite qui n'est ferme que pendant un court espace de temps. Si la révolution qu'il entreprend n'est point consommée dans un délai limité; si du premier pas il n'entrevoit point le terme de ses périls; si dans sa route son courage n'est point alimenté par les sordides profits du pillage, craignez tout, ô vous, qui vous êtes chargé de le conduire & de comprimer des esprits trop exaltés! La fermentation s'accroît, l'agitation acquiert tous les jours une ardeur

nouvelle; la main qui la pressoit devient trop foible : on se mutine, on menace cette même main qui imprimoit un mouvement uniforme; on soupçonne les motifs de celui qui n'exerce que le pouvoir qu'on lui a délégué : on juge ses démarches avec la dernière rigueur. Soyez intègres jusqu'au scrupule, vous qui conduisez le Peuple ; ne cachez rien à l'œil qui vous observe; n'ayez plus de secrets ; ne fermez pas même vos portes ; soyez, s'il se peut, aussi pur qu'un beau jour, & que votre beauté frappe tous les yeux. Imitez ce vertueux Romain qui donna le premier coup de marteau sur sa maison devenue l'objet de la jalousie publique & en renversa les murs : souvenez-vous de Phocion; il alloit rendre à Athènes son ancienne splendeur ; il avoit rétabli l'administration de Solon; procuré à sa patrie l'amitié d'Alexandre & celle d'Antipater ; il avoit banni les ennemis du bien public: mais ce grand homme

n'avoit pas tout dit au Peuple qui lui fit un crime de n'avoir pas tout su. Un Polypercon, (& on en trouve de ces traîtres), qui étoit Gouverneur du jeune Roi, fit accuser Phocion par le Peuple : & c'est à la demande d'une horde de bannis, que la mort du grand homme fut prononcée. Ne seroit-il pas humiliant pour les Insurgens, qu'un Ecrivain pût s'écrier un jour, en donnant le dernier coup de pinceau au portrait de Vashington : *Depuis sept années il commande l'armée, & il obéit au Congrès, c'est en dire assez* (1).

Le Congrès n'avoit point d'argent ; le papier-monnoie qu'on ne pouvoit point réaliser, étoit tombé dans un décri général. Les soldats étoient fatigués de la guerre, & se plaignoient des Officiers ; les Citoyens murmuroient contre leurs Députés ; l'injure remontoit au

---

(1) On trouve ce trait dans les voyages de M. le Marquis de Chastellux.

Congrès : les emprunts négociés en Europe ne réussissoient point, sur la crainte d'une banqueroute inévitable : comme s'il étoit possible qu'une République naissante se déshonorât ; comme si une République banqueroutière n'eût pas été un événement inoui, une espèce de monstre dans l'ordre politique. C'est en vain qu'on disoit aux Insurgens : Vous avez environ quatre millions d'Habitans ; votre dette, en supposant qu'elle soit montée à trois cents millions de dollars, ne forme qu'un contingent de cent dollars par tête, que vous paierez en moins de quatre lustres. Vous avez des campagnes immenses à offrir à l'Etranger ; votre liberté qu'ils partageront, le droit de Citoyen, des encouragemens nombreux ; ne regarderiez-vous tous ces avantages que comme des non valeurs physiques & morales ? Vous estimeriez bien peu les Européens, si vous ne comptiez sur leurs émigrations. Ils viendront, n'en doutez pas,

pas, jouir de votre liberté ; s'honorer d'être vos frères, vos égaux, & se trouver heureux de devenir propriétaires d'un terrain fertile. Dans six lustres vous aurez trente mille habitans de plus, sur la tête desquels vous diviserez la dette qui vous effraie ; alors vous offrirez peut-être un prodige politique ; vous serez le seul Peuple qui ait acheté sa liberté à un prix si bas, & qui ayez autant de facilité pour vous acquitter de vos dettes.

Les Bostoniens entendoient ce langage ; ils députèrent au Congrès des Représentans chargés de promettre leur contingent ; rien ne prouve mieux la situation intérieure des Colonies, que la nature des représentations que ces Députés devoient faire ; c'étoit de demander un réglement pour la sûreté & pour la bonne foi du commerce ; d'être honnêtes ; de mieux choisir les Représentans ; de délibérer avec prudence ; d'être mieux disciplinés, & de garder soigneusement

les prisonniers. Il faut admirer ceux qui avoient quelque influence dans l'administration ; c'est à eux seuls que l'honneur de la révolution doit être décerné. Sans doute ils avoient du courage, de la patience, de l'énergie & toutes les vertus morales, puisqu'ils conservèrent la prépondérance, & achevèrent leur ouvrage. C'est par de semblables crises que la présidence de Jay, de Jean Hancok fut marquée ; ils retinrent le pouvoir, pourvurent à tout, sacrifièrent leur fortune, épuisèrent leur crédit, sans inspirer ni défiance, ni crainte, sans même se faire un nom que celui qui résultoit nécessairement de leur influence sur les délibérations. Présider un Congrès flottant, aller au but convenu sans varier, sans s'écarter, s'effacer pour ainsi dire de la liste du Congrès dont ils étoient les chefs visibles ; c'est sans doute avoir un mérite réel & bien au-dessus des talens qui sont comptés pour beaucoup dans d'autres pays :

c'eſt, en un mot, avoir le génie des circonſtances. Huntington qui leur ſuccéda avec autant de zèle & de conduite, montra une ſimplicité de mœurs digne de Fabricius : l'infortuné a diſtingué ſon ſucceſſeur. La détention de M. Laurens à la Tour de Londres, a donné à celui-ci plus de célébrité, en lui fourniſſant l'occaſion de déceler un caractère ferme & noble. Fait priſonnier par un vaiſſeau Anglois, pendant qu'il venoit en Europe, chargé d'une négociation, il avoit d'abord vu le Miniſtère Anglois tenté de s'humilier devant lui. Les offres les plus éblouiſſantes ne l'avoient point ébranlé. Son opiniâtreté lui attira des traitemens durs (1) : on refuſa de lui allouer les ſix ſchelings & huit deniers par jour qu'on donne ordinairement aux priſonniers de marque. Les Américains demandèrent ſa délivrance en échange

(1) Il ne lui étoit pas permis de lire, d'écrire, ni de voir ſes amis & ſon fils.

du Général Bourgoyne. La Cour de Londres ne mettoit rien dans la balance avec le Préſident du Congrès, qui ſollicitoit à ſon tour d'être jugé comme traître à l'Angleterre, ou d'être relâché comme Préſident des Etats-Unis de l'Amérique. On ſe borna à prolonger ſa détention, & à l'adoucir. Il avoit un fils recommandable en Amérique par ſes talens & par ſes mœurs, qui preſſoit le Congrès d'inſiſter ſur l'élargiſſement de ſon père. Il a depuis perdu la vie dans une ſortie où il a montré une valeur inconſidérée à la veille de la ceſſation des hoſtilités.

Les auſpices de la campagne (1) qui commençoit, n'étoient point encourageans pour les Américains. La priſe de la Caroline méridionale, l'affaire de Cambden, les ſuccès obtenus à Guilford, à Jamſtown, faiſoient luire des rayons d'eſpérance aux Anglois ; le

(1) Campagnes de 1780, 1781.

Continent n'étoit point encore sorti de leurs mains; mais on venoit d'observer qu'ils ne retenoient leurs conquêtes que quand elles étoient couvertes par des villes murées. Il en étoit résulté une vérité incontestable pour les Américains, de n'avoir désormais que des places sans remparts, défendues par une milice disciplinée. On ne vouloit point dépendre de la tactique Européenne, où le pays est asservi aussi-tôt que les villes sont conquises. En Amérique, c'étoit la campagne qu'il importoit de tenir. C'est delà que toutes les subsistances arrivent; une armée suffisoit pour les intercepter, & c'est ce qui fut plus d'une fois malheureusement exécuté.

Le Commandant Fergusson borna les conquêtes des Anglois : le Colonel Tarleton avec huit cents vétérans fut entièrement défait. Le brave Général Gréen étoit par-tout victorieux. New-Yorck fut pris par les François & par les Américains. Les troupes Angloises s'aban-

donnèrent de nouveau à des excès de fureur qui les déshonoroient. Le Colonel Isaac Haine leur prisonnier fut mis à mort, de sang froid & sans motifs : le Général Gréen se détermina à exécuter la loi des représailles. Le sort tomba sur le jeune Capitaine Asgill..... pauvre Asgill ! qui mieux que moi pourroit redire tout ce qu'il a souffert ! La cruelle loi des représailles le destina à payer pour un Capitaine inhumain (1). Il étoit prêt de subir le supplice du gibet, trois fois il avoit vu les apprêts de la mort ; deux fois il étoit descendu de l'échelle fatale. Exposé durant sa prison à la dérision & à l'insulte des Américains, il désiroit un trépas qui lui paroissoit moins affreux que le triste spectacle qu'il offroit à la colère de ses ennemis. Je fus le premier à le plaindre, à gémir sur lui ; il fit verser des larmes : il avoit une sœur, une mère qui

(1) Pour le Capitaine Leppincott.

fut jamais autant aimé ? Eh ! quelle mère ! Sa douleur intéressa l'Europe entière, & toucha l'ame sensible de mon Roi, de son auguste moitié. Son vertueux Ministre est père, il pleura sur une mère, & la servit avec toute la chaleur de la sensibilité portée au degré le plus tendre. Si je suis assez malheureux pour sentir la flamme du sentiment s'affoiblir dans mon cœur ; si j'étois un jour assez desséché pour être privé de la douceur de m'affliger, je relirois l'histoire du jeune Asgill (1) ; je relirois la lettre que sa mère m'écrivit, & je pleurerois. Cette mort affreuse qui fut pendant six mois toujours pré-

(1) Mon Roman d'Asgill avoit été inséré dans la Bibliothèque des Romans, en Février 1783, & il avoit été écrit en 1782, quand je l'ai donné au Public en 1785, avec des additions qui n'étoient point dans la Bibliothèque des Romans. Il a eu la primauté sur tous ceux qui ont traité le même sujet, & chacun s'est attribué cette primauté qui m'appartenoit.

ſentée au jeune Aſgill, eſt encore un de ces crimes qu'il faut reprocher aux guerres civiles.

Mais le Congrès donnoit déja un exemple de ſévérité qui annonçoit la puiſſance dont il étoit revêtu, néceſſaire pour accélérer la fin de la guerre. Le Général Lée, un des premiers guerriers dont l'Amérique ait pu s'honorer, qui, rival du brave Montgommery, & plus heureux que lui, avoit été couronné des mains de la Victoire, dont les marches ſavantes avoient ſi bien ſecondé les deſſeins de Vashington, fut cité devant la Cour Martiale, devant cette Cour que la diſcipline Britannique a rendue ſi terrible, & qui, en choiſiſſant le brave Amiral Bing pour ſa victime, voulut épouvanter tous ceux qui déſormais ſeroient chargés de l'honneur des armes ou des flottes Angloiſes. Lée avoit reſſerré le Général Clinton enfermé dans Philadelphie; on l'accuſa de n'avoir point empêché ſa retraite, & de n'avoir point

entrepris de le faire priſonnier avec ſon armée. Je ne prononcerai point ſur ce jugement ; ſi j'en crois les bruits univerſellement accrédités, la ſentence fut trop ſévère : peut-être la politique le voulut-elle ; il falloit intimider tous les Généraux, & les accoutumer à tenter des prodiges ; une République naiſſante ſait ſuppléer ainſi par la valeur individuelle des ſoldats, au nombre qui lui manque. Le Général Lée, mécontent & offenſé, ſe retira du ſervice ; le Congrès perdit un guerrier eſtimable. Il perdit encore le Général Nelſon qui avoit multiplié les reſſources & les moyens pour ſoutenir tantôt le Marquis de la Fayette, tantôt Vashington. Injuſtement pourſuivi par les Virginiens, il fut obligé de réſigner ſes places ; c'eſt le même qui, retiré à Yorck où il giſſoit accablé des douleurs de la goutte, & retenu par les Anglois, avoit dans l'armée Américaine qui étoit venue aſſiéger la ville, deux de ſes fils.

Quelle ſituation pour le père & pour les enfans ! Chaque bombe lancée pouvoit retomber ſur une tête chérie ; chaque coup de canon pouvoit abattre une de celle des enfans. Lord Cornwallis, touché de leurs prières, leur rendit un père infortuné. Le Général Morgan n'avoit pas été mieux traité que Nelſon par le Congrès, & fut tiré de ſa retraite pour ſervir de nouveau la Patrie.

Le Comte d'Eſtaing avoit contribué à l'évacuation de Philadelphie, & avoit néceſſité l'action de Monmouth & celle de Rhod-Iſland. Le Général Clinton, intimidé par l'Amiral François, n'avoit rien oſé entreprendre, & avoit donné le temps de fortifier Charles-Town. Le combat naval ſoutenu entre l'Amiral Howe & le Comte d'Eſtaing avoit été infiniment glorieux à ce dernier, & utile aux Colonies. L'Iſle Grenade étoit priſe, la Jamaïque étoit ſur le point de l'être: on craignoit que la Géorgie ne fût délivrée. Le ſieur Gérard venoit d'ar-

river en Amérique en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de France : il étoit plus capable qu'un autre d'obſerver les Américains, & de conſommer les traités convenus ; il avoit ſuivi dans le cabinet de Verſailles toutes les époques de la révolution ; il avoit eu des correſpondances avec les Agens Américains. Le choix que la Cour avoit fait de lui, devoit encourager les Inſurgens.

En Europe, les deux flottes s'étoient livrées un combat qui laiſſa la victoire indéciſe. Le Comte d'Orvilliers & l'Amiral Kepel ne purent déployer toutes leurs reſſources. La Cour d'Eſpagne avoit envoyé ſon Manifeſte à Londres, & quinze jours après la déclaration de guerre, elle avoit bloqué Gibraltar. Les eſcadres Françoiſes & Eſpagnoles s'étoient réunies.

Tant de forces combinées pour la ruine de l'Angleterre, rallumèrent dans tous les cœurs la flamme du patriotiſme. On offrit des ſecours à l'Etat, on ouvrit

des souscriptions qui furent à l'instant remplies : les plus grands efforts parurent ne rien coûter. Les succès de l'Amiral Rodney consoloient la Nation ; il venoit de jeter des secours dans Gibraltar, que le Général Eliot défendoit avec tant de courage, de génie & de constance. Il avoit volé vers la Barbade & à Sainte-Lucie, où il avoit empêché le Comte de Guichen d'exécuter ses projets. Le combat n'avoit d'ailleurs procuré aucun avantage aux Anglois : le Général Gates les avoit chassés de la Caroline, où Cornwallis ne conservoit plus que Charles-Town. Le Ministère avoit enfin déclaré la guerre à la Hollande : ce fut une grande faute qui lui donna un nouvel ennemi, & la mit dans la nécessité de diviser ses forces maritimes, de doubler ses escadres & ses troupes dans l'Inde, de destiner des flottes dans la Manche, qu'on pouvoit employer ailleurs ; le commerce de la Baltique fut interrompu : la Hollande,

il eſt vrai, étoit à la veille de prendre une réſolution. Le Mémoire du ſieur Adams avoit été pris *ad referendum*. Un ſecond écrit ſollicitoit la réponſe au Mémoire, & détermina les Etats-Généraux à reconnoître Samuel Adams Miniſtre des nouveaux Etats-Unis (1) : cette reconnoiſſance déconcerta les partiſans de l'Angleterre ; le Corps de la Nobleſſe ne l'approuva ni ne la condamna ; mais l'importance de cette démarche fut ſentie par la Cour de Londres & par les autres Puiſſances. Vous avez frappé, dit un Ambaſſadeur à M. Adams, le plus grand coup de l'Europe. Ce ſuccès étoit dû à la conſtance & aux talens de ce Négociateur : il n'avoit ni intrigué ni trompé, il avoit perſuadé. Il étoit en Europe l'Ouvrier de la révolution : il vint aſſiſter à toutes les conférences de Verſailles (2) pour les projets de la paix. Rod-

(1) Le 22 Avril 1782.
(2) En Avril 1780.

ney ne tarda point d'enlever aux Hollandois l'Isle Saint-Eustache : on lui reprochera de s'y être abandonné avec trop peu de mesure à l'ardeur du pillage ; il y trouva & y recueillit des richesses immenses. On ne rougit pas de dépouiller les habitans, les femmes même de leurs vêtemens. L'Isle s'étoit enrichie par la franchise de son port, qui en avoit fait un entrepôt commun ; le Marquis de Bouillé ne laissa point cette conquête dans les mains des Anglois ; il s'empressa de la reprendre, & il y donna des preuves de sa valeur & de son désintéressement.

Il falloit bien que dans le tableau de l'Amérique, on trouvât les mêmes traits qu'on avoit vus dans les anciennes insurrections : Arnold se chargea d'y figurer, couvert de la flétrissure qui dévoue au mépris des siècles, les traîtres & les déserteurs célèbres. Arnold jusques-là cher à sa patrie, honoré d'un commandement distingué par des actions d'éclat,

mais fier, hautain, dur, se plioit difficilement aux vues du Congrès. Presque toujours indocile, on ne comptoit sur lui que pour les grands coups où il ne faut que courir, être intrépide & frapper. Son ambition n'étoit jamais satisfaite; il étoit impossible qu'il pût trouver dans un Etat mal affermi, la place qu'il desiroit, & certes il y avoit trop d'orgueil de prétendre à celle de Vashington. Peut-être Arnold se seroit-il borné à des murmures secrets; l'amour jeta de l'aliment à la flamme qui le dévoroit. La fille d'un Tory, belle, vertueuse & attachée au parti du Roi, ferme dans ses principes, avoit embrâsé le cœur d'Arnold. Dans ce cœur brûlant, les desirs étoient des supplices, les délais des tortures insupportables. Tandis qu'il étoit aux pieds de la fille du Docteur Shippen, qui le captivoit, il entendit un arrêt qui décida de sa renommée. Point de bonheur, point d'hymen avec lui, s'il ne quittoit sa patrie, s'il n'armoit

ſon bras contre elle. Arnold n'étoit pas aſſez bien né pour tout immoler à l'honneur ; il préféra le bonheur d'être aimé à la gloire qui l'attendoit : il promit de paſſer au ſervice du Roi. Le Général Cornwallis, inſtruit de cette réſolution, dépêcha vers lui le Major-Général André : ce malheureux guerrier avoit reçu la ſignature du traître Arnold, qui devoit livrer aux Anglois la Citadelle de Weſtpoint, poſte important, dont le Fort conſtruit par deux Ingénieurs François, avoit coûté des ſommes conſidérables. Ce Fort qui gardoit les communications avec toutes les Colonies, défendu par Arnold, devenoit imprenable ; & tant d'actions ſignalées parloient en ſa faveur. On voit encore la maiſon du Fermier Smith, dans laquelle le Major André & le Général Arnold ſe réunirent. Là la liberté de l'Amérique fut miſe à prix & vendue. L'Amérique laiſſera ſubſiſter pendant long-temps cette maiſon, comme un monument remar-

quable ; déja elle porte l'empreinte de l'abandon : perſonne n'oſera habiter le domicile de celui qui couvrit de ſes murs une trahiſon auſſi terrible. André revenoit content de ſon meſſage ; malheureuſement pour lui, au lieu de repaſſer la rivière, & d'aller à New-Yorck, il crut trouver plus de sûreté en prenant une autre route. Malgré ſon traveſtiſſement, il fut arrêté par trois Volontaires Américains. Le traité tomba entre les mains du Général Vashington : Arnold ſe ſauva précipitamment à New-Yorck, ſans avoir eu le temps d'effectuer ſes promeſſes : il devoit être attaqué, ſe défendre foiblement, être ſurpris, conſerver dans ſa perfidie une apparence de fidélité, & laiſſer enfin une énigme à deviner. La priſe du Major André rendit inutile ſon Traité. (1) Arnold alla dans ſa fureur,

(1) Weſtpoint étoit un Port ſitué ſur la rivière du Nord, au-deſſous de Niwenlat, qui

incendier Pétersbourg, marqua avec du ſang & par la flamme ſa route dans le Connecticut où il étoit né; brûla New-London; & comme ſi ce n'étoit point aſſez d'avoir commandé l'incendie, il fit allumer chaque maiſon ſéparément, pour contempler à loiſir les effets de ſa férocité. Le Major André fut jugé avec rigueur, & attaché au gibet. On auroit pu le traiter comme un priſonnier de guerre; on aima mieux le punir comme un eſpion: il méritoit perſonnellement des égards. Vashington le plaignit; mais la déſertion d'Arnold avoit tellement indigné les Américains, qu'ils cherchoient une victime. Ils avoient redemandé le traître; Clinton qui voyoit avec douleur ſon ami menacé de ſubir un ſupplice capital, fut contraint de céder à la loi des convenances; il protégea Arnold,

empêchoit les Anglois de remonter à Albany, & coupoit la communication de la Nouvelle Angleterre avec les autres Etats du Sud.

& abandonna le Major Général André, qui, peu effrayé des apprêts d'une exécution terrible, composoit dans sa prison, la veille de sa mort, la musique & les paroles d'une triste Romance adressée à sa maîtresse pour laquelle il avoit passé en Amérique.

C'est à New-London que l'amour de la Patrie a consacré un de ces traits que je ne puis oublier : la Ville étoit incendiée ; le fer des Anglois perçoit ceux qui se déroboient aux flammes. Sept cents Américains défendoient le Fort, & résistèrent durant un jour contre quatre mille hommes. La mort de l'Officier qui fut suivie de celle de ses compagnons, termina ce siège glorieux pour les Américains. Une traînée de poudre fut établie depuis le magasin du Fort jusqu'au rivage de la mer. Un Insurgent, Guillaume Hotman, percé de trois coups de baïonnette, s'en apperçut, & voyant un de ses amis qui respiroit encore : « Portons-nous sur la

» traînée, dit-il, imbibons-la de notre
» ſang, nous ſauverons par le peu de
» vie qui nous reſte, les proviſions &
» peut-être quelques compatriotes qui
» ne ſont que bleſſés. Il dit, *recueille ſes forces, rampe ſur la terre, s'étend ſur la fatale traînée, & meurt.*

Cornwallis avoit abandonné Charles-Town, & s'étoit avancé dans l'intérieur de la Virginie; il ſe fortifioit à York-Town, d'où il faiſoit des incurſions dans toute la Province. Le Marquis de la Fayette étoit chargé du ſoin de couvrir le pays & de reſſerrer les Anglois. Cependant Vashington ſe félicitoit de les avoir amenés à ce point; ſon plan vaſte, mais ſagement combiné, le rendit maître de leur armée. Le Comte de Graſſe, ſur ſon invitation, s'étoit emparé de la baie de Cheſapeak. La Flotte Angloiſe, commandée par l'Amiral Graves, l'empêcha de tenir dans la baie, & il ſe retira après avoir livré un combat: le Comte de Barras vint ſe ſtation-

ner à la place du Comte de Grasse. Les troupes Américaines, réunies enfin à Williamsbourg, marchèrent en divers rayons vers York avec une célérité étonnante. Le Général Anglois, pressé de toutes parts, sans espoir de retraite, se rendit le 18 Octobre (1). Le Marquis de la Fayette se distingua dans cette action, où il développa tous ses talens & toute sa sagesse. Le Marquis de Saint-Simon commandoit la gauche de l'armée combinée. Le Baron de Viomesnil conduisoit l'armée du Comte de Rochambeau, & le Duc de Lauzun repoussoit Tarleton (2). La prise de Cornwallis plaçoit Vashington parmi les plus fins & les plus habiles Généraux des siècles passés : il y donna des preuves d'une prudence consommée, & d'un esprit de

(1) 1781.

(2) On doit s'appercevoir que j'omets tous les détails militaires, parce qu'ils n'entrent point dans mon plan.

combinaiſon rare & preſque unique. Le Comte de Rochambeau partagea l'honneur de cette journée que Vashington avoit ſi bien concertée.

La joie des Américains ne connut point de meſure ; leur reconnoiſſance envers la France éclata d'une manière peu équivoque. . . Quelle douce récompenſe de cinq ans de guerre! Le tableau des incendies, des dévaſtations, les débris amoncelés, tous les fléaux de la guerre étoient effacés par la perſpective d'un avenir brillant ; les ſecours furent promis pour terminer glorieuſement une auſſi belle entrepriſe. La Banque de Penſylvanie avoit reçu dès ſa première naiſſance, des ſouſcriptions, monnoie courante (1), pour trois cents mille livres.

Les fonds étoient réglés à cinq cents mille livres ſterling, papier-monnoie ; la reconnoiſſance ne fut plus captive. On

(1) Le 17 Juin.

ordonna d'élever des monumens à la mémoire de Montgommery, du Baron de Kalb : dans le même temps on rayoit le nom d'Arnold de la liste des citoyens ; on le déclaroit infâme, & on accordoit à chacun des trois Volontaires qui avoient arrêté le Major André, une pension de deux cents dollars. Les Milices n'avoient ni souliers, ni habits, mais elles savoient s'en passer. *Eh bien*, disoient-elles, *si nous ne trouvons rien à manger, allons dormir.* Les Dames de Boston travailloient aux chemises des Milices, & chacune brodoit son nom sur son ouvrage ; les taxes étoient exorbitantes, on payoit ; le plus opulent portoit la moitié de sa fortune, & imitoit John Tracy qui avoit donné l'exemple. La confiance & des succès soutenoient tous les Habitans ; les Volontaires grossissoient journellement l'armée ; les recrues accouroient sans être mandées. Les désertions jusques-là avoient été regardées comme une sorte

d'épidémie militaire qui afflige les Etats mal gouvernés. Les Américains les punissoient & les prévenoient. Mais l'espoir d'être enfin libres, une fois établi dans leur cœur, on vit se rallumer cette flamme patriotique qui anima les Romains. Les familles repoussèrent avec mépris celui qui avoit abandonné les drapeaux; il fallut, comme on le voit encore parmi les Suisses, que le déserteur renonçât en même temps à son pays & à sa famille. On vit un père ramener lui-même au camp du Lord Sterling deux fils transfuges, & présenter leur tête coupable à la peine méritée. Le Général, ému de ce beau dévouement, pardonna aux enfans: le père, étonné d'une grace inattendue, pleure & dit: *Milord, c'est plus que je n'avois espéré.*

Je n'oublierai point de rappeler l'action & la harangue de M. Langhedon: le Général Bourgoyne s'avançoit; la Chambre du Conseil peroroit sur le danger;

danger; on se débattoit. M. Langhedon vint & dit : *Messieurs, vous pouvez parler tant que vous voudrez, mais je sais que l'ennemi est sur nos frontières, & je vais prendre mes pistolets & combattre.* On l'écouta, les débats cessèrent; on le suivit, & on combattit.

Ce n'est point sans enthousiasme, qu'on est témoin d'un dévouement aussi entier : l'exemple seroit perdu si tous ceux à qui il est donné restoient froids & muets. Chacun reçoit une portion de cette chaleur, & va la communiquer de proche en proche : tel est l'heureux effet des constitutions républicaines, où le danger est commun, & regarde tous les enfans de la patrie. La Religion vint à son tour remplir la plus auguste de ses fonctions. Parmi les Ministres, on distingua le jeune Barkminster, & le Docteur Cooper : l'un & l'autre prêchoient l'union, & trouvoient assez de mouvemens oratoires dans la grandeur

de leur ſujet. Le Corſaire Paul Jones avoit été remercié par le Congrès. Les actions multipliées de bravoure & les priſes nombreuſes qu'il avoit faites, avoient contribué à faire expédier les lettres de repréſailles pour courir ſur les Anglois. On avoit ouvert un emprunt en faveur des Habitans de la Caroline méridionale qui avoient refuſé de ſeconder les projets des Anglois. La nouvelle du Traité de Commerce entre la Hollande & les Etats-Unis, ajouta un nouveau rayon à l'alégreſſe publique. Dix-ſept Vaiſſeaux étoient déja ſortis des chantiers de l'Amérique. Une liberté entière de commerce appeloit toutes les Nations à concourir à l'accroiſſement de la Marine des Inſurgens. Les conceſſions de terres que le Congrès offroit, engageoient les Allemands & les Heſſois à déſerter : les amniſties réconcilioient avec les Etats ceux qui avoient pris la cauſe de la Grande Bretagne. Vashington fit plus : il crut pouvoir arrêter

les hoſtilités pour procurer à ſon armée un repos dont elle pouvoit avoir beſoin. C'eſt pendant cette trève qu'il fut accueilli dans Philadelphie aux acclamations publiques & au ſon de toutes les cloches. Il étoit le Héros de ce Continent : ſa femme reçut à ſes côtés tous les honneurs que les Grecs rendirent autrefois à l'épouſe vertueuſe de Phocion. Les larmes qu'on répandit ſur la mort du brave Major Putnam, & ſur celle du Major Philips empoiſonné, & de tous ceux qui avoient bien ſervi la Patrie, rappelèrent de triſtes ſouvenirs, & ſuſpendirent les éclats de l'alégreſſe. Huntington, Préſident du Congrès, donna ſa démiſſion pour cauſe de mauvaiſe ſanté; on élut Thomas Kean.

Le Congrès étoit alors compoſé de Membres de toutes les Sectes, mais réunis par la politique de l'Etat, amis & paiſibles. Le Conſeil de Philadelphie ſe félicitoit d'avoir aboli la ſervitude, & établi une Univerſité ſous les auſpices de la

tolérance. Les emprunts négociés en Hollande, en Espagne réussissoient peu ; la France seule ne mettoit point de bornes à sa protection : elle avoit déja prêté seize millions au Congrès : ce n'étoit point assez pour les besoins des Etats-Unis ; il ne restoit dans la caisse qu'un million de dollars. Il fut convenu qu'on leveroit sur les Etats-Unis huit millions pour la dépense de l'année 1782 (1). Les Agens Américains étoient rencontrés dans toutes les Cours, & dans les Places commerçantes (2) ; ils achetoient de ceux qui vouloient leur vendre à

(1) Adams le fils achetoit en Suède des canons de fer.

(2) Chaque Province fut taxée de la manière suivante.

Newhampshire, à la somme de	373,398 liv.
Massachusset, ...	1,370,596
Rhod-Island, ...	216,684
Connecticut, ...	747,196
New-York, ...	375,598
New-Jersey, ...	1,485,679

crédit, ſous le cautionnement du Congrès. Ils tiroient des lettres-de-change ſur leurs Miniſtres dans les Cours d'Europe; la plupart de ces lettres étoit proteſtée & retardée.

Le calcul des pertes faites ſur les Anglois, devoit humilier la Grande Bretagne. « Les Iſles de Saint-Vincent, la
» Dominique, la Grenade, Tabago,
» Saint-Euſtache, Saint-Martin, la
» Floride ne lui appartenoient plus; les
» garniſons de Penſacola, Fort Omar,
» le Sénégal, avoient été faites priſonnières, ainſi que les deux nombreuſes
» armées des Généraux Bourgoyne &

Penſylvanie, ...	1,120,794 liv.
Delaware, ...	112,085
Maryland, ...	933,996
Virginie, ...	1,307,594
Caroline Septentrionale, ...	622,677
Caroline Méridionale, ...	373,598
Géorgie, ...	24,905
	8000,000 piaſt.

» Cornwallis, ſans compter la perte » inévitable de treize belles Provinces » dans l'Amérique Septentrionale. » M. Laurens avoit été enfin élargi, ſous la condition de ſe repréſenter dans ſix mois, & de donner caution ; il fut peu de temps après exempté de ces deux obligations, & partit pour la Hollande, où il étoit un des cinq Commiſſaires chargés de faire la paix.

Tant de revers avoient contraint les Anglois à tenir un langage moins confiant. Les factions ſe multiplioient ; on cenſuroit toutes les opérations du Miniſtère ; on ſe plaignoit qu'on eût employé trois cents quarante mille hommes à une guerre défenſive, tandis que l'Eſpagne & la France qui agiſſoient offenſivement, n'en avoient pas tant à leur ſolde ; qu'on n'eût rien retiré des ſoixante & dix-huit mille hommes envoyés en Amérique. On menaçoit le Gouvernement de former des aſſociations ; les tréſors avoient été diſſipés ; le commerce

étoit ruiné, des millions de citoyens ne vivoient plus ; le poids excessif des taxes étoit trop lourd ; le génie de Lord North avoit créé par-tout des impôts & établi des droits : quarante millions sterling avoient été dépensés sans la moindre utilité. La dette nationale avoit été surchargée de deux cents quarante millions sterling ; l'intérêt annuel, en y joignant les frais de régie, étoit de huit millions quatre cents mille livres sterling ou environ. La Banque d'Angleterre avoit prêté environ douze millions sterling au Gouvernement ; & avoit été nécessitée d'augmenter le nombre des billets : la retraite des Hollandois la jetoit dans un embarras singulier ; elle fit un appel de huit pour cent aux Actionnaires. Depuis le commencement de la guerre, on comptoit environ cinq mille maisons commerçantes qui avoient fait banqueroute. Enfin la balance du commerce avoit baissé de quatre millions comparativement à la guerre de 1756. Les

Manufactures étoient tombées ; la valeur des propriétés foncières étoit réduite à la moitié ; le crédit public étoit anéanti par l'intérêt énorme des emprunts. On proposoit des moyens d'économie ; la Chambre des Communes demandoit la réduction des places & des pensions. On accusoit de vénalité les Membres du Parlement qui avoient favorisé les vues du Ministère ; on desiroit la révocation des loix pénales prononcées dans la onzième année du règne de Guillaume III, contre les Catholiques Romains. Les prisons cependant étoient remplies de ceux qui se déclaroient ouvertement contre le Ministère, pour l'Amérique, ou en faveur de l'Irlande.

On vouloit enfin renoncer à l'Amérique, & se contenter d'un traité d'alliance. Cette scission paroissoit évidente ; on ne comptoit plus sur la nouvelle Ecosse ni sur le Canada, l'une ne valoit point la peine d'être gardée, l'autre étoit plus à charge que lucrative : les

intérêts mercantiles de l'Angleterre, & ceux de l'Amérique, disoit on, seront désormais incompatibles. Celle-ci enlevera à l'ancienne Métropole la moitié de son commerce en bois, fret & pêche; il en naîtra nécessairement des haines, des rivalités : la conservation du Canada, de la nouvelle Ecosse, des Florides, ou de quelque terrain occasionneroit des guerres de limites. On vouloit imiter la France, renoncer à toute possession territoriale. Le Prince de Galles s'étoit déclaré hautement pour l'évacuation de l'Amérique.

Lord North répondoit à la Chambre des Communes : « Il est vrai que j'ai » conseillé la guerre, je l'ai pensé avec » la majeure partie de cette Chambre. » L'Angleterre ne pouvoit se désister » lâchement de sa Souveraineté. » Il avoit raison; on n'avoit cessé de s'écrier : il faut humilier les Colonies. On venoit d'envoyer en Amérique le Comte de Carlisle, le Gouverneur Johnstone,

M. William Eden, en qualité de Commiſſaires pour traiter de la paix; mais comme ils n'étoient point chargés de propoſer l'indépendance, ils ne furent point écoutés. Ne pouvant rien gagner par la perſuaſion, ils eſſayèrent de corrompre, & furent mépriſés. On ne peut, diſoit-on à Londres dans le même temps, reconnoître l'indépendance de l'Amérique; *ce ſeroit le dernier ſoleil de l'Angleterre.*

Lord North & les autres Miniſtres avoient donné leur démiſſion, & s'étoient retirés avec beaucoup de dignité. L'ancien & le nouveau Miniſtre ne tardèrent point d'être déſunis. Le combat de l'Amiral Parker, contre la Flotte Hollandoiſe, ne fut point déciſif; c'étoit peut-être la ſeconde fois que des femmes avoient ſoutenu une bataille navale, & panſé ſur leurs bords les matelots qui étoient bleſſés; elles ne voulurent point abandonner leurs amans & leurs maris.

L'eſcadre du Comte de Graſſe ayant combattu l'armée Angloiſe (1), & cette bataille n'ayant point procuré à la Grande Bretagne les avantages qu'elle en eſpéroit, la guerre finit : l'Angleterre ne pouvoit plus la continuer. Vashington déſigna en Amérique le poſte de Dobbs Ferry aux Parlementaires de Londres pour la paix. M. Richard Oſweil fut chargé d'approuver, au nom du Roi, l'indépendance des Etats-Unis : Londres fut la troiſieme Puiſſance qui la reconnut : la Reine de Portugal accéda à cette reconnoiſſance. Verſailles fut le rendez-vous convenu pour l'Europe. Les Américains avoient donné tous les pouvoirs néceſſaires : la Grande Bretagne avoit envoyé M. Gréenville pour la négocier ; le Traité fut ſigné en Février 1783.

La paix fut fondée ſur les principes de la plus exacte équité (2) : la France

(1) 9 Avril 1782.

(2) On ſait avec quelle nobleſſe la France

fut remise au même état à peu près qu'elle étoit avant 1756. Il resta aux Anglois la Barbade, Antigues, la Jamaïque : Sainte Lucie, trois Colonies aux Isles du Vent. Les Espagnols & les Hollandois eurent les Florides & Minorque. Quelle différence pour la Cour de Londres de ce Traité comparé à celui du mois de Février 1763 ! La France & l'Espagne lui avoient donné à perpétuité ce même Continent qu'elles affranchissoient maintenant.

Le Danemarck, la Russie & les Cours du Nord signèrent des Traités de Commerce avec les Américains. Les Danois s'empressèrent de leur accorder les mêmes honneurs qu'on rend aux Vaisseaux des grandes Républiques : le pavillon à treize bandes des Etats-

---

a renoncé aux intérêts des sommes qui lui étoient dues, & toutes les facilités qu'elle a accordées pour le remboursement des dix-huit millions qu'elle a prêtés aux États-Unis.

Unis se montra dès le mois de Mars 1784, à Hambourg, & ensuite à Terre-Neuve.

Une amnistie générale avoit été prononcée par les Américains, de laquelle Gallovay, Arnold & quelques autres furent exceptés; les Loyalistes laissèrent éclater leur désespoir à la nouvelle de la paix : les Américains n'étoient point disposés à les traiter avec douceur, la première résolution prononça leur bannissement; la Virginie ne dissimula point ses soupçons; elle ne vouloit élever aux Places que ceux qui avoient tout sacrifié à la liberté; elle exigeoit que le tableau des élections fût rendu public avant la promotion. La Caroline Méridionale avoit donné l'exemple l'année précédente. L'Amérique avoit perdu pendant les sept années que la guerre avoit duré, un million de sujets (1);

(1) En 1775 le Congrès comptoit 3,371,869 ames; en Janvier 1783, il n'y en avoit plus que 2,387,300.

c'eſt à ce prix qu'elle a conquis ſa liberté & qu'elle a été placée unanimement & ſans délai au rang des grandes Puiſſances. La Suiſſe & la Hollande attendirent plus long-temps cet honneur.

La première opération du Congrès après la paix, fut de marquer ſa reconnoiſſance envers Louis XVI, par un monument éternel élevé ſur la principale place, devant le lieu d'aſſemblée. L'inſcription eſt touchante; elle annonce tous les efforts dont les Américains ont payé leur liberté, & ce qu'ils doivent au Roi de France (1). Ils conſacrèrent un jour anniverſaire pour renouveller la fête de la liberté. L'Etat

---

(1) INSCRIPTION.

Poſt Deum
Diligenda & ſervanda eſt libertas;
Maximis empta laboribus,
Humanique ſanguinis flumine irrigata,
Per imminentia belli pericula,
Juvante.

de Maſſachuſſet, au lieu de ſe diſtinguer par des illuminations & des cris, recommanda un jour d'abſtinence, où toutes les années on remercîroit le Ciel des deux biens qu'il leur procuroit, la liberté & la paix.

Après avoir rendu cet hommage à un Roi protecteur, ils réſolurent (1) d'élever au Général Vashington une Statue équeſtre en bronze, dans l'endroit où le Congrès établiroit ſa réſidence. Il doit être vêtu à la Romaine, » tenant un bâton de commandement » dans ſa main droite; ſa tête entou» rée d'une branche de laurier; la Statue » ſupportée par un piédeſtal de marbre,

---

Optimo Galliarum Principe Rege
Lud. XVI.
Hanc Statuam Principi Auguſtiſſimo
Conſecravit;
Et æternam, pretioſamque beneficii memoriam
Grata Reipublicæ veneratio
Ultimis tradit Nepotibus.

(1) Le 17 Août 1783.

» où feront repréfentés les événemens » où Vashington s'eft diftingué. L'éva» cuation de Bofton, la prife des Hef» fois à Trenton, la bataille de Prin» ce-Town, l'action de Monmouth, » la reddition d'York. Sur la partie » fupérieure du piédeftal feront gravés » ces mots : Cette Statue a été élevée » par ordre des Etats-Unis affemblés en » Congrès, l'an de grace 1783 (1), en » l'honneur de George Vashington qui » a commandé glorieufement en chef » les armées des Etats-Unis de l'Améri» que pendant la guerre qui a affuré leur » liberté, leur fouveraineté, leur indé» pendance (2) ». La Virginie a donné

---

(1) Ce n'eft pas la premiere Statue, comme on avoit dit, élevée dans le Continent. L'une a été élevée au Miniftre Pitt ou Lord Chatam, à Charles-Town ; elle eft à pied, tendant la main au Peuple.

Tout eft à New-Yorck pour George III.

(2) La Statue devoit être jetée en bronze à Paris.

à Vashington 50 lots dans la nouvelle navigation de la rivière de Potowmake & cent lots dans la rivière de James (1). L'Université de Philadelphie lui a conféré le degré de Docteur en Droit (2). Cette distinction paroîtroit singulière en Europe ; mais n'ayant point de dictature, point de grade militaire à créer, on ne peut dans une République honorer le grand homme que par des distinctions qui marquent l'estime & le respect qu'il a inspirés. Vashington, aux talens du Général, unit les connoissances d'un grand Législateur (3) auquel ces grades ne sont jamais étrangers. Le

(1) On prétend que cette concession peut être évaluée à 42,000 piastres.

(2) Le célèbre Houdon, Sculpteur François a été prié par le Congrès d'aller modeler la tête de Vashington ; il est parti & il est de retour.

(3) Il n'est âgé que de cinquante-trois ans. En 1759, il étoit Colonel.

Marquis de la Fayette fut le troisième qui reçut des témoignages d'estime du Congrès ; on lui fit présent d'un terrain considérable. La Pensylvanie & la Virginie ont donné son nom à deux Comtés.

Pour signaler leur reconnoissance d'une manière encore plus digne du jeune Héros qui avoit volé au secours de l'Amérique, les Etats-Unis ont employé le ciseau de l'Artiste François qui modeloit Vashington : leur Député en France a été chargé de déposer au nom du Congrès (1), le Buste du Marquis de la Fayette, dans la principale Salle de l'Hôtel de Ville de Paris. Ce présent a été reçu avec une acclamation unanime : on va contempler une effigie universellement révérée, & on relit avec attendrissement l'inscription

(1) Cette inauguration s'est faite dans le mois d'Octobre de cette même année 1786.

qui a rappelé si heureusement le souvenir de Germanicus.

Fruitur famâ sui.

Le premier soin de Vashington, & le dernier qui lui restât à remplir, fut d'assurer le sort des milices. Il pria le Congrès d'assigner à chaque soldat la portion de terrain qui lui avoit été promise, ainsi que la solde entière pendant cinq années, ou la demi-paie pour toute la vie. Il résigna ensuite ses places, après avoir déposé au Congrès les registres de ses comptes écrits de sa main, dans lesquels tous les objets de dépense pendant huit années qu'il a commandé l'armée, sont motivés avec la plus grande exactitude : il alloit dans la Virginie achever sa carrière comme un simple citoyen. Les conseils qu'il donne à ses compatriotes, dans la lettre où il leur fait ses adieux, sont l'expression d'une ame forte, mais modeste. Je ne puis me refuser au plaisir

de la transcrire (1), d'autant plus qu'elle est profonde, & qu'elle peint en Législateur sage, l'état des Confédérés, leurs besoins & la nécessité de l'existence fédérative.

« Le grand objet pour lequel j'ai eu l'honneur d'avoir un commandement au service de mon pays, étant rempli, je me prépare à le résigner entre les mains du Congrès, & à rentrer dans cette retraite domestique que je n'ai quittée qu'à regret, après laquelle je n'ai pas cessé un instant de soupirer, & dans laquelle, loin du tumulte & du fracas du monde, je compte passer le reste de ma vie dans un repos qui ne sera plus interrompu; mais avant d'exécuter cette résolution, je crois qu'il est de mon devoir de vous féliciter des événemens glorieux que le Ciel a daigné produire en notre faveur, de prendre congé de votre Excellence, & de donner ma bénédiction finale à

(1) Elle est du 18 Juin 1783.

ce pays ; au ſervice duquel j'ai paſſé la fleur de mes ans, pour lequel j'ai conſumé tant de jours dans l'anxiété, tant de nuits conſacrées aux veilles, & dont le bonheur qui m'eſt extrêmement cher, ne conſtituera jamais une partie médiocre du mien. Pénétré de la plus vive ſenſibilité dans cette circonſtance heureuſe, je réclamerai de votre indulgence la liberté de m'étendre davantage ſur le ſujet de notre ſatisfaction réciproque.

Les citoyens de l'Amérique, placés dans une poſition digne d'envie, ſeuls Propriétaires & Souverains uniques d'un vaſte Continent qui réunit les différens ſols & climats du monde, & qui produit toutes les choſes néceſſaires & agréables à la vie, ſont, en conſéquence de la paix, reconnus abſolument libres & indépendans. A dater de ce moment, Ils doivent être regardés comme des acteurs déployant leurs talens ſur un théâtre, expoſés aux yeux de l'Univers, & qui ſemble ſingulièrement deſtiné

par la Providence au développement de la grandeur & de la félicité humaine. Non-ſeulement ils ſe trouvent environnés de tout ce qui peut ſatisfaire les jouiſſances privées ; mais le Ciel a mis le comble aux bénédictions qu'il a repandues ſur eux, en leur donnant, pour compléter leur félicité politique, des moyens infiniment plus sûrs que ceux qu'aucune autre Nation a jamais eus à ſa diſpoſition.

On ſentira mieux la juſteſſe de ces obſervations, ſi l'on ſe rappelle les circonſtances heureuſes où notre République a pris rang parmi les Nations. Les fondemens de notre Empire n'ont point été poſés dans les ſiècles ténébreux de l'ignorance & de la ſuperſtition, mais à une époque où les droits de l'homme étoient même connus. Les recherches de l'eſprit humain, de la félicité ſociale, ont été portées à une très-grande étendue ; les tréſors des connoiſſances acquiſes par les travaux des Philoſophes, des Sages & des

Légiſlateurs ſe ſont accumulés pendant une longue ſuite d'années ; & dans leurs écrits ouverts au monde entier, nous pouvons puiſer des connoiſſances qui peuvent être heureuſement appliquées à la formation de notre Gouvernement ; la culture libre des Belles-Lettres, l'extenſion illimitée du Commerce, le rafinement progreſſif des mœurs, l'élévation inſenſible des idées, & par-deſſus tout la lumière pure & bienfaiſante de la philoſophie, ont, par leur influence, amélioré l'eſpèce humaine, & ajouté encore aux biens qui réſultent de la Société. C'eſt dans cette période fortunée que les Etats-Unis ont reçu l'exiſtence, & s'il arrivoit que leurs citoyens ne fuſſent pas complétement libres & heureux, ce ſeroit leur faute. Ce moment eſt pour eux la pierre de touche politique ; les yeux du monde entier ſont fixés ſur eux ; c'eſt celui d'établir ou de perdre pour jamais leur caractère national ; c'eſt celui qu'il faut

faiſir pour donner au Gouvernement fédéral le nerf & l'énergie qui le mettront en état de répondre au but de ſon inſtitution. La chûte ou la proſpérité des Etats-Unis dépend du ſyſtême politique qu'ils vont adopter ; & dans cette alternative, il eſt encore incertain ſi la révolution ſera réellement une bénédiction ou une malédiction, non-ſeulement pour la génération actuelle, mais pour pluſieurs millions d'hommes à naître.

Ceux qui ne penſent pas comme moi en matière politique, pourront me reprocher de m'écarter de la ligne tracée par mon devoir ; mais la droiture de mon cœur, la part que j'ai priſe aux affaires, ma réſolution de ne plus m'en mêler, le deſir ardent que j'éprouve de jouir tranquillement dans une vie privée, après tous les travaux de la guerre, des avantages qui réſultent d'un Gouvernement ſage ; tout doit convaincre mes concitoyens que je ne puis avoir

des

des vues ſiniſtres, en communiquant avec ſi peu de réſerve les opinions contenues dans cette adreſſe.

Quatre choſes, ſelon mon opinion, ſont eſſentielles à l'exiſtence des Etats-Unis.

Une union indiſſoluble des Etats ſous une tête fédérale.

Un égard ſacré pour la Juſtice publique.

L'adoption d'un établiſſement convenable en temps de paix.

Enfin une diſpoſition pacifique & amicale parmi les Habitans des Etats-Unis, & qui ſeule peut les conduire à oublier les préjugés locaux, à faire les conceſſions mutuelles qu'exige la proſpérité générale, & même, dans quelque cas, à ſacrifier leurs avantages perſonnels l'intérêt de la communauté.

Je ferai quelques obſervations ſur les trois premiers articles; j'abandonnerai le dernier au bon ſens & à la conſidération ſérieuſe de ceux qui y ſont intéreſſés.

Si les Etats ne permettent pas au Congrès l'exercice des prérogatives dont la constitution l'a indubitablement revêtu, tout tendra rapidement à l'anarchie & à la confusion ; il est indispensable, pour le bien des Etats pris séparément, qu'il réside quelque part un pouvoir suprême pour régler & gouverner les intérêts généraux de la République confédérée ; sans cela l'union ne peut être de longue durée : il faut que chaque Etat se prête aux demandes du Congrès. Du parti contraire, il ne peut résulter que les suites les plus funestes : toutes mesures tendantes à dissoudre l'union, à violer ou à diminuer l'autorité souveraine, doivent être considérées comme hostiles ; en un mot, à moins que par la concurrence des Etats-Unis, nous ne soyons mis à portée de participer aux fruits de la révolution, & de jouir des avantages essentiels de la société civile, sous une forme de gouvernementt aussi pur, si bien à l'abri des dangers de l'op-

preſſion que celui qui a été conçu & adopté par les articles de la Confédération. On aura à regretter tant de ſang, tant d'argent prodigués ſans objet, tant de ſouffrances ſupportées ſans compenſation, tant de ſacrifices faits en vain.

Ce n'eſt que dans notre caractère d'Etats-Unis, formant un ſeul empire, que notre indépendance eſt reconnue par les Nations étrangères; que notre puiſſance peut mériter leurs égards, & notre crédit ſe ſoutenir chez elles. Les Traités des Puiſſances Européennes avec les Etats-Unis de l'Amérique, deviennent nuls au moment de la diſſolution de l'union : nous nous trouvons alors à peu près dans l'état de nature, ou peut-être une expérience funeſte nous apprendra-t-elle qu'il eſt une progreſſion naturelle & néceſſaire de l'extrémité de l'anarchie à l'extrémité de la tyrannie, & que le pouvoir arbitraire s'établit, on ne peut pas plus aiſément, ſur les ruines de la liberté, quand on en abuſe

jusqu'au point de la porter jusqu'à la licence.

Quant à l'observance de la justice publique, le Congrès dans sa dernière adresse aux Etats-Unis, a presque épuisé ce sujet; il a fait sentir si fortement l'obligation où se trouvent les Etats de rendre une justice complette à tous nos créanciers publics; il s'est exprimé à ces égards avec tant de dignité & d'énergie, que je ne pense pas que quiconque s'intéresse réellement à l'honneur & à l'indépendance de l'Amérique, puisse hésiter sur la nécessité d'adopter les mesures proposées. Si elles ne sont mises à exécution immédiate, on verra arriver une banqueroute nationale avec toutes ses funestes suites, avant qu'il soit possible de proposer ou d'adopter aucun autre plan; toutes les circonstances sont pressantes; telle est l'alternative qui se présente dans ce moment aux Etats-Unis. Il n'est pas douteux que le pays ne soit

en état d'acquitter les dettes qu'il a contractées pour sa défense : soyons justes, comme Nation, remplissons les contrats publics que le Congrès avoit le droit indubitable de passer pour soutenir la guerre avec cette même bonne foi dont nous nous supposons tenus nous-mêmes à l'égard de nos engagemens personnels, en attendant que l'on inculque fortement dans l'esprit des citoyens de l'Amérique, une attention sérieuse à se livrer avec empressement à leurs occupations comme individus & comme membres de la Société : c'est alors qu'ils donneront du nerf aux ressorts du gouvernement, & qu'ils vivront heureux sous sa protection. Chacun recueillera les fruits de son travail, chacun jouira de ses acquisitions sans molestation & sans danger.

Dans cet état de liberté & de sécurité parfaite, qui pourroit marquer de la répugnance à détacher une très-petite portion de sa propriété pour soutenir

les intérêts communs de la Société, & donner de la consistance à la protection du Gouvernement? Qui ne se rappelle pas les déclarations si souvent répétées au commencement de la guerre, que nous serions complétement satisfaits, si au prix de la moitié de nos possessions, nous pouvions défendre le reste? Où trouvera-t-on un homme qui veuille être redevable de la défense de sa personne & de sa propriété aux efforts, à la bravoure, à l'effusion du sang d'autrui, sans faire lui-même un généreux effort pour acquitter la dette de l'honneur & de la reconnoissance? Dans quelle partie du Continent trouverions-nous un homme, un corps d'hommes qui osât, sans rougir, proposer des mesures tendantes à frustrer le soldat de sa solde, le créancier public de ce qui lui est dû? Au reste, si l'on se refusoit à la demande faite des fonds destinés à payer l'intérêt annuel de la dette publique, & si un pareil refus faisoit

revivre tous les maux dont nous venons de voir l'heureux terme, le Congrès qui, dans tout ce qu'il a fait, a montré beaucoup de magnanimité & de juſtice, ſera juſtifié aux yeux de Dieu & des hommes.

Quant à moi, convaincu dans le fond de ma conſcience, d'avoir, tout le temps que j'ai été le ſerviteur de mon pays, agi de la manière qui m'a paru la plus avantageuſe aux intérêts réels des Etats-Unis, m'étant en quelque ſorte rendu garant envers l'armée, que ſon pays finiroit par lui rendre juſtice ; ne cherchant à dérober aux yeux de l'Univers aucune partie de ma conduite officielle, j'ai jugé convenable de mettre ſous les yeux de votre Congrès, la collection des papiers relatifs à la demi-paie & à l'arrangement qui lui a été ſubſtitué, & que le Congrès a accordé aux Officiers de l'armée. Je me bornerai à obſerver que les réſolutions du Congrès à cet égard, ont auſſi indubitablement & abſolument force de loi ſur les Etats-

Unis, que les actes les plus ſolemnels de confédération ou de légiſlation.

Quant à l'idée que je ſais avoir été conçue que la demie-paie & ſa commutation ne doivent être conſidérés que ſous le point de vue odieux de penſion ; c'eſt une idée qu'il faut abſolument rejeter. Cette meſure ne doit être conſidérée que comme une compenſation raiſonnable offerte par le Congrès, dans un temps où il n'avoit autre choſe à offrir aux Officiers de l'armée pour des ſervices qui étoient alors à rendre. C'étoit une partie de leur contrat d'engagement, le prix de leur ſang & de votre indépendance : c'eſt une dette d'honneur ; on ne peut la regarder ni comme penſion, ni comme gratification ; elle ne peut ceſſer d'exiſter, que lorſque la bonne foi l'aura acquittée.

Avant de quitter le ſujet de la juſtice publique, je ne puis me diſpenſer de faire mention des obligations qu'a ce pays à cette claſſe méritante de vétérans,

tant Officiers ſubalternes que ſoldats, qui ont été congédiés comme hors d'état de ſervir, avec une penſion viagère : rien ne peut les ſouſtraire à la misère la plus compliquée, que le paiement ponctuel de ce qui leur eſt accordé annuellement; il n'eſt pas poſſible de concevoir un ſpectacle plus affligeant que le ſeroit celui de tant de braves gens obligés de mendier leur pain de porte en porte.

J'ai peu de choſe à dire ſur le troiſième article qui concerne la défenſe de la République; il n'eſt guère douteux que le Congrès ne recommande un établiſſement convenable en temps de paix, & qu'il ne faſſe en même temps attention à la néceſſité de mettre les milices de l'Union ſur un pied régulier & reſpectable. La milice de ce pays doit être regardée comme le palladium de notre ſécurité ; il faut donc que celle de tout le Continent ſoit uniforme.

Enfin, ſi je ne craignois d'étendre

cette lettre déja trop prolixe, je pourrois démontrer qu'en moins de temps, avec beaucoup moins de dépenses, on auroit pu conduire la guerre à cette même issue favorable, si l'on eût développé les ressources du Continent; que les détresses, les attentes frustrées qui se sont renouvellées si souvent, ont dans beaucoup de cas résulté d'un défaut d'énergie dans le gouvernement continental, plutôt que d'un défaut de moyens de la part des Etats individuels; que l'inefficacité des mesures résultant d'un défaut d'autorité suffisante dans le pouvoir suprême, d'une condescendance pareille de la part de quelques Etats aux requisitions du Congrès, & d'un défaut de ponctualité de la part de quelques autres, en refroidissant le zèle de ceux qui étoient portés à mieux faire, ne servoit qu'à accumuler les dépenses de la guerre, & à faire manquer l'effet des plans les mieux concertés; qu'en un mot le découragement occasionné

par les difficultés & les embarras dans lesquels nos affaires se trouvoient enveloppées par ce moyen, auroient produit il y a long-temps la dissolution de toute armée, moins vertueuse & moins persévérante que celle que j'ai eu l'honneur de commander.

Mais en faisant mention de ces faits qui sont notoires, & que je cite comme autant de défauts de notre Constitution fédérale, particuliérement plus sensibles dans la conduite d'une guerre, je desire qu'il soit entendu, que de même que j'ai toujours pris plaisir à reconnoître publiquement l'assistance que j'ai reçue de toutes les classes de citoyens, de même je m'estimerai toujours heureux de rendre justice aux efforts sans exemple qu'ont faits en beaucoup d'occasions intéressantes les états individuels.

J'ai exposé ainsi tout ce que je desirois faire connoître avant de résigner mon emploi entre les mains de ceux

qui me l'ont confié : ma tâche eſt remplie ; je prends actuellement congé de V. E. en qualité de premier Magiſtrat de votre Etat : je fais en même temps mes derniers adieux aux ſoins attachés aux places & à tous les emplois de la vie publique.

La ſeule & dernière requête qui me reſte à faire à V. E. eſt de communiquer ces ſentimens à votre Corps légiſlatif à ſa première aſſemblée, & qu'ils ſoient conſidérés comme un legs fait de la part d'un homme qui en toutes occaſions a ardemment deſiré d'être utile à ſon pays, & qui même, dans l'ombre de la retraite, ne ceſſera d'implorer ſur lui la bénédiction divine. La prière fervente que j'adreſſe dans ce moment au Ciel, eſt que Dieu vous prenne, ainſi que l'Etat que vous préſidez, dans ſa ſainte protection ; qu'il diſpoſe le cœur des Citoyens à cultiver l'eſprit de ſubordination & d'obéiſſance au Gouvernement ; à ſe porter mutuellement une

affection fraternelle, étendue sur tous les Concitoyens des Etats-Unis en général, & particulièrement sur ceux de leurs freres qui ont servi au champ de Mars; qu'enfin il lui plaise très-gracieusement nous disposer tous à faire justice, à aimer la clémence, & à nous conduire avec cette charité, cette humilité & cet esprit pacifique qui formoient le caractère de l'Auteur divin de notre religion. Sans une humble imitation de l'exemple qu'il nous a donné dans toutes ces choses, nous ne pouvons jamais espérer de devenir une Nation heureuse ». —

S'il eût manqué quelques traits à l'éloge du Général Vashington, si la connoissance des hommes, des affaires, si la noblesse de ses sentimens, si son patriotisme pur & désintéressé, n'avoient reçu le tribut mérité d'une admiration universelle; cette lettre suffiroit pour le placer d'une maniere convenable parmi les plus grands législateurs : cette lettre qui est en même temps l'expression de ses

regrets, & une leçon à ses compatriotes, paroîtra à tous ceux qui sauront la méditer, un tableau fidèle de la situation des esprits de ses compatriotes.

Il étoit bien vrai qu'à la paix les mécontentemens éclatèrent, toutes les Provinces réclamèrent contre le traité. On murmuroit contre le second pacte d'union (1) devenu offensif & défensif, qui attribuoit au Congrès le pouvoir d'agir en qualité de Corps législatif, représentant chaque Etat « pour faire » la guerre & la paix, pour proposer » des taxes, nommer les Ministres dans » les Cours étrangères : les Etats s'é» toient réservés, chacun en particulier, » le droit de donner des instructions à » leurs Délégués au Congrès, ainsi qu'à » leurs Agens au dehors, relativement » à la paix & au commerce. »

On négligea les avis de Vashington; les soldats demandèrent, les armes à la

(1) 1780.

main (1) ce qui leur étoit dû; ils étoient au nombre de 400. Le Congrès se trouvant investi par une soldatesque armée, se sépara & s'ajourna à Prince-Town dans le New-Jersey; on parvint à appaiser les Mécontens : les Officiers qui les avoient excités, prirent la fuite.

Mais il importoit de prévenir de nouvelles émeutes, & de satisfaire les créanciers qui sollicitoient le paiement de la dette publique. Le Congrès tous les six mois revenoit à l'état des dettes, & invitoit les Etats-Unis d'y pourvoir. La plupart refusoient de contribuer, & quelques-uns déclarèrent que s'il falloit supporter des impôts, mieux auroit valu ne point ensanglanter l'Amérique : d'autres rejetèrent formellement le Bill d'imposition, & on aura peine à le croire.

Comment & par quels moyens vou-

(1) Le 21 Juin 1783.

loit-on qu'une République ſubſiſtât ; & payât des dettes contractées pour les Etats-Unis ? Engagées collectivement au rembourſement, toutes les Provinces étoient contribuables ; c'étoit un cadaſtre que le Congrès devoit établir pour appeler chacun à ſa quotité. Les Penſylvaniens, ſi protégés par leurs ſituations, dont la Banque avoit été accréditée & ſoutenue par les Suiſſes & les Hollandois, trouvoient le vingt pour cent trop onéreux. On ſe plaignoit de l'égalité des taxes ; celles de l'intérieur ne vouloient point être impoſées comme celles qui ſont ſur les côtes où cette taille avoit été conſentie après de longues oppoſitions : mais les Etats de Virginie en arrêtèrent l'effet : on ſentoit à chaque heurtement, qu'il manquoit au Congrès un pouvoir plus étendu. C'étoit l'anéantir en l'obligeant de n'agir qu'après le conſentement de tous. Il falloit au contraire qu'il pût ordonner, quand le bien public l'exigeroit ; il ne pouvoit

ſubvenir au paiement des dettes; & quand il demanda de nouveaux pouvoirs, on conſentit aux taxes, & on dénia l'accroiſſement d'autorité qu'il ſollicitoit. Tous les Etats accordèrent des ſubſides; la Virginie établit un impôt de cinq pour cent ſur toutes les productions en général; Rhod-Iſland, New-Yorck & le plus grand nombre ſuivoient cet exemple : on promettoit, on ſignoit des délibérations, mais on n'exécutoit rien. Chaque Etat prenoit dans ſes aſſemblées générales, les meſures qui lui paroiſſoient les plus convenables à ſon commerce.

Enfin le Congrès déclara qu'il s'établiroit (1) à New-Yorck; on convint de fournir les fonds néceſſaires pour bâtir la Ville fédérative, celle qui doit déployer le luxe de la République. Puiſſe-t-elle ne point procurer à ſes habitans une influence dangereuſe, & ne pas reſ-

(1) 1784.

ſembler à nos Capitales qui attirent & pompent tous les ſucs des Provinces ! qu'elle ſoit du moins très-circonſcrite, qu'on n'y trouve que les Membres du Congrès & la Milice qui doit les protéger. Que dans ſes murs décorés des trophées de la liberté, on voie par-tout le génie de la République, la dignité de ſes repréſentans, & jamais le luxe des individus, ni le deſpotiſme ariſtocratique. Eh ! ſi vous aimez les beaux Arts, leur dirois-je, raſſemblez leurs brillans atteliers dans cette Ville : chargez-les du ſoin d'éterniſer les traits de vos héros. Que dans vos places, on rencontre les Statues de Vashington, ici celle de Varren, là celle de Green, plus loin celles d'Adam, d'Hancock, ces premiers proſcrits, celle de Francklin. Que dans un lieu ſilencieux, on aille gémir ſur le tombeau de Montgomery, qu'on retrouve couché ſur le marbre, le citoyen, ſes lauriers & tous vos ſouvenirs : c'eſt ainſi que les premiers Grecs con-

ſacrèrent la mémoire des Libérateurs & des Fondateurs de la Patrie. Reproduiſez dans vos Annales ces épiſodes antiques qui répandent ſur l'hiſtoire des Peuples anciens, cet intérêt du drame le plus touchant & le plus religieux. Toutes les fois que vous aurez de grands effets à préſenter, le génie ne tardera point de ſe former. Dans le moment où j'écris, vos Philoſophes, frappés des grandes ſcènes que vous avez repréſentées, méditent ſur la durée des empires, & ſe félicitent d'être placés entre la chûte d'un Gouvernement tyrannique, & la naiſſance d'un Etat libre : ils ne tarderont point d'écrire. Quand Machiavel compoſoit ſon livre, il voyoit des villes combattre pour leur liberté; Locke prit la plume par un mouvement d'indignation contre les affreuſes maximes de Filmer. Vous touchez à l'époque où les Républiques ont de grands Hiſtoriens où ils peuvent dire de grandes vérités, & ſe livrer à toutes les illuſions

de l'eſpérance qui accompagnent le premier âge des hommes & celui des Républiques. Rappelez vos Artiſtes qui errent en Europe ; dites-leur qu'il eſt beau de tenir les premiers rangs dans leur pays, & d'y fonder le temple des Arts : dites-leur que Fabius s'immortaliſa en peignant dans ſa patrie le temple du Salut. Combien de monumens avez-vous à offrir à leur ciſeau ! Que dans cette Capitale fédérative, on trouve par-tout les reliefs des combats de Bunskervilh, de Saratoga, de Trenton, de Prince-Town, de Montmouth, de Coopen, d'Eataw-Sprinc. N'attendez pas pour graver, qu'il naiſſe parmi vous un nouveau Phidias ni un Apelles : ſculptez, peignez, exprimez votre reconnoiſſance ; imitez ces ſages Citoyens de l'Helvétie. Avec quel plaiſir le voyageur ſe promène dans leurs Villes où les maiſons ſont groſſiérement décorées du tableau des Libérateurs du pays, où il voit les prodiges de la liberté, hiſtoriés ſur les ponts.

L'art est dans l'enfance, mais la reconnoissance est ancienne, & la patrie a payé sa dette. Vous n'avez pas encore élevé de superbes colonnes sur les champs de la victoire, & sur ceux qui ont été teints de votre sang. Imitez encore les Suisses ; élevez des monceaux de pierres, & à l'angle de ce monceau inscrivez l'année. L'étranger demandera pour qui sont réservés ces amas numériques ; un enfant l'aura bientôt instruit, & il sourira à l'enfant qui, au lieu d'avoir étudié une mythologie étrangère, possèdera celle de son pays. Il lui pardonnera le merveilleux dont ses récits seront parés. Qui ne pardonne aux Suisses tous les détails dont ils ont embelli l'aventure de Guillaume Tell ? Je ne conseille point aux Américains de prostituer les monumens ; qu'ils s'arrêtent aussi tôt qu'ils auront tout donné à la liberté : ce ne fut que sous ses douze Césars que Rome avilie multiplia les distinctions. Ce n'est que dans les Monarchies dégradées qu'on en-

taſſe les Statues. Les Républicains ſont plus ſobres ; mais les Inſurgens n'ont-ils point pouſſé trop loin cette auſtérité ? Ne ſemblent-ils pas s'être efforcés d'anéantir toutes les prérogatives ? Auroient-ils oublié que Rome entouroit ſes Conſuls d'un faſte pompeux, de la chaire curule, des licteurs, des faiſceaux, leur marche étoit annoncée. Pourquoi priveroit-on les Membres du Congrès de ces honorables diſtinctions ? Ne pourroient-ils pas reſſembler à Philopemen, ſi ſimple dans l'intérieur de ſa vie privée, & ſi conſidéré dans l'exercice de ſa dictature ? Illuſtrez les dignités, elles ne ſont point dangereuſes tant qu'elles ſont amovibles ; illuſtrez la claſſe d'où vous tirez vos délégués ; connoiſſez même les hommes, & accordez-leur des diſtinctions perſonnelles dont ils ont beſoin ; n'oubliez pas qu'ils ſont nés dans un ſiècle qui eſt éloigné du temps des Spartiates : ceux-là n'avoient pas connu l'or quand ils adoptèrent une monnoie de fer.

Les Sauvages qui avoient toujours continué leurs hoſtilités ſur l'Ohio, s'étoient réunis pour accepter la paix qui fut rédigée au Fort Stanvich avec les ſix Nations ſauvages qui avoient été irritées des bruits qui s'étoient répandus qu'on vouloit uſurper leurs terrains, & les chaſſer. Les biens de John, Royaliſte qui étoit à leur tête, furent confiſqués par les Virginiens.

Ne blâmons point les Inſurgens d'avoir voué une haine implacable à John. Le mélange des Hordes Sauvages parmi les troupes Britanniques, les cruautés dont ils ſe ſont ſouillés, les affreuſes traces de leurs dévaſtations étoient trop récentes : les Européens ne peuvent concevoir tant d'atrocités. Point de pitié, la maſſue frappoit indiſtinctement tous les ſexes & tous les âges. Les crânes ſanglans étoient vendus ; le Sauvage comptoit toutes les têtes, & ſourioit après les avoir abattues. On frémiſſoit à leur

approche ; la défenſe & l'attaque prenoient le caractère de la rage : on ne ſe rendoit point ; on ſuccomboit. Je voudrois pouvoir tranſcrire les harangues guerrières de ces Hordes ; celles qui offroient leurs bras au Roi de la Grande Bretagne ; celles qui les dévouoient aux Américains. On n'y trouveroit point cette nature ſauvage qui n'a de notions que celles du vrai & du juſte, ni ce ton dégradé d'une ſociété d'hommes qui a déja connu l'avarice, qui hait, a des préjugés, & aime à verſer & à vendre le ſang. Si j'écrivois l'hiſtoire de l'Amérique, je ne dédaignerois point de ſemblables tableaux ; le Sauvage de ces contrées pourroit être oppoſé au Scythe & au Parthe qui jettent des teintes ſi fortes dans nos hiſtoires anciennes.

Je reviens aux Inſurgens auxquels l'Eſpagne vouloit déja interdire la navigation du fleuve Miſſiſſipi, & qui menaçoit de ſaiſir les vaiſſeaux Américains. Les Etats-Unis prétendoient que toutes

toutes les possessions Angloises leur étoient dévolues ; l'Espagne a cédé volontairement à la Géorgie, le poste sur la territoire des Natchès, & les Américains iront en conséquence sur les bords du Mississipi.

L'union intérieure n'étoit point si bien cimentée, qu'on ne s'apperçût de l'éloignement des Membres, & des effets des rivalités sourdes qui rendoient les petits districts jaloux des plus grands. Dans cette fluctuation, le Congrès eut recours au Général Vashington & le manda ; on trouva ce grand homme à qui il ne manquoit que ce dernier trait pour ressembler à Epaminondas, occupé à faire cuire sur le gril, avec sa femme des tranches de bœuf pour son dîner. Cette simplicité de mœurs, aussi belle & aussi pure, n'est pas si rare en Amérique qu'on le croit : la plupart de ceux qui ont présidé le Congrès, étoient des Planteurs ; leur main avoit semé naguères le bled & leurs légumes. Celui

qui nous a fait la peinture des mœurs & du ſol de l'Amérique ſeptentrionale, qui a décrit les malheurs des Etats-Unis, avec tant de force & de ſenſibilité, a ſemé lui-même ſon champ, a travaillé de ſes mains : il eſt né Gentilhomme ; il ne rougit point d'avoir cultivé ; il vous diroit : « C'eſt ainſi que j'ai appris à être honnête & à aimer la liberté, Dieu & les hommes. Huntington, Adams, Francklin ont la même philoſophie.

Vashington s'étoit rendu à l'invitation du Congrès. Le Préſident motiva ainſi le beſoin qu'on avoit de lui. « Le Congrès reſſent un plaiſir particulier en voyant votre Excellence & en vous félicitant ſur le ſuccès d'une guerre dans laquelle vous avez joué un rôle ſi brillant. C'eſt un bonheur ſingulier pour les Etats-Unis que, pendant le cours d'une guerre ſi longue, ſi dangereuſe & ſi importante, la Providence ait bien

» voulu conserver la vie d'un Général
» qui méritoit & possédoit la confiance
» & l'affection de ses concitoyens. Dans
» d'autres Nations, d'autres Généraux
» ont mérité & reçu les remercîmens
» du Public; mais à vous, Monsieur,
» nous devons des éloges particuliers;
» vos services ont été essentiels en ac-
» quérant & établissant la liberté &
» l'indépendance de votre pays : ils
» méritent la reconnoissance d'un peu-
» ple libre & indépendant, & le Con-
» grès a la satisfaction de l'exprimer à
» votre Excellence. Les hostilités ont
» cessé à présent; mais votre pays a
» toujours besoin de vos services; il
» desire employer vos talens pour for-
» mer les arrangemens qui lui sont
» nécessaires pendant la paix : c'est pour
» cette raison que le Congrès a desiré
» votre présence. »

Combien de Généraux perdent la moitié de leur gloire pendant la paix, parce qu'ils ne sont que des guerriers!

Vashington étoit légiſlateur, il fut appelé, conſulté : on aimoit à le préſenter à la légiſlature. Il eût manqué un caractère à la loi, s'il n'eût donné ſa ſanction. On ne ſera jamais tenté de le comparer à Guillaume d'Orange. Naſſau voulut régner ſur les Provinces-Unies ; Vashington ne voulut que les affranchir ; Naſſau étoit craint des uns, haï des autres, & oſoit tout ; Vashington eſt aimé de tous, & n'a rien oſé ; & comme Cincinnatus, s'il quitte une ſeconde fois ſes foyers, c'eſt pour s'occuper du bonheur de ſes concitoyens, qui fait en même temps le ſien & ſa récompenſe.

Naſſau s'occupoit de l'agrandiſſement de ſa race, & s'efforçoit d'ajouter des conquêtes à ſon héritage : Vashington a tout dédaigné, diſtinction, terres & charges : tout donner à la Patrie, & n'en rien recevoir, tel eſt le ſerment qu'il prononça dans ſon cœur, en commençant une guerre douteuſe ;

rien n'a pu le déterminer à le violer.

Le ſort des ſoldats fut adouci : le plus grand nombre accepta les conceſſions qu'on leur offroit ; les Officiers en firent autant. Les déſerteurs Allemands de l'armée Britannique s'établirent preſque tous dans le nouveau Continent ; mais les contributions ſe rempliſſoient avec lenteur. Le Directeur des Finances (1) avoit rempli gratuitement un déficit de 404,713 dollars qui ſe trouvoit dans la caiſſe des Etats. Le Congrès fut contraint de faire ſaiſir & vendre des terres appartenantes à des Particuliers qui ne vouloient ou ne pouvoient pas payer. On s'appliquoit à diminuer les dépenſes. Au lieu d'une armée qui devoit être toujours ſur pied, on ne conſerva pour un pays auſſi étendu, que huit cents hommes de troupes réglées. La haine contre les Loyaliſtes ſe calmoit ; on reſtituoit les terres à ceux

(1) M. Noris.

auxquels elles avoient été saisies ; on accorda aux autres une entière liberté d'aller où ils voudroient; on permit à chacun de commercer avec les Indiens ; mais pour n'être point engagé un jour dans une guerre avec l'Europe, il fut défendu de faire des établissemens aux Indes.

La Cour de Londres croyoit empêcher les émigrations, en imposant les passeports pour l'Amérique d'un droit de trente livres sterling, & se trompoit. Ceux qui étoient assez riches, payoient avec plaisir le droit d'aller choisir une patrie ; ceux qui ne l'étoient point trouvoient des Capitaines qui payoient la taxe pour eux, & s'en récupéroient en les vendant en Amérique pour un terme plus long. On s'est récrié contre ces ventes qui au premier coup d'œil présentent un esclavage, & on a demandé si le prix d'un passage de quelques mois, vaut l'engagement de plusieurs années : je répondrai que pour des sommes bien moins considérables, le soldat en Eu-

rope se trouve engagé pendant huit années : que toute condition qu'on a stipulée soi-même perd tout ce qu'elle peut avoir d'oppressif, & qu'enfin ces ventes ne jettent point l'émigrant dans un état d'esclavage ; elles l'attachent en quelque sorte à la famille de celui qui l'a acheté, qui devient le père, bien plus que le maître : celui-ci est obligé de montrer à lire, à écrire & un métier à celui qu'il engage, à le vêtir convenablement & à le nourrir. Je vois au contraire dans ce marché un avantage inappréciable pour l'émigrant ; d'autant plus qu'il n'y a point de préjugé contre ce service, & qu'il devient souvent l'enfant de son maître, en épousant sa fille. Je vois beaucoup de sagesse dans les Américains qui par cette éducation patriarchale, forment aux mœurs & aux coutumes du pays l'étranger qui apportoit une éducation négligée, des vices & la paresse, détruisent insensiblement & par l'habitude les préjugés contraires à

leurs loix, ſe rendent maîtres d'un vagabond qui, abandonné à lui-même & preſſé par la misère, pouvoit faire pulluler les crimes de l'Europe, & en font un bon citoyen, un honnête agriculteur ou un artiſan honorable. Quand on ne ferme point ſon pays à des étrangers ſans aveu, on ne peut prendre des précautions plus sûres & dont l'effet ſoit plus beau. Eſt-il un ſeul de mes Lecteurs qui oſe maintenant condamner la conduite des Américains à l'égard des vagabonds émigrans ?

La Cour de Londres prohiboit tout commerce avec les Etats-Unis, & ceux-ci défendoient de recevoir des marchandiſes de l'Angleterre, tant qu'elle donneroit l'excluſion aux Américains. On ne vouloit plus envoyer des Ambaſſadeurs, mais ſeulement des Conſuls en Europe ; on ne s'accorda point ſur cette réforme peu eſſentielle. L'arrivée des Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de celui qui ſuccédoit au Miniſtre de

France, la firent rejeter. Le New-Jersey déclaroit le Port d'Amboy, port franc; Boston affranchissoit ses Nègres. New-Yorck étoit devenu un grand magasin où le commerce établissoit un point central, une foire universelle. Malheureusement les Etats-Unis devoient beaucoup, n'avoient que des piastres en monnoie circulante, & en trop petite somme: les productions n'abondoient point; le commerce ne pouvoit avoir ni mesure ni règle: c'est au temps seul qu'il appartenoit de lui donner un mouvement & des matières nécessaires. Partout on encourageoit l'agriculture: la Caroline donnoit des primes à celui qui recueilloit une plus grande quantité de riz (1). New-Yorck accordoit dans le même acte qui affranchissoit les Nègres, une gratification de huit schelings pour

(1) Le sieur Azeby est le premier qui y ait introduit la culture du riz. Un Colon l'a institué son héritier en reconnoissance de ce bienfait.

chaque cent pesant de chanvre qui seroit exporté.

Ces efforts seront bientôt recompensés ; mais il en reste de plus grands à tenter. Celui qui réussira à convaincre chaque Province de la nécessité d'une formation invariable, n'est point encore fait : on l'a senti, mais on n'a rien réalisé. L'Etat de Vermont qui n'existe que par les prodiges multipliés de l'industrie, veut exercer une souveraineté indépendante de sa Province, & former un district séparé : il a déja son anniversaire particulier, & il célèbre intérieurement le combat de Bennington (1).

« Les Habitans du pays des montagnes d'Allegany, prétendent aussi former un Etat indépendant de la Législation de la Virginie qui réclame sur eux la souveraineté qu'ils ne paroissent point déterminés à lui aban-

(1) Du 16 Août 1777.

» donner ». L'Isle de Nantuket demande une indépendance dont son extrême pauvreté lui fait une loi ; elle ne peut supporter les taxes, & elle doit, pour être en état d'exister, se lier avec l'Angleterre pour la pêche de la baleine. Le District de Kentucky effectue sa séparation de la Virginie, parce qu'il est composé de trente mille habitans (1) ; les Comtés de Vashington, de Sullivan, de Gréen, se sont déclarés indépendans de la Caroline septentrionale, ont choisi un Gouverneur & des Officiers pour former un Etat distinct. Tous les Districts exposés aux incursions des Sauvages, ont un égal besoin d'être souverains & libres. L'Assemblée de Philadelphie qui avoit passé un acte (2) pour empêcher qu'il ne se formât aucun Etat indépendant dans les limites de la Pensylvanie, a témoigné avec chaleur

(1) Par Acte du 31 Mai 1785.
(2) Le 3 Janvier 1783.

ſon mécontentement de tant de défections, & la lettre de Vashington en offre une preuve peu conſolante. On craint que la Géorgie, ſi importante pour le commerce, qui a des étendues immenſes, de terrains fertiles, arroſés par des rivières qui vont ſe perdre dans la Baïe du Mexique, & dont l'union avec les Etats-Unis eſt ſi eſſentielle pour eux, ne ſoit tentée de ſe ſéparer de la Fédération, & de créer un Etat ſouverain; elle le pourroit ſans avoir rien à craindre des forces des autres Provinces confédérées. Elle a ordonné de régler ſes limites, & d'y établir un Comté ſous le nom de Bourbon. Les bourgs Américains ſe diſpoſoient à créer des corporations qui en auroient fait autant d'Etats indépendans. Ils ſe modeloient ſur la Hollande dont quelques villes jouiſſent depuis le règne des Ducs de Bourgogne, de priviléges qui en font des Républiques, ce qui nuit à l'unité, parce que chacune formant un Etat dans l'Etat

doit & veut être consultée. Les lenteurs qui sont une suite de ces franchises, nuisent à son intérêt, multiplient les partis dans son sein, & facilitent à toutes les Puissances des moyens de ralentir les mesures qu'on prend contre elles, ou en faveur des ennemis qu'elles redoutent.

L'Angleterre murmure contre les corporations qui gênent l'industrie, parce que les Représentans des Communautés portent le trouble & la corruption dans la Chambre des Communes. Ils ne sont plus ces temps de barbarie, où la portion la plus utile rougissoit d'être flétrie par une dénomination avilissante (1), où on désertoit les campagnes pour habiter les villes dans lesquelles on acquéroit les privilèges d'hommes libres. Il y a long-temps que les prérogatives de bourg franc sont anéantis; pourquoi l'Amérique les feroit elle revivre? N'est-il pas plus doux

(1) Villain.

d'être régis par la magiſtrature du Comté, & de ne craindre ni les brigues ni les déſordres qui ſe renouvellent à chaque élection ? Trenton, dans le New-Jerſey étoit autrefois un bourg avec corporation; mais les Habitans ayant appris par l'expérience que leurs franchiſes leur étoient plus à charge qu'elles ne valoient, elles les ont abrogées. On ſe plaint dans le Connecticut de la trop grande quantité de petites villes qui arrondiſſent ſon diſtrict.

Oh! ſi le Congrès étoit une Monarchie, alors il conviendroit au Peuple de multiplier des corporations qui modéreroient la puiſſance royale; ce ſeroit le plus sûr moyen d'empêcher qu'elle ne dégénérât en deſpotiſme. Mais ſubdiviſer une démocratie, donner à chaque ſubdiviſion des privilèges particuliers, c'eſt perdre de vue l'intérêt général, c'eſt détruire d'un même coup la confédération, & multiplier des Républiques foibles & rivales.

Il eſt rare que le peuple qui ſe donne des loix, au lieu de ſe pénétrer de ſes beſoins, de ſes facultés, de ſes reſſources & de ſon génie particulier, ne ſe borne à corriger les loix anciennes contre leſquelles il s'eſt révolté. Content d'avoir mieux fait, il s'embarraſſe peu s'il a fait le bien qui lui convenoit. C'eſt que de bonnes loix ſont en général une grande entrepriſe. Le travail des Décemvirs ne contenta point les Romains. Il faut le travail de vingt ſiècles de raiſon & de lumières. S'ils ſont troublés par des ſiècles de préjugés, d'ignorance ou de guerre, le Code national groſſira, on comptera, comme les Romains, autant d'Edits que de jours; mais tous ces membres épars du corps civil, ne formeront jamais un édifice régulier; jamais l'union n'aura de bonnes loix. Je l'avoue à regret, je n'ai trouvé dans aucune nation, hormis dans la Suiſſe, un Code ſimple, national, où la ſimplicité des

loix plaît bien plus qu'elle n'en impose ; où le peuple est toujours protégé. Je n'ai vu qu'en Danemarck le Code entier renfermé dans un seul livre, & avec tant de clarté, qu'on peut plaider sa cause sans l'assistance d'un Avocat ni d'un Conseil.

Qu'ils se tromperoient les Américains s'ils osoient imiter le régime du Corps Germanique. Ce Corps qui s'est formé, ou plutôt dissous après la mort de Charlemagne, a conservé le caractère guerrier & féodal de l'époque de sa constitution. Les grands vassaux, devenus princes indépendans sous les dénominations de Ducs, Margrave, Comte, Archevêque, Evêque, Abbé, n'ont rien tenté pour le bonheur public. Les corporations que les villes achetèrent à prix d'argent, introduisirent la forme aristocratique qu'on voit établie à Hambourg, à Francfort, à Nuremberg & dans la plupart des villes libres d'Empire. Toutes les villes ainsi corporées

usurpèrent sur l'habitant des campagnes une autorité injuste, & qui seule mettoit un prix au bourg franc: l'intention du Congrès des Etats-Unis n'est point d'offrir une ressemblance avec l'Allemagne qui contient deux cents Etats, où le luxe des petites Cours ruine les Habitans, & où on découvre tant de foiblesse. Sans la multiplicité des souverainetés, l'Allemagne seroit le plus fort & le plus puissant de tous les Royaumes.

Mais qu'il seroit injuste l'Historien assez peu Philosophe pour juger avec sévérité un peuple qui cherche le mieux possible, & se tourmente dans cette recherche dont le bien général est l'unique motif! Toutes ces oppositions, toutes ces divergences qu'on auroit tort de lui reprocher, doivent être comparées à ces conseils de famille dans lesquels on dispute sans se haïr, où l'on se livre à des projets d'amélioration, sans rejeter les anciens plans: l'Etat a aussi ses secrets de famille. L'Historien qui ose-

roit révéler des turpitudes ſecrètes & paſſagères, ſe rendroit coupable du crime de lèze-Nation, le plus grand de tous. Le moment n'eſt point encore venu de juger les Etats-Unis : le plan de leur conſtitution n'eſt qu'une ébauche qui a des droits à l'indulgence : c'eſt l'édifice qu'il faut attendre, pour prononcer ſi on avoit ſous la main de meilleurs matériaux. N'a-t-on pas déja vu les Américains revenir ſur leurs pas, renoncer à des projets d'illuſtration ? Ils ont dépouillé la victoire & la liberté de tous les rubans & de tous les lauriers dont on les pare dans les autres pays. Celui qui a verſé la moitié de ſon ſang pour affranchir ſa patrie, n'aura plus qu'un nom conſigné dans l'hiſtoire; rien ne le diſtinguera oſtenſiblement de ſes égaux. Cet ordre que la politique du Congrès avoit créé pour tenir lieu de récompenſe à des Officiers qu'on ne payoit point, ce cordon que les étrangers emportoient comme un

ſouvenir précieux de l'Amérique, a été ſupprimé. On a ſenti bien vîte que toute décoration établiſſoit une prérogative ; qu'une dignité héréditaire créoit un ordre de nobleſſe capable de détruire l'équilibre de l'égalité. Le cordon de Cincinnatus n'a plus été porté en Amérique ; la ſuppreſſion n'a pas occaſionné le moindre murmure. Qu'on laiſſe le temps aux Américains de méditer, qu'ils aient des loiſirs ; & on verra ce que peut devenir une République qui a été formée dans le dix-huitième ſiècle ; on y retrouvera avec le meilleur de tous les Gouvernemens, toutes les opinions & ſans doute les reſpectables effigies de ces Ecrivains qui depuis Locke ont conſtamment revendiqué la liberté de l'homme. Si quelqu'un de nous liſoit dans le Livre des deſtins, peut-être y verroit-il l'Amérique refluant à ſon tour ſur l'Europe, & rapprochée de la domination des Ruſſes, par des routes qui ne ſont point impraticables.

Le Japon & les Indes ne ſont ſépa-rés que par des fleuves que les Américains franchiront; ils traverſeront leurs terres profondes, remonteront leurs rivières, & avec l'or du Midi, ils acheteront le fer du Nord, uniront enfin l'Occident à l'Orient. Eh! qu'elles ſeroient heureuſes alors les ſuites d'une révolution qu'il ſeroit indiſcret de circonſcrire! Périſſent les Ecrivains froids qui ne ſavent dépoſer dans les Bibliothèques publiques que l'Almanach d'une Nation, & qui, pour avoir placé des faits ſous les dates du temps, croient avoir écrit une hiſtoire! Il ne l'écrira jamais celui dont l'ame reſta toujours froide, dont le cœur n'eut point d'élans, & dont la penſée timide & bornée fut privée de cette fierté qui lui donne les ailes de l'aigle : il doit remplir avec intérêt les ſcènes d'un grand drame, & il ne le peut s'il ne fait pas reculer dans le paſſé pour y prendre le flambeau qui éclaire l'ave-

nir, s'il n'eſt point accoutumé à voir rouler devant ſa penſée les temps, les nations & les mondes; s'il n'a point touché au levier qui fait mouvoir ſans aucun relâche toutes les Nations. Si un Hiſtorien avoit à parler des Etats-Unis, n'en doutez pas, il ſeroit indulgent.

Il ſe reposeroit avec plaiſir devant le ſpectacle que le Continent viendroit lui offrir: il verroit depuis les rives du fleuve Saint-Laurent, juſqu'à celles du Miſſiſſipi, un peuple agricole, peu de luxe, point de ces diſtinctions qui ſéparent durement la population en deux claſſes, le pauvre & le riche; il verroit les Provinces diviſées en comtés, en precinets, en villes, en bourgades; le terrain tenu en franc-aleu, protégé par des immunités, réuni par de beaux chemins; des villes réguliérement policées, entourées de vaſtes enclos couronnés de vergers opulens: ſa marche ne ſeroit arrêtée que par la vue des lacs, des rivières & des baies qui ſerpentent dans

l'étendue & refletent avec éclat toute la beauté du ciel, & qui sont couvertes de bateaux, de pirogues & de navires qui animent toutes les rives : il verroit des possessions immenses se prolongeant dans toute la longueur d'un horizon maritime. Combien il se plairoit dans les charmantes vallées de la Virginie, le long du Cap des Roziers jusqu'à Quebec, de-là à Montréal ; autour des rivières de Sainte-Croix, de Connecticut, dans les Villes de Providence, de Neuport (1) ! L'Isle Saint-George lui offriroit les riantes sinuosités de l'Archipel. Il ne verroit de Villes fortifiées de pieux, que celles qui craignent les invasions imprévues des Sauvages ; il conseilleroit aux Habitans de la Nouvelle Angleterre d'inspirer à ces Sauvages des sentimens de paix, & à ceux de la Nouvelle Ecosse, de pénétrer dans la moitié

(1) On a nommé Neuport, le Montpellier de l'Amérique.

encore déserte & inconnue de l'hémisphère continental, & de tracer des chemins au milieu des vastes déserts.

Dans toutes ces contrées où les habitans des rivages de la mer sont pêcheurs, charpentiers, matelots, où ceux qui sont entourés de bois, sont encore à demi Sauvages & absolument chasseurs; où ceux que le hasard a placés dans le point central, sont agriculteurs, heureux, & peuvent jouir de tous les loisirs que procure un Etat civilisé, l'Historien ne retrouveroit ni la dégradation des Africains, ni la mollesse des Asiatiques, ni la moitié des préjugés de l'Europe: il est vrai qu'il n'y verra point l'antique & riche Abbaye, ni le Monastère isolé, ni la façade d'un Chapitre noble, ni des châteaux, ni des fiefs, ni les grands crimes qui déshonorent d'autres régions, ni le stylet, ni le poison, ni l'inquisition, ni la persécution despotique: il seroit refoulé vers ces temps où des Juges am-

bulans alloient tenir leurs féances dans les Comtés, & infpecter la conduite des Tribunaux inférieurs de chaque Province (1).

La phyfionomie de cet heureux Continent n'a jufques-là aucun trait commun avec les Européens. On y conferve précieufement l'arbre que le Chef de la famille a planté. Si un enfant eft né, eh bien! on comptera fes années fur celles de l'arbufte que fon père planta le jour qu'un fils bien aimé lui fut donné par le Ciel. Et fi ce père refpecté meurt, un cyprès s'élevera fur la terre qui le couvrira; les époufes y feront adorées, parce que l'amour & l'eftime les auront choifies, & qu'on ne reçoit point de dot.

Quand l'Hiftorien auroit vu ces tableaux, quand fon recueillement auroit fini, alors il fe feroit écrié : Avec de

(1) Les Repréfentans reçoivent une piaftre par jour pendant qu'ils font abfens pour le fervice public.

pareilles

pareilles mœurs, il eſt impoſſible que l'œuvre ſublime d'une bonne conſtitution demeure imparfaite. Il auroit ajouté : Ne vous preſſez point, peuples vieillis de l'Europe, de juger un peuple naiſſant ; il n'a beſoin que d'un demi-ſiècle pour vous ſurpaſſer peut-être, & pour obtenir les premieres places dans le temple de la philoſophie & de l'humanité. Il auroit dit, & en ſeroit reſté à cette conſolante prédiction : *Je dois imiter cet exemple.*





PARALLELE DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE ET DES LIGUES ACHÉENNE, SUISSE ET HOLLANDOISE.

Ce n'eſt point la tyrannie armée qui a ſéparé l'Amérique de la Métropole. On n'a point à reprocher aux Gouverneurs Britanniques les violences que les Suiſſes reprochoient à Giſler, à Lendenberg & aux Miniſtres de l'Empire. Un Maître deſpotique & ſuperſtitieux régnant ſur des peuples qui n'étoient point nés en Eſpagne, & les mépriſant juſqu'au point de confier les grandes

places, les dignités & le soin de les régir à des étrangers, n'a point, comme jadis Philippe II força les Hollandois, excité les Américains à la révolte. Les Etats-Unis n'étoient pas non plus des Etats indépendans comme l'Achaïe : jusques-là nulle comparaison dans l'origine des quatre Confédérations. Leur situation avoit des rapports avec les Hollandois pendant qu'ils étoient soumis à Philippe II. Depuis leur affranchissement chaque Province a composé un Etat comme les Villes de l'Achaïe : plusieurs Républiques se sont formées dans le nouveau pays. Le Congrès continental reproduit dans toute son intégrité le Conseil Amphyctionique des Achéens, avec un pouvoir de plus, puisqu'il a été rendu législatif & Juge suprême de tous les différends qui auront besoin d'une interprétation. Sous ce dernier point de vue il s'éloigne du Président de la Ligue Achéenne, des Etats Généraux, & encore plus des

Suisses. Il seroit inutile de differter sur ces dissemblances, parce que le Congrès n'a point acquis assez de stabilité, & qu'on ne pourroit établir rien de positif sur sa formation & sur ses pouvoirs. L'Achaïe ne conserva pas longtemps le Conseil fédéral : la désunion sépara & arma les Villes Achéennes l'une contre l'autre ; on ne peut prédire aux Etats-Unis les mêmes effets. Il est cependant certain que l'étendue de ses Provinces, le commerce dont la plupart sont susceptibles, représentent sur la carte une République composée d'Etats immenses, & que cette propriété territoriale peut amener les mêmes révolutions qui affoiblirent la Ligue des Achéens, rendre les Républiques à leur indépendance, & en ériger quelques-unes en Monarchies.

Les Etats-Généraux peuvent offrir aux Américains un nouveau moyen de confédération, & alors le Congrès perdroit sa dignité, son pouvoir, son

utilité ; il produiroit les mêmes inconvéniens, les mêmes lenteurs dont la Hollande se plaint. S'ils continuoient à se subdiviser en petits districts, ils auroient forcément une entière ressemblance avec la Suisse ; mais alors il faudroit renoncer aux projets d'illustration, & même de commerce ; il faudroit multiplier à l'infini les traités, & il en résulteroit des contre-poids qui diviseroient en quatre ou cinq grands arrondissemens ennemis, tous les petits districts. Jusqu'ici les Etats-Unis, semblables à toutes les fédérations naissantes, ne sont liés que par un Traité défensif. Les Suisses, plus sagement constitués, ne sont confédérés que par des Traités partiels : il n'y a point de Chef visible ; chaque Canton est indépendant, pourvu qu'il ne déroge point au pacte fédératif. Dans ce dernier cas il a tout à craindre ; les autres ne manqueroient pas de s'armer contre lui, & de le ramener à ses engagemens. La Diète générale

paroît remplir oftenfiblement l'idée qu'on fe forme d'une Ligue ; mais elle n'a d'influence que pour les Traités avec les Puiffances voifines, & pour quelques nominations peu importantes.

Les Etats-Unis font, dans l'intégrité du mot, une véritable fédération : ils peuvent facilement & par la pente naturelle que chaque Province a vers l'indépendance, s'affimiler aux Hollandois ; mais ils fe rapprocheront difficilement des Suiffes, parce qu'ils ne font point comprimés dans un efpace étroit, & que, maîtres d'un vafte Continent, ils ne font point refferrés, inveftis par des voifins puiffans & refpectés : cependant il ne m'eft point poffible de pouffer plus loin le parallèle ; c'eft au temps à nous fournir de nouveaux traits, & il faut s'en rapporter à ce moteur éternel des Empires.

La France qui a protégé la révolution des Américains, n'a fait que con-

ſulter l'Hiſtoire, & imiter la conduite que les Anglois ont tenue autrefois avec les Pays-Bas. Eliſabeth s'étoit liée avec les Flamands par un pacte ſecret, après la pacification de Gand, dans lequel elle leur promit des troupes, des munitions, de l'argent (1); deux ans après elle ſigna un nouveau Traité (2), à condition qu'ils ne feroient point la paix avec les Catholiques, ſans l'y comprendre. La France s'eſt comportée moins affirmativement, & moins ouvertement; ſa conduite a été la même qu'Elizabeth avoit tenue envers les Pays-Bas. Elle refuſa d'accueillir les Députés Flamands qui furent cachés dans un des fauxbourgs; le ſieur Déane, Envoyé Américain, a gardé le même ſecret. Ils n'ont point conféré avec les Miniſtres d'Henri III: Déane n'a jamais traité avec le cabinet de Verſailles. Henri III ne ſe déclara

(1) En 1576.

(2) 1578.

point, ne refusa rien, n'accorda rien : cependant ses Sujets donnoient des secours aux Pays-Bas. Louis XVI, sans les approuver, a vu les siens voler sur le nouveau Continent. Mais quand Catherine de Médicis eut avancé les négociations au point d'avouer la convention qui plaçoit le Duc d'Alençon en Hollande ; alors les armées Françoises parurent sur les frontières, frappèrent de grands coups, & firent des conquêtes. Le même plan a été exécuté sous Louis XVI : nos flottes & nos vaisseaux se sont montrés en Amérique, après la déclaration de guerre que les Anglois nous ont faite. Le combat de la Brille procura des amis aux Hollandois ; la victoire de Saratoga donna aux Américains la protection ouverte de la France. Il n'a point été nécessaire de réitérer les ordres ; les François ne vouloient que s'élancer, partir & combattre. C'est ainsi qu'ils se sont montrés par-tout, & dans tous les temps : le

Duc de Guiſe menant en Hollande les bataillons François, offrant à Catherine de Médicis de retrouver, de ramener le Duc d'Alençon, promettant des prodiges, peignoit alors la valeur & les ſentimens que nos jeunes guerriers ont manifeſtés en Amérique. On y conſervera les noms de d'Eſtaing, de la Fayette, de Bouillé, de Rochambeau, & de Vioſmenil.

En 1685, les Confédérés Hollandois déclarèrent leur indépendance qui fut ſuivie d'un traité d'alliance offenſive & défenſive avec Eliſabeth. Cette protection n'occaſionna point le rappel des Ambaſſadeurs reſpectifs, & cette Reine ne remplit pas moins en 1588, à la requiſition de Philippe II, l'office de Médiatrice entre ce Prince & les Provinces-Unies, au Congrès de Bourbourg. C'eſt ainſi que l'Hiſtoire avoit préparé la juſtification de la France; il en eſt réſulté la neutralité armée qui eſt un chef-d'œuvre dont la poſtérité louera

le ſage Miniſtre qui l'a effectuée, & qui aura des ſuites heureuſes pour toutes les Puiſſances. La ſituation de la France, à l'égard de l'Angleterre, étoit la même qu'autrefois à l'égard de Philippe II; ce Roi étoit devenu, comme la Grande Bretagne, l'ennemi naturel de la France; & comme l'Angleterre, Philippe II, par ſa trop grande puiſſance, s'étoit aliéné toutes les Cours. Il n'y a qu'un terme pour les Etats; ils déclinent par la ſeule raiſon qu'ils ſe ſont trop élevés.

« Philippe II porta dans les Pays-» Bas, les premières atteintes aux pri-» vilèges & aux droits de ſes peuples; » une légère conceſſion de la part de » ce Prince, eût tout raccommodé. Mais » en perſévérant dans les meſures frau-» duleuſes qu'il avoit adoptées, il per-» dit cinq millions de ſujets. » Il me ſemble que le miniſtère de la Grande-Bretagne a mérité les mêmes reproches en commettant les mêmes fautes. Il fut

répondu à Philippe II par les Flamands : *Vous étiez notre Roi quand vous respectiez notre liberté.* Cette même réponse s'est retrouvée après deux siècles dans la bouche des Américains.

Les Hollandois se virent, dès les premiers pas, secondés par les Hugenots, qui, persécutes en Allemagne, en France, & repoussés d'Espagne, composèrent une population guerrière, & naturellement ennemie des religions dominantes. Les bûchers, les supplices, les excommunications, les proscriptions furent employés pour inspirer l'effroi & la haine : des têtes furent mises à prix : le fanatisme rendit les Catholiques cruels. La guerre de la Hollande eut tous les caractères de son siècle : le despote fit couler le sang des nobles ; le Prince superstitieux ordonna le carnage ; les prêtres augmentèrent la confusion générale : les Etats-Unis ne rougiront point de leur révolution : elle sera inscrite dans le livre de vie, avec

les traits qui en ont adouci tous les préludes & les dénouemens. On ne reprochera point à Georges III d'avoir commandé le meurtre, l'incendie; d'avoir élevé des échaffauds. Nul sang n'a coulé juridiquement à Londres; les Américains qu'on a détenus dans les fers, ont été élargis sans avoir éprouvé des tortures ni des peines. La tête de Vashington n'a point été dévouée au couteau d'un assassin; on n'a point promis la noblesse à celui qui la feroit tomber (1). Le Roi a combattu des rebelles avec des soldats dans une guerre ouverte: l'Histoire lui tiendra compte de sa modération. Les Américains ont été abandonnés à eux-mêmes, aussi-tôt que la nécessité de cet abandonnement a été sentie: sept années ont suffi pour opérer leur entier affranchissement. La Suisse & la Hollande attendirent pendant plus

(1) Philippe II promit la noblesse à celui qui assassineroit le Prince d'Orange.

d'un ſiècle leur indépendance. Eh! par combien de combats ne l'avoient-ils pas achetée? A quels motifs les Etats-Unis peuvent-ils attribuer tant de bonheur, ſinon à un ſiècle qui a porté ſi loin la connoiſſance réfléchie des grands principes? C'étoit peut-être le ſeul temps opportun qui pût ſe préſenter jamais pour la formation d'une République, le ſeul où les eſprits aient été ſi bien préparés.

Peut-être en ſuis-je venu au point d'être obligé de donner une opinion ſur les différentes formes de Gouvernement, & ſur celles qu'on croit être plus propres au bonheur public. Je ne déciderai cependant rien ſur cette grande queſtion : tous les Ecrivains ont preſque toujours tranché le nœud. Il eſt vrai qu'il eſt aiſé de juſtifier l'une ou l'autre forme, & on peut les condamner toutes, ſi l'on ſe borne à calculer les abus.

Il faudroit peut-être remonter à

l'analyse du principe fondamental ; commun à toutes les sociétés, & qui n'est point celui auquel des Ecrivains trop mal instruits ont cru que tout Etat, pour être parfait, devoit aspirer. La plus grande perfectibilité ne fut jamais le but de la meilleure législation ; le bonheur public pris dans le sens général, ne fut point recherché. Les Législateurs ne se sont occupés que du bonheur relatif : il n'y a pour chaque peuple de notions de mal & de bien, que celles que sa constitution, les circonstances & le sol lui ont données. Athènes, Rome, Carthage & Syracuse, en s'occupant du bien de la patrie, tentèrent souvent des entreprises évidemment injustes, & généralement condamnées par les autres Nations ; il semble que la constitution donne à chaque individu les principes de sa morale ; ils cherchent tous à ajouter les notions du juste & de l'injuste, à la masse des relations législatives, & aussi-

tôt qu'ils ont établi cette concordance, leur pensée s'exerce ſur ce plan, & n'en ſort plus. Le citoyen ou le ſujet ne s'inquiète point s'il vit ſous le meilleur gouvernement poſſible, auſſi-tôt qu'il a trouvé celui où il peut acquérir & conſerver ce qu'il poſsède. Ce qu'il ſait bien, c'eſt que dans tout Etat l'individu doit le ſacrifice d'une portion de ſa liberté au bien de la ſociété. La quotité ſeule paroît l'embarraſſer, & quand il ſacrifie moins, ou quand il croit gagner au ſacrifice, il eſt dans le meilleur des mondes. J'abandonnerai donc toute la partie déclamatoire qui auroit pu échauffer mon ouvrage ; je ne m'efforcerai point de découvrir la première baſe de toutes les conſtitutions ; je me bornerai à les enviſager toutes dans leurs relations particulières.

Je dirai que les Républiques, en tant qu'elles aſſurent les propriétés, & qu'elles reſpectent les libertés individuelles, ſont le meilleur des gouvernemens. Je

dirai encore que de la correſpondance étroite & forte entre l'intérêt privé & l'intérêt public, naît dans les Républiques cette énergie patriotique qui identifie l'homme à l'Etat, & d'où ſe forment ces modifications morales qui ſans rendre le citoyen dans le fond plus vertueux, le rendent ſuſceptible d'un plus grand dévouement à la choſe publique; il eſt au premier danger tout œil & toute oreille; il veille toujours, & ſans doute il y a loin de lui à l'eſclave aſſervi ſous le joug deſpotique. Celui-ci ne voit jamais que le deſpote; un grand péril ne l'émeut pas plus qu'un moindre, & dans tous les cas il eſt accoutumé au caprice du tyran, & inſenſible à tout; il eſt toujours perſuadé qu'il n'obéit qu'au caprice de ſon maître : mais il ne faut point outrer les réſultats de ce principe. Il n'eſt point vrai, comme on l'a dit, que les Etats Républicains influent abſolument ſur les mœurs & ſur les opinions : s'il en étoit ainſi, verroit-on

autant de variations, autant d'actes de force qu'on en voit dans les Républiques, en moins de deux ſiècles ? Ouvrez les hiſtoires de Rome, de Syracuſe, de la Grèce, vous y trouverez des révolutions odieuſes, & une fermentation qui n'exiſte point dans un gouvernement autrement conſtitué. Il eſt rare qu'un principe oppreſſif ne ſe gliſſe dans les Etats libres, & ne jette entre le peuple & les Magiſtrats des levains de diſcorde.

Je dirai que la Monarchie peut être accueillie, en ce que la tranquillité publique, une parfaite ſoumiſſion, un repos conſtant parmi les ſujets, conſtituent ſon eſſence ; quand elle eſt héréditaire, elle approche davantage de l'état le plus deſirable. La Pologne offre de triſtes preuves de l'anarchie qui ſuit ou précède inévitablement les élections. Une Monarchie dont les limites ſont étendues, dont l'opulence eſt entretenue par ſon commerce, par le goût, l'eſprit & le luxe des ſujets, adoucit,

malgré elle, la force des leviers qu'elle met en mouvement pour se faire obéir; son abondante population & les ressources qu'elle trouve dans sa richesse intérieure, procurent une demi-liberté à ses sujets qui peuvent jouir de leurs loisirs & s'affranchir à prix d'argent de toutes les charges personnelles. Je dirai encore que cette constitution est la seule qui puisse marquer avec éclat un peuple dans les fastes de la gloire; c'est par elle qu'il suit un plan de conquêtes, & qu'il rend ses victoires brillantes & assurées; le premier des Gouvernemens fut patriarchal; c'est-à-dire, monarchique; tous les peuples ont eu des Rois: le beau moment des Républiques a été celui où, par leurs Dictateurs, elles se sont rapprochées de la Monarchie: enfin l'Etat qui souffre le moins du changement des dynasties qui le gouvernent, des usurpations du trône, des révolutions auxquelles les temps ont assujetti tout ce qui existe, c'est l'Etat monarchique.

On peut trouver une ſuite de bons Rois ; il n'eſt pas auſſi facile de trouver dans les Républiques une ſuite de bons Magiſtrats. Un Monarque habile & modéré indique une route à ſes ſujets, & fait tendre leur génie & leurs travaux à l'amélioration des vues du gouvernement. Eſt-il rien de comparable à l'attachement des ſujets quand ils ſont perſuadés des principes d'équité de leurs Souverains ? Ils bravent tout, ils obéiſſent à tout, & n'examinent rien ; ils ne ſuppoſent point que la diſſimulation & la fraude puiſſent être aſſiſes auprès du trône. L'enthouſiaſme républicain ne produit pas de plus grandes merveilles. Les révolutions dans les Monarchies améliorent preſque toujours l'état des ſujets ; dans les Républiques, elles les mènent vers leur décadence & dans l'aviliſſement. L'ariſtocratie eſt le fléau des Républiques, & peu échappent à ce fléau : les Parlemens ne ſont jamais dangereux dans les Monarchies ; les

magiſtratures, quand elles repréſentent le peuple regardé comme ſouverain, menacent ſans ceſſe la liberté individuelle.

Mais toutes les conſtitutions ont des inconvéniens ; la Monarchie ne dégénère que trop ſouvent en deſpotiſme : le pouvoir abſolu qui eſt dans ſes mains, la fait pencher vers l'abus de l'autorité ; il n'y a point de corps mixtes qui puiſſent l'arrêter ; elle n'en reſpecte aucun : ſa nobleſſe, ſes armées, ſon vouloir, voilà le Monarque. S'il eſt bon, il ſait encore ſe faire aimer ; s'il eſt un méchant Roi, la reſſource des ſujets eſt d'attendre un nouveau règne, qui preſque toujours le dédommage & le conſole. L'Hiſtoire Romaine eſt la ſeule qui offre une ſuite d'Empereurs inſenſés, fous & cruels ; c'eſt que Rome étoit le ſeul peuple du monde : aujourd'hui cette chaîne de cruautés ſeroit briſée par le fer des Nations voiſines qui ſe ligueroient par humanité contre un Empire gouverné par une famille de ty-

rans. La Pologne n'a dû qu'aux vices de ſon régime cette eſpece d'animadverſion & d'abandon qu'elle a éprouvée. Je ſais que depuis Hugues Capet, les Rois de France ont cimenté leur autorité aux dépens de la féodalité, & que le Roi & la Nation n'ont pas toujours le même but. Je ſais que les règnes des Princes foibles ramènent une oligarchie déchirante. Le Gouvernement des Maires du Palais en eſt une preuve : ne fut-on pas tenté d'établir en France cette ariſtocratie de Princes qui exiſte en Allemagne ?

Les Républiques ne ſubſiſtent pas longtemps dans un état brillant : leur poſition eſt en général très-paſſive ; elles ne ſont conſidérées qu'autant que l'intérêt ou la jalouſie des Etats voiſins le permet ; & en général une République fait une diſſonance au milieu de trois grandes Monarchies ; le beau rôle n'eſt point pour elle ; on ne la ménage point ; on ne protège les petites Souverainetés que

parce qu'elles servent à garder les frontières, & dispensent d'élever des remparts. Pendant que la guerre étoit encore tournée vers l'Italie, on a vu quel rôle subalterne Venise & les autres Républiques ont joué entre l'Espagne, la France & l'Autriche. Si on descend dans l'intérieur des Républiques, on voit que, dans la démocratie la plus parfaite, il est rare que toutes les volontés tendent au même but. Le bien est saisi lentement : il est encore plus rare de n'y pas rencontrer un homme de génie qui dans chaque siècle sait s'emparer du pouvoir. Jusqu'à Philopemen toutes les Républiques ont obéi à l'ascendant impérieux d'un seul, tantôt du plus vertueux, plus souvent du plus audacieux. C'est dans leurs foyers que les dissensions éclatent avec une fureur qui déchire, renverse, embrase tout ce qui résiste, Qui n'a frémi de la violence de César qui, durant sa dictature, force les portes du temple de Saturne, & enlève

le trésor, malgré l'opposition du Sénat!
Il n'est pas douteux qu'à quelque degré que la liberté soit portée, un Gouvernement républicain doit admettre une autorité. Il y aura par-tout des citoyens riches & des citoyens pauvres; ceux-ci seront représentés par un Sénat: la balance exigera le contre-poids des Communes ou du peuple. S'il y a une noblesse, il y aura un Dictateur, ou le Sénat sera à proprement parler, le conseil des Nobles. Que peuvent prétendre les Législateurs les plus sages? c'est l'établissement de l'équilibre entre les deux ou les trois pouvoirs, ainsi que Lycurgue l'avoit conçu en établissant un gouvernement régal sous ses deux Rois, le Sénat & les Communes: les Carthaginois avoient adopté cette constitution pendant plusieurs âges. Il ne me sera pas difficile de prouver que cette balance a toujours été agitée; que ne puis-je me flatter, qu'en retraçant des désordres anciens, j'en préviens de nouveau! Les Fédéra-

tions de la Grèce & de Rome suffiront à mon plan. Les modernes n'ont fait que traduire dans leur langue & sous leurs costumes les mêmes scènes. Venise, Florence & Gènes rappetissent trop le tableau sans compenser par de beaux traits l'altération qu'elles y ont jetée. Je vais donc parler de la tyrannie, car les peuples eurent aussi leur *summa Imperii.*

L'Histoire d'Athènes présente une leçon utile & non interrompue à tous les peuples qui fonderont des Républiques. Les Athéniens furent naturellement séditieux, & le peuple l'est toutes les fois qu'il est libre. Thésée avoit renoncé à l'honneur de régner sur eux, sans que d'autres aient jamais imité un exemple aussi beau. Jusqu'à Codrus, Athènes fut une Monarchie : le plus sage des rejetons de ce dernier Roi, Solon, imita Thésée, abdiqua la royauté & constitua une République ; quatre cens personnes composèrent le Sénat : le Peuple conserva le droit d'élire les Sénateurs & de juger en

dernier

dernier reſſort les cauſes du bien public. Ce droit devint funeſte en introduiſant les accuſations qui multiplièrent l'oſtraciſme contre tous ceux qui avoient ſervi la patrie. Ce vice conſtitutif fut ſenti par un Philoſophe (1) qui répondit à Solon : *J'admire que chez vous le droit de prononcer ſur la Patrie ſoit réſervé aux plus fous.* Cent perſonnes choiſies dans chaque Tribu, repréſentoient le Peuple, c'étoit, en multipliant ces Repréſentans, donner naiſſance aux partis. Solon ne diſſimula point qu'il mépriſoit aſſez le peuple pour compter ſur l'équilibre par le contre-poids des factions : Piſyſtrate leur dut en effet ſa tranquillité ; un Archonte ou le premier Magiſtrat paroiſſoit préſider à ce Gouvernement tumultueux. Miltiade fut le premier citoyen célèbre qu'Athènes eût pu produire depuis Solon, & on ſait quelle fut ſa récom-

(1) Anacharſis.

penſe. Je ne ferai point le récit inutile de toutes les guerres, & des révolutions qui réduiſirent cette République aux bornes étroites d'un petit Etat, ſans nom, ſans pouvoir & ſans dignité, qui ſe perdit enfin dans cette obſcurité où vinrent deſcendre toutes les villes de la Grèce.

Solon n'avoit point voulu former un corps de la nobleſſe d'Athènes qui étoit nombreuſe, & qui donnoit aux Athéniens des Généraux & des guerriers; il fit mal: le peuple vit dans les Nobles des Membres qu'il falloit opprimer; telle eſt en effet la tâche que s'impoſent toutes les démocraties populaires. On vit plus d'une fois dans Argos, les Orateurs du peuple irriter les Communes contre les Nobles, & enfin elles en maſſacrèrent 1600 dans un ſeul jour. L'exil déroboit à la vue du peuple tous ceux qui lui portoient quelque ombrage. Après Miltiade, ce fut le ſage Ariſtide, enſuite Thémiſtocle. Ariſtide étoit preſ-

que le Chancelier de la République ; la confiance qu'on eut en lui, celle des Nobles ſur-tout, fit ſon crime ; Thémiſtocle déplut au peuple parce qu'il étoit vain, & qu'on le croyoit fier. A quel fil tient-elle donc la deſtinée d'un homme public dans un pareil gouvernement ? Quelles grandes leçons ai-je tracées à de nouveaux Républicains ? Qu'il eſt heureux de naître dans un temps où toutes les fautes des anciens peuvent rendre les modernes circonſpects ! Ce n'eſt que ſous ce point intéreſſant qu'il importe d'écrire l'hiſtoire, autrement elle n'eſt que le dépôt humiliant des foibleſſes publiques & privées.

Périclès, plus habile que ſes prédéceſſeurs, accuſé comme eux par le peuple, mais Orateur adroit & ſachant flatter à propos les paſſions de ſes Juges, fit réſoudre la guerre du Péloponèſe, pour porter l'attention ſur des objets éloignés, & pour ſe procurer le temps de rendre ſes comptes :

cette guerre ne finit qu'avec la République : ainsi un seul homme, dont on avoit l'ingratitude d'oublier les services, perdit l'Etat pour assurer sa conservation individuelle. Le moment ne tarda point de naître où l'on craignoit d'être revêtu d'une ombre d'autorité. Socrate reprochoit à ses amis l'éloignement qu'ils témoignoient pour les affaires de la République. Comment pouvoient-elles prospérer, pendant que les hommes les plus vertueux refusoient de s'y intéresser ? Elle fut abandonnée à des intrigans & au peuple qui s'arrogeoit les postes lucratifs. Il n'étoit plus permis de frapper un esclave insolent. Le Peuple vouloit être respecté dans son image, telle avilie qu'elle fût par la servitude.

Après que la guerre de Sicile eut été déclarée, le peuple ayant trouvé les Statues de Mercure mutilées au visage, accusa Alcibiade d'avoir commis ce délit, & d'avoir voulu apprendre aux Athéniens que son dessein étoit d'anéan-

tir le pouvoir populaire. Alcibiade avoit mis à la voile, on lui ordonna de revenir, & il se refugia à Sparte, d'où il se vengea cruellement des Athéniens. Revenu dans sa patrie aux conditions qu'il avoit imposées, il commanda l'armée; mais son Lieutenant ayant été défait par Lysandre, la faute lui en fut attribuée; il se sauva en Perse, & ne voulut plus rentrer dans Athènes.

Lysandre poussa ses conquêtes, prit la ville dont il en rasa les murailles. Leurs débris restèrent dispersés jusqu'à l'époque où Conon bâtit de nouveaux remparts. Lysandre avoit établi trente hommes pour administrer les affaires de la République: ces trente devinrent des tyrans; le peuple élut quatre cents Magistrats; ce fut une oligarchie dont il eut à se plaindre: il élut ensuite trois mille Représentans qui composoient le tiers des habitans (1), & ne fut pas plus con-

(1) Xénophon dit qu'Athènes contenoit environ dix mille maisons.

tent de tous les ſoins qu'Antipater & Traſibule prenoient pour ſon bonheur. Alexandre & Philippe portèrent les derniers coups à la République qui, comme Sparte, avoit aſpiré à la Monarchie univerſelle, & qui périſſoit plus honteuſement qu'elle. J'ai parlé des efforts que la Ligue Achéenne fit pour rétablir la liberté dans la Grèce, & pour relever Sparte; l'entrepriſe étoit vaſte & ſublime; mais une Ligue compoſée de peuples rivaux de commerce, & corrompus, ne pouvoit ſubſiſter pendant long-temps. Rien n'étoit plus inſenſé que de vouloir aſſervir ſous le pacte fédératif, toutes les villes qui réſiſtoient & qui n'étoient point entrées dans l'union. Une fédération ne peut exiſter qu'autant qu'elle eſt défenſive. L'Achaïe ſuccomba ſous les Romains qui prétendoient n'être armés que pour la liberté.

Je ne dirai rien de Carthage qui, dès la ſeconde guerre Punique, vit ſa grandeur s'évanouir, parce qu'elle avoit

remis la balance du pouvoir dans les mains du peuple. La Démocratie ruina la République ; les meurtres fréquens de ses Généraux (1) étoient devenus une coutume pour les Carthaginois.

Les différens âges de la constitution Romaine ne sont pas plus dignes d'être cités. D'une Monarchie élective, Rome passa, après la mort de Tarquin, au pouvoir populaire. Le peuple nomma un étranger, un homme d'une condition infime, Régent & Protecteur de l'Etat ; le Sénat ne fut point consulté. Cette époque ressemble parfaitement à celle où l'Angleterre déclara Cromwel Régent & Protecteur du Royaume. Tullius haï des Nobles, s'attacha le peuple par des bienfaits, & en affranchissant les esclaves, il forma une clientelle prête à le soutenir ou à le défendre. Il faut partir de cette époque pour fixer l'origine de la haine qui divisa dans

(1) Diodore l'assure.

Rome le Peuple & les Nobles : les derniers déposèrent Tullius, élurent Tarquin le ſuperbe que ſon inconduite rendit indigne du trône. Le Gouvernement Conſulaire prit naiſſance ; l'équilibre parut s'établir. Les Nobles nommoient les Conſuls, le peuple confirmoit le choix ; cette loi défendoit d'élire des Conſuls ſans le ſuffrage des Romains.

L'eſclavage dans lequel les débiteurs étoient réduits envers leurs créanciers durant les quatre premiers ſiècles de Rome, alluma une révolte qui finit par la retraite du peuple. C'étoit ſans doute la première fois qu'on l'avoit vu abandonner ſes foyers, ſe retirer ſur une éminence voiſine, & refuſer de revenir, à moins qu'on n'eût aboli les dettes. Il pouvoit ſe venger, répandre du ſang, il ne le fit point. Plût au Ciel que de pareils traits ſe fuſſent ſouvent renouvellés ! les tyrans auroient été contraints de lui rendre juſtice, s'ils n'euſſent point

voulu régner sur des cités désertes : telle fut cependant l'origine des Tribuns du peuple : cette nouvelle Magistrature fut funeste à la République. Coriolan en fut la première victime ; le coup d'essai ne fut point heureux ; mais le Héros, persécuté par le peuple, commença la chaîne de ces accusations qui retentirent à Rome contre les Nobles. Tous les siècles offrirent de tristes exemples de bannissement & de peines capitales. On ne pouvoit vivre en paix que pendant la guerre, & peut-être il seroit facile d'expliquer par ces dissentions, la cause qui des Romains fit une nation guerrière : le systême politique étoit de les lancer sur les voisins, pour assouvir leur ardeur, & laisser en paix la patrie.

Le Sénat irritoit le peuple par le refus de lui abandonner les terres conquises, & le Sénat n'étoit point juste : pourquoi craignoit-il de le rendre trop puissant ? Jamais la Magistrature Républi-

caine ne ſuivit avec autant de ſoin que les Sénateurs Romains, un principe oppreſſif, & jamais le peuple ne mit tant en uſage le même principe que le peuple Romain. Une Démocratie composée de citoyens riches, auroit produit dans Rome un équilibre dans les fortunes, ou auroit amené naturellement une révolution ariſtocratique qui étoit en effet le but du Sénat : la crainte de l'anarchie enfantoit de plus grands malheurs. Il en réſultoit des accuſations continuelles contre les Sénateurs les plus opiniâtres : la famille Appius devint un objet de la haine populaire. Un des ſiens ayant oſé ſe déclarer en public contre le partage, fut accuſé de haute trahiſon & cité devant les Tribuns ; il dédaigna de comparoître, & prévint, en ſe tuant, le ſupplice qui lui étoit deſtiné. Sa mort favoriſa le peuple auquel on céda les terres qu'il demandoit ; ainſi on perpétuoit l'eſprit de diſſention par des hauteurs déplacées, &

des frayeurs dont le peuple favoit tirer parti. Il prouva bien qu'il eſt dangereux même pour lui, de lui abandonner un pouvoir qu'il n'a point la prudence de modérer. Il demanda une égalité plus poſitive; multiplia les Magiſtrats, & leur attribua une autorité égale à celle des Conſuls. Le nombre des Tribuns fut augmenté à douze. Leur orgueil s'accrut avec le nombre. Rome en étoit au point où Athènes s'étoit réduite quand elle nomma de nouveaux Magiſtrats qui ne ſervirent qu'à affermir la tyrannie: les Conſuls furent à leur tour cités par les Tribuns, & dès le quatrième ſiècle, ils avoient oſé les mettre à l'amende.

C'eſt alors que le Sénat, fatigué de tant de déſordres, ſentant ſon impuiſſance pour entreprendre une réforme néceſſaire, envoya demander des loix à toutes les Villes d'Italie qu'on appeloit la grande Grèce. Les Décemvirs rapportèrent de leurs voyages les loix ſi connues des douze Tables. Mais ces

Magiſtrats qui auroient eu beſoin de tuteurs prouvèrent qu'un peuple ne doit point emprunter ſes loix ; mais qu'il doit ſe les donner. Les Grecs n'étoient pas plus ſages que les Romains. Les recherches des Décemvirs ſont au contraire un monument de l'ignorance abſolue des vrais principes, dans laquelle la République Romaine étoit encore plongée.

Le Conſulat qui juſques-là avoit été dévolu aux familles nobles, fut accordé à tous les Citoyens, après une réſiſtance opiniâtre de la part du corps de la Nobleſſe. Une loi inſidieuſe & qu'on pourroit aſſimiler à celle d'Henri VIII, qui caſſa les ſubſtitutions, permit aux Patriciens de s'allier aux Plébéïens. Le peuple s'arrogea auſſitôt le droit de caſſer le *Senatus-Conſulte*. Enfin le temps vint où les enfans des hommes libres, même de ceux qui avoient été eſclaves, furent élus Sénateurs ; delà vint la diviſion qui ſépara le Sénat en deux factions, les anciennes & les nouvelles fa-

milles. Ainſi Rome, ſans relâche tourmentée, déclinoit vers ſa ruine. Le peuple ébranloit ce coloſſe qui ne ſavoit effrayer que les autres Nations. Il étoit temps que les émeutes populaires qui finiſſoient par des accuſations & des jugemens juridiques, fuſſent enfin marquées par le ſang; celui des Gracques les ſignala, on ne connut plus de frein, ſinon dans les époques où un grand homme avoit aſſez d'aſcendant pour contenir la populace. Il en réſultoit une clientelle qui s'attachoit aux Sénateurs, & qui multiplioit les factions. Scipion l'Africain (1) laiſſa prévoir quelles pouvoient en être les ſuites.

Les Gracques, en défendant la cauſe du peuple, en faiſant accorder à tous les Italiens le droit de ſuffrage, en humiliant les Nobles, frayèrent le chemin de la tyrannie à Marius, à Sylla, à Pompée, à Céſar. Marius permit que

(2) C'étoit le plus jeune.

le Tribun Saturnius ordonnât par une loi que le Sénat jureroit de recevoir toutes les loix que le peuple auroit dictées. Marius, ennemi irréconciliable des Nobles qui ſeuls le pourſuivoient, apprit à tous ceux qui voudroient l'imiter, que dans une République où ſubſiſtent deux corps auſſi diviſés par les prérogatives & par les privations que l'étoit la nobleſſe & le peuple, il falloit écraſer l'un par l'autre. Il apprit auſſi à toutes les Républiques modernes qu'elles devoient établir une égalité plus parfaite, ſi elles vouloient être moins tumultueuſes. Sylla marcha ſur les traces de Marius, & introduiſit dans le Sénat trois cents Plébéïens qui balancèrent l'autorité des Sénateurs; mais il anéantit le Tribunat.

Les Proconſuls, les Gouverneurs des Provinces à la tête des armées, menaçoient à leur tour Rome & le Sénat. Ils s'efforçoient de gagner l'affection de la ſoldateſque & du peuple. Ils

osoient tout, souvent ils étoient invités à tout entreprendre : ils prouvèrent qu'une République conquérante ne peut subsister, & qu'elle est bientôt changée en une oligarchie guerrière; les Lieutenans de la patrie en deviennent les tyrans, quand ils refusent d'en être les protecteurs. Pompée qui mourut, dit-on, avec la liberté, ne s'étoit mis à la tête de la faction populaire, que pour humilier le Sénat & les Nobles : il étoit fier d'être devenu l'idole du peuple Romain, d'avoir rétabli le Tribunat; mais son zèle alla trop loin. La loi qu'il fit pour examiner la conduite & les spoliations de ceux qui depuis vingt ans avoient exercé les charges publiques, lui fit autant d'ennemis de toutes les familles distinguées de Rome. Cette loi qu'un Etat Républicain, tant qu'il a des mœurs, grave dans tous les cœurs, devient funeste quand elle est faite durant ces époques, où il n'y a plus de vertu, plus de patrie. C'est créer une persécution nouvelle;

en général de pareilles recherches font les derniers expédiens de tous les Etats qui sont obérés ; l'histoire ne les a vues autorisées que dans des temps de dépravations publiques, rarement dans les Républiques, & trop souvent dans les Monarchies.

Le Sénat ayant voulu user de rigueur envers le peuple, les Tribuns se réfugièrent dans le camp de César : ce guerrier qui avoit autant de vices que de grands talens, jura de rendre au peuple ce que les Nobles lui avoient ôté. Pompée s'unit au Sénat qui le nomma Général, & il marcha contre le trop heureux César.

Il n'étoit plus question de patrie, car personne n'avoit appuyé l'opinion de Curion qui vouloit que Pompée & César abdiquassent le Généralat ; Pompée le refusa & fut soutenu dans son refus. Les vrais Citoyens étoient fatigués de tant de déchiremens. Toutes les factions n'en firent plus que deux ; on les vit

avec joie réunies en deux corps d'armée : le destin de Rome étoit balancé. Le peuple alloit être délivré des Nobles & du Sénat, ou il alloit être soumis ; l'issue telle qu'elle dût être n'avoit rien d'alarmant. On vouloit terminer d'un coup des désordres toujours renaissans. La satiété d'un pouvoir abusif avoit amené les Romains à ce point de lassitude & de dégoût où ne manquent jamais d'arriver tous les Etats mal gouvernés. C'est le moment de la dissolution, c'est celui où tous les nerfs de ces grands corps sont épuisés. Les corps politiques meurent aussi ; les uns dans de grandes convulsions, les autres s'évanouissent & s'effacent sans bruit de la liste des Empires. La tête de Pompée fut apportée à César qui n'y lut point le sort qui l'attendoit. Un fou (car je dois ainsi nommer ce Brutus si vanté), crut, en poignardant César, avoir affranchi sa patrie. Le Sénat qui conduisit sa main, ne fut pas plus sage que

lui. Ce n'étoit pas un ſeul homme qu'il falloit frapper pour rendre à Rome ſes antiques vertus ; c'étoient tous les Romains, ils étoient tous corrompus. Les Romains avides d'argent, ne connoiſſoient que l'or, & vendoient ſur la place leurs ſuffrages au plus offrant. Cicéron ne connoiſſoit plus d'honnêtes citoyens dans Rome (1). La mort de Céſar ne produiſit rien d'utile ; l'indifférence du peuple auroit dû être prévue par Brutus & par le Sénat. Que dis-je ? le peuple regretta le tyran, briſa les bancs des Sénateurs pour en former le bûcher du tyran. Antoine qui avoit des mœurs auſſi dépravées que Céſar, s'empara facilement de l'autorité ; de foibles & vils concurrens la partagèrent. Un adoleſcent, Octave, à l'âge de dix-

(1) *Ego quos tu bonos eſſe dicas, non intelligo ; ipſe, nullos novi.* Epit. ad Attic. lib 7. Epit. 7, pag. 1358.

huit ans, donna enfin des loix à Rome.

On me liroit avec bien peu de fruit, si on ne pénétroit point mes motifs dans cette gradation rapide qui déroule le tableau des anciennes Républiques. Que de devoirs j'ai rappelés en peu de lignes ! Il ne me reste presque plus rien à ajouter.

Les Américains savent que leur grandeur & leur réputation dépend de l'union des Etats. Ils savent que la société demande, pour le bien commun, le sacrifice de quelque portion de liberté. Ils ne seront point comme les Hollandois, les citoyens d'une Province, plutôt que de la Hollande. Toutes les distinctions disparoîtront ; ils aimeront être appelés Citoyen des Etats-Unis, & ce nom dira plus que celui de Citoyen du Maryland ou de la Virginie. Ils auront peu de milice qui sera subordonnée au Juge Civil ; point de charges héréditaires, point de Noblesse ; le pouvoir exécutif sera séparé du pouvoir législa-

tif; point de taxes ſans le conſentement public, rien d'arbitraire ; une ſage balance ſera établie parmi les Sénats & les Chambres des Repréſentans.

Un établiſſement quelconque ne pourra ſe former & ſe ſéparer du diſtrict dans lequel il ſera enclavé, qu'il n'ait vingt mille habitans libres : mais il dépendra des Etats-Unis, paiera les dettes fédérales, & contribuera à la milice ; ſa forme ſera Républicaine ; nul ne pourra introduire l'eſclavage & la Monarchie. Lorſqu'un des Etats ſera auſſi peuplé qu'un des Treize, il ſera admis à avoir des Délégués au Congrès. Un tréſor commun ſera formé pour les beſoins publics & imprévus ; une délibération, une fois approuvée, ſera irrévocable. Sans doute les Etats-Unis donneront au Congrès toute l'autorité dont il a beſoin : pourroient-ils craindre leurs Délégués ? N'auront-ils pas le droit de les rappeler ? Qu'ils ſoient circonſpects, & que des brigues

ne dépouillent point le Citoyen éclairé de ſa *délégature*, avant l'expiration du terme. Je me diſpenſerai de rapprocher les conſtitutions de chaque Province ; elles ſont imprimées, on peut les lire, & depuis leur publication elles ont été corrigées ; je remplirai mieux mon plan en terminant ce diſcours par des rapprochemens entre l'éloquent citoyen de Genève (1) ; & le panégyriſte de Phocion (2).

---

(1) J. J. Rouſſeau.

(2) L'Abbé de Mably.



PARALLELE
ENTRE
L'ABBÉ DE MABLY
ET J. J. ROUSSEAU,

CONSIDÉRÉS relativement à leurs Principes de politique qui ont rapport aux Etats-Unis; l'un dans le Contrat ſocial, l'autre dans ſes Obſervations ſur les Loix des Etats-Unis.

ROUSSEAU avoit le droit de donner des leçons à des Républicains. Il ſavoit avec quelle élévation il faut parler à des hommes libres : il connoiſſoit la meſure du pouvoir, & celle de la liberté. Peut-être a-t-il dit tout ce qu'il étoit poſſible de dire : il eut aſſez de génie pour être l'hiſtorien de la liberté. L'Abbé de Mably a pu s'arroger à bien des égards le droit d'inſtruire un nouveau peuple. Sa probité, ſes vertus,

l'étude approfondie de l'Hiſtoire & de la Morale, ſont ſes titres ; ils ſont beaux ; mais le mépris pour les hommes, un preſſentiment de malheur, dont il n'eſt pas aſſez maître, infirment ſes conjectures. Mes Lecteurs verront jusqu'à quel point il s'eſt rencontré avec Rouſſeau.

Point de loix, rien de certain dans l'ordre moral, ſi le Légiſlateur n'établit ſes calculs ſur les hommes ; s'il ne tient point une balance juſte. S'il croit trop à la vertu, & trop au vice, ſon travail ſera inſuffiſant & mal affermi. Les loix ne ſont que le corps des opinions publiques, que la meſure invariable de ce que pourra l'autorité, & de ce que devra la ſoumiſſion ; elles ſont l'expreſſion de la protection publique conſentie & créée par l'individu : elles doivent donc n'être ni trop rigides ni trop complaiſantes ; elles ſont mauvaiſes enfin ſi le Code devient un livre étranger à la Nation. Un méchant

peuple ne pourra souffrir les loix de Lycurgue ; s'il est bon, la législation de Dracon le révoltera. J'en conclurai qu'il n'y a point de base absolument positive pour la formation des loix ; on n'a que des approximations. L'Abbé de Mably n'a calculé que les vices des Américains ; son systême est devenu une satyre. Il est certain que si les Etats-Unis sont tels qu'il les dépeint, leurs loix doivent être réformées ; mais s'ils ont des vertus, s'il est possible qu'ils en aient, si la balance peut du moins être établie, l'Abbé de Mably a mal jugé un peuple naissant : il leur devoit des leçons, la censure étoit précoce. Son livre peut être classé parmi ces livres prophétiques que l'événement absout ou condamne (1). Je vais néan-

(1) Je suis bien éloigné d'affirmer que tous les inconvéniens qu'il a prévus n'arriveront point ; je crois au contraire qu'ils pourront se réaliser plus promptement qu'on ne pense.

moins

moins prendre la ſubſtance de ſon ouvrage.

L'Abbé de Mably craint que les riches ne veuillent former un ordre à part. Cette crainte eſt fondée ſur l'expérience du paſſé ; mais elle n'eſt point prouvée par les conſtitutions Américaines qui pourront être corrigées. Il voit que la politique de l'Europe eſt fondée ſur l'or & ſur le commerce ; & il en conclut qu'une guerre de ſept ans n'a point fait revivre en Amérique les vertus antiques. Les Commerçans n'ont point de patrie : voyez, dit-il, dans quelle dégradation ſont tombées les Provinces-Unies ! quoique formées par une guerre de quatre-vingts ans, mêlées, juſqu'à la

---

Mais il eſt poſſible qu'ils ſoient prévenus, & qu'un peuple uni & ſage ſe rende reſpectable ; & enfin il eſt cruel d'aſſurer qu'un malheur arrivera quand il peut ne pas arriver. Ce n'eſt pas là être juſte, ni peſer de ſang froid une Nation.

paix d'Utrecht, dans toutes les grandes affaires de l'Europe, leur liberté, leur courage n'ont pu se conserver dans le calme d'une paix de trente ans. Sans improuver cette assertion qui est vraie dans bien des points, il faut en conclure que si la nature du sol, les havres, les ports & les productions l'exigent, rien ne résisteroit au génie des Américains, devenu mercantile; & alors, au lieu de leur donner le Code de Lycurgue, il faudroit leur donner celui de la Hollande, & les laisser sous l'empire de l'ascendant qui les maîtriseroit. On peut empêcher un peuple de devenir conquérant, quand il a chez lui toutes les commodités de la vie; mais tous les efforts sont nuls contre celui qui est enclin au commerce, & qui a tous les moyens de s'enrichir. Les mœurs des Hollandois valent bien celles des autres peuples : ils méritent la préférence pour la frugalité, la sobriété, l'amour du travail & l'industrie. Il est possible qu'un

peuple ſoit riche & ne ſoit point efféminé comme les Italiens. Je ſais ce qu'ont tenté les Médicis à Florence ; mais cette République peut-elle être aſſimilée à la Hollande, dans laquelle un Négociant n'a jamais prétendu aſſervir ſon pays, & aux Etats-Unis qui ſont une aſſociation de pluſieurs Républiques ? Si un ſeul homme perdit & ſauva les anciennes Cités, c'eſt que l'Etat n'avoit ſouvent qu'une ville & un médiocre territoire, & que tous les Citoyens aſſiſtoient aux aſſemblées ; mais en Amérique, on n'a point à s'occuper de craintes auſſi puériles. La conſidération que donne le commerce dépend de mille circonſtances ; elle ſubit peut-être plus rapidement des variations ſucceſſives ; mais l'Amérique a des terres, elle aura une population ; ſi elle ceſſoit d'être fédérative, elle pourroit acquérir la conſidération que les armes procurent aux grandes Puiſſances. Quant à la conſtitution fédérale, elle ne peut point reſ-

ſembler à celle des Hollandois. Je ne veux point prédire que les Américains ne s'en rapprocheront jamais : le territoire des Etats-Unis eſt immenſe : cette étendue qui, au premier aſpect, paroît un moyen de paix en donnant aux habitans des propriétés qui les diſpenſent de tenter des conquêtes, eſt bien plutôt un motif futur de déſunion. Toutes ces vaſtes Républiques ne peuvent-elles pas ſe ſéparer de la fédération, & vouloir être indépendantes? Ce ſera un mal, peut-être une ſource de guerre ; peut-être renouvelleront-elles toutes les diſſenſions de l'Achaïe, & alors elles ne vaudront pas mieux que la Hollande ; leur conſidération politique déchoira, mais pas juſqu'au point de décadence où les Hollandois ſont deſcendus. Là une barrière de mers les ſépare de l'Europe : elles ſont la ſeule grande Puiſſance du nouveau Continent ; la politique qui les menacera de nouvelles combinaiſons à créer pour elles ; il ſeroit in-

discret de prévoir des événemens qu'un voile aussi épais couvre.

J'aime bien mieux les appréhensions de l'Abbé de Mably sur les suites du gouvernement aristocratique vers lequel les Etats-Unis semblent pencher, & qu'il préfère à la démocratie; ce penchant annonce une Nation qui n'est point encore assez préparée, & qui échappée au joug d'un Monarque, s'arrête, reprend haleine à la première distance, sans appercevoir le terme plus éloigné, où elle seroit peut-être plus tranquille. Il se plaint de l'exclusion donnée à ceux qui n'ont que des bras, & qui rétablit sous une autre forme l'esclavage admis dans les anciennes Républiques. Il seroit cependant facile de prouver que l'inégalité des fortunes a établi dans tous les états quelconques, des classes différentes; & comme le plus riche est le plus intéressé à la chose publique, il semble juste de lui donner plus d'autorité. La distinction faite en faveur des

francs tenanciers, prononce l'ariſtocratie : le droit accordé à leurs enfans ſans payer les taxes, établit néceſſairement une claſſe à part. Il veut qu'on proſcrive toutes les ſubſtitutions. Mais là où les fortunes ſeront moins inégales, l'équilibre ſe rétablira de lui-même, & dans la ſuite on verra que le tableau de la Penſylvanie, ne reſſemblera point à celui de la Province de Maſſachuſſet : je vois cependant que par-tout le contrepoids eſt aſſuré, les différences de fortune ſont annulées par le Sénat, balancé par les Chambres où les moins riches ſont admis en plus grand nombre. La Géorgie paroît avoir ſaiſi le terme moyen, parce qu'elle y a été forcée par ſa ſituation, & par la médiocrité des fortunes.

Le ſcrutin eſt une invention qui ne date que de l'époque où les Républiques étoient corrompues, mais enfin elle a été reçue ; les conſéquences peuvent n'en être point dangereuſes. Une réſidence de deux ans paroît à l'Abbé

de Mably un terme trop court pour être éligible dans la Penſylvanie, qui accorde le droit de ſuffrage à ceux qui auront payé pendant un an les charges de l'Etat. Il veut que le ſuffrage ſoit donné plus tard qu'à l'âge de vingt-un ans. Ces privilèges annoncent une imperfection qui ſera certainement corrigée ; peut-être plus encore le beſoin d'une population prompte qu'on veut encourager par des faveurs prématurées, & qu'on encourage peut-être trop.

Mais pourquoi tant de mépris pour le peuple ? pourquoi là où il eſt plus démocratique, craindre ſi fort l'anarchie ? L'Abbé de Mably a pour lui l'expérience des revers de Carthage, & tous les troubles populaires dont j'ai retracé à deſſein les ſuites & les déſordres : il ne veut point que les bills ſoient ſoumis à l'examen du peuple. Son amour pour l'ariſtocratie lui fait regarder comme un vice le renouvellement annuel du Conſeil exécutif : quel-

ques Républiques l'ont cependant ſagement prolongé : New-Yorck l'a prorogé juſqu'à quatre ans ; la Penſylvanie juſqu'à trois. Il demande un Sénat perpétuel. Eh ! à quoi a ſervi le Sénat de Rome ? A néceſſiter le peuple de choiſir des Tribuns ; à introduire la démocratie dans le ſein de l'ariſtocratie, & à déchirer l'une par l'autre. Le Gouverneur ou Préſident ne doit régner qu'un an ; cette réélection revient au régime démocratique.

Les mœurs ſont, ſans contredit, la première baſe des loix : quel eſt le peuple qui n'en a point? Elles ſont relatives au ſol, aux beſoins. Si l'on veut juger les Nations, c'eſt dans la ſituation phyſique qu'il faut chercher le caractère de ſes loix & de ſes mœurs. L'argent, ſans doute, avilit les Magiſtrats dans une République ; mais quand la patrie eſt opulente, quand les citoyens ne ſont point grévés d'impôts, il n'y a point d'inconvénient d'attacher des honorai-

res aux Délégués, aux Ambaſſadeurs, aux Conſuls, aux Magiſtrats. Si on a eu ſoin de les bien choiſir, (& il faut croire que par la conſtitution on y ſera forcé) l'homme public ſera incorruptible; le ſalaire de ſes travaux ne l'avilira point. Quand on prévoit des malheurs auſſi éloignés, on ne fait qu'accumuler des preuves de la dégradation naturelle, à laquelle le temps mène les hommes & les nations : tout naît, ſe corrompt & meurt par la fatalité attachée à l'exiſtence. Trop de crainte pour l'avenir, changeroit en tyrannie les précautions néceſſaires pour le préſent. Les cours d'équité corrompront, ſans doute la loi au lieu de l'interpréter; mais il eſt plus doux de croire que cette infidélité n'arrivera point. La haine, les brigues pourront déplacer l'homme intègre à qui ſa bonne conduite aſſuroit un état inamovible, & où n'ya-t-il point de briques? Ces petites fluctuations diſparoiſſent devant le Légiſlateur occupé de comprimer ſous

un mouvement régulier les élans des passions & de l'intérêt. Quand la chaîne se casse sous la main de l'habile ouvrier, il lui suffit de la renouer ; son ouvrage n'en a souffert qu'une suspension momentanée.

L'Abbé de Mably déclame contre la liberté de la presse, & appréhende que la liberté de penser ne nuise à la masse de morale nécessaire à la consistance d'un Etat. Erasme avoit témoigné les mêmes appréhensions. Ils n'ont raison ni l'un ni l'autre que dans le cas où un peuple composé de toutes les Nations se seroit rassemblé fortuitement pour fonder un Etat, où les propriétés ne seroient ni tracées, ni assurées ; où des limites trop rapprochées laisseroient redouter des émotions intestines. Mais l'Amérique a les trois caractères qui donnent à une Nation son à-plomb, indépendant des secousses passagères occasionnées par des instans de fermentation. Etendue, commerce, production : qu'on y ajoute un siècle de

lumières, la connoiſſance des vrais principes, & on verra ſi la liberté de penſer peut être dirigée ailleurs que ſur les points d'amélioration de l'ordre moral, de l'ordre politique & de l'ordre phyſique. Ils ne pourront que s'occuper de la recherche du bien : on dira tout ; mais dans tout ce qu'on dira, à peine dix opinions ſurnageront, ſe lieront à la maſſe de la morale de l'Etat. Cette morale eſt bien plus fondée ſur les circonſtances locales & politiques, que ſur les penſées ou les rêveries des Ecrivains. De-là vient qu'une Nation, avec des Philoſophes d'une force égale à ceux d'un autre Etat, ne fait point les mêmes réformes, parce que la néceſſité l'oblige de repouſſer ce qu'une poſition plus heureuſe permet d'accueillir ailleurs. La lumière ou l'erreur ſe propagera lentement, la raiſon voyage à petites journées. L'hémiſphere continental eſt trop vaſte pour qu'elle embraſſe d'un cri l'horizon entier. Laiſſons au Républicain le droit de penſer &

d'écrire ; puiſqu'il a le loiſir de méditer, il ne peut parler qu'à ſes égaux ; & il ne leur doit que les ménagemens dus à la choſe publique. Les Magiſtrats ſont ſes gens d'affaires ; ils lui doivent compte de leur conduite, ſes avis & ſa cenſure doivent être écoutés. Je n'entends point confondre la liberté avec cette licence qui du peuple d'Athènes avoit fait le plus ingrat & le plus méchant des Etats démocratiques ; qui dépoſoit ſes Magiſtrats, déſavouoit les traités. ſes Orateurs, & qui après la condamnation de Téramène & de ſes collègues, prétendoit avoir le pouvoir excluſif de réformer les loix & les uſages. Je parle de cette liberté que les Etats-Unis ont entendue, qui, pour un inconvénient, préſente dix avantages réels, qui ſe rapproche de ces temps où les Grecs libres & éclairés n'étoient point une vile populace d'artiſans, mais des citoyens diſtingués qui ſavoient entreprendre de grandes choſes. Laiſſons un lieu ſur la

terre où on soit maître d'entretenir le système consolant de ce Philosophe (1) sur la liberté naturelle de l'homme, & sur l'essence du gouvernement. En vain on veut s'étourdir ; la nature plus éloquente que la voix du fanatisme ou celle du despote, crie à l'oreille de l'homme de bien : *Toute autorité vient du peuple.* Le pouvoir a commencé du moment qu'il l'a aliénée ou confiée : il fit les premieres loix, on n'a pu le dépouiller du droit imprescriptible de les réformer. Qu'il conserve ce droit & la liberté de le réclamer ; qu'il les rende douces & indulgentes, & après avoir corrigé celles où on sent encore la barbarie des fiefs de ces temps où on croyoit que la puissance publique étoit acquise à Guillaume le Conquérant & à ses successeurs ; qu'il dise à l'Europe : Votre Jurisprudence criminelle est une arme dont les Gouvernemens abusent ; ici

(1) Locke.

elle ne pourra jamais être tournée contre nous; elle vous apprendra combien on doit ménager l'homme & tout ce qu'il vaut. Il ajoutera : Nous savons qu'elles sont les suites du fanatisme, nous ne voulons point élever des bûchers, ni persécuter, ni bannir : on tolérera toutes les opinions, pourvu qu'on ne s'arme point les uns contre les autres. On fera des prosélytes par la force de la persuasion. Une nouvelle secte pourra (dit l'Abbé de Mably) se former : ce sera à coup sûr celle des Tolérans. M. de Mably a-t-il pu croire qu'il y ait une Puissance assez forte pour empêcher une secte de naître ? il connoît trop bien l'histoire. Combien sont nées & moururent! elles tiennent tout de l'opinion, & passent comme elle. La politique de l'Etat paroît en fixer une dominante dans les Monarchies : ses précautions ne servent qu'à retarder sa chûte. La religion pompeuse des Romains, & tous les dieux de la

Grece ſont deſcendus dans l'oubli. Cette leçon eſt frappante, & répond à toutes les craintes du Cenſeur de l'Amérique. Il n'eſt pas vrai que la tolérance multiplie le nombre des mauvais ſujets, ni le déſordre des mœurs publiques. Elle enfante au contraire un ſentiment de fraternité qui adoucit les mœurs. Je déſapprouve les habitans de la Caroline Méridionale, qui auront le droit auſſi-tôt qu'ils ſeront réunis au nombre de quinze, de bâtir une Egliſe : l'abus de ces cotteries ne tardera point d'être démontré.... La bonne politique qui leur a appris de ne donner aux Miniſtres de l'Evangile aucune part dans la légiſlation, leur diſoit de ne pas multiplier les temples. Le fanatiſme eſt à côté du ſanctuaire : il faut que de grandes diſtances ſéparent les Egliſes : la diviſion des prélatures par diocèſes, dans les pays catholiques Romains, explique aſſez la néceſſité de ces démarcations.

Mais je dirai que l'Abbé de Mably

a raiſon d'appuyer ſur la néceſſité de maintenir le Conſeil amphictionique, ce Congrès ſous la repréſentation duquel la fédération a été reconnue. Il répete le vœu ſagement expliqué du Général Vashington : il faut donner au Congrès de plus grands pouvoirs, ſoumettre à ſes volontés la milice des treize Républiques ; lui confier la garde des côtes, des rivieres, des forts, & le rendre Juge ſuprême de toute la fédération, le gardien des mœurs publiques, le dépoſitaire de la morale reçue & des forces confédérées, pour être le maître de faire exécuter les délibérations fédératives ; il aura le droit de lever les ſubſides accordés pour les dépenſes publiques, ſans qu'il puiſſe être ſuſpendu par le défaut ou par la dénégation de quelques ſuffrages. La meſure de ſon autorité ſera enfin la meſure du reſpect qu'on aura pour la Confédération. Son pouvoir ne deviendra jamais tyrannique. Chaque Délégué ſiégera dans

ce Congrès pendant un espace trop court : on n'aura point un corps perpétuel. L'inamovibilité inspireroit au Congrès l'aristocratie, & on ne la permettra jamais. On se souviendra des dangers que les Romains coururent pour avoir prolongé l'autorité des Décemvirs, & créé des Proconsuls. L'amovibilité sera la sauve-garde du Congrès. On ne verra plus le Magistrat, mais on craindra la magistrature. L'Aréopage étoit amovible ; le Dictateur Mamercus abdiqua sa dictature, pour apprendre à ses successeurs que la liberté eût été blessée, s'il eût conservé sa dignité. Cette amovibilité nécessaire au Congrès, ne peut être appliquée aux Républiques, dans lesquelles l'inamovibilité des Offices peut-être quelquefois utile.

C'est sur le sort des Nègres que l'Abbé de Mably auroit dû prononcer. Cette population toujours étrangère à la République, quoique formée dans son sein, séparée à jamais des citoyens,

par une démarcation inviolable, sera par le fait toujours esclave, pendant qu'elle sera franche par la loi. Qu'on se souvienne que les Natifs, les Habitans se révoltèrent dans Carthage, & lui enlevèrent la Sardaigne. Les Nègres, si on ne réduit leur quantité, ne pourront-ils point s'emparer des Colonies Américaines? Puissent les Etats Unis se réunir aux Virginiens qui déja s'occupent de trouver d'autres hommes & d'autres moyens de travailler leurs terres, qui traitent les Nègres avec amitié, & qui se repaissent de l'espoir de n'en plus retenir! Puissent tous les Colons éprouver cette indignation qui souleva le cœur de Louis XIII, quand on lui demanda le pouvoir de réduire les Nègres en esclavage: c'est à des hommes libres qu'il convient de ne rien entreprendre contre la liberté.

On ne peut me savoir mauvais gré d'avoir analysé les observations d'un Ecrivain que j'estime peut-être plus

qu'on ne croit, parce que j'ai médité ſes Ecrits, & que je me ſouviendrai toujours des beaux entretiens de Phocion. J'ai joint mes réflexions aux ſiennes, ſans avoir eu la petite envie de les critiquer. Un autre motif conduiſoit ma plume, celui qui animoit l'Abbé de Mably, la recherche de la vérité, devant lequel toute conſidération doit ſe taire.



MAXIMES
TIRÉES
DU CONTRAT SOCIAL.

CELUI qui, avant d'écrire ſur les Conſtitutions Républicaines, n'auroit point conſulté le Citoyen de Génève, ſeroit un homme à qui il reſteroit encore des choſes utiles à apprendre, & qui n'auroit pas acquis le droit de s'occuper d'une matière auſſi importante. Je vais détacher les opinions que cet Ecrivain a clairement expoſées dans ſon Contrat ſocial; elles formeront un Code légiſlatif où tout eſt ſenti & prévu.

I.

Il eſt pour les Nations un temps de jeuneſſe : il faut attendre leur maturité pour leur donner des loix.

I I.

Il y a dans tout Corps politique un *maximum* de force qu'il ne ſauroit paſſer, & duquel il s'éloigne en voulant s'aggrandir.

I I I.

L'adminiſtration devient plus pénible dans les grandes diſtances.

I V.

Tout Peuple qui n'a que l'alternative entre la guerre & le commerce, eſt foible : il dépend de ſes voiſins & des événemens. Il n'a jamais qu'une exiſtance incertaine & courte.

V.

Ce qui rend pénible l'ouvrage de la Légiſlation, eſt moins ce qu'il faut établir, que ce qu'il faut détruire. C'eſt l'impoſſibilité de trouver la ſimplicité de la nature jointe aux beſoins de la ſociété.

V I.

Que nul Citoyen ne ſoit aſſez opulent pour en pouvoir acheter un autre ; & nul aſſez pauvre pour être contraint de ſe vendre.

V I I.

Ce qui rend la Conſtitution d'un Etat ſolide & durable, c'eſt quand les convenances ſont tellement obſervées, que les rapports naturels & les loix tombent toujours de concert ſur les points. Mais ſi le Légiſlateur, ſe trompant dans ſon objet, prend un principe différent de celui qui naît de la nature des choſes ; que l'un tende à la ſervitude, l'autre à la liberté ; l'un aux richeſſes, l'autre à la population ; l'un à la paix, l'autre aux conquêtes, on verra les loix s'affoiblir, la conſtitution s'altérer, & l'Etat ne ceſſera d'être agité juſqu'à ce qu'il ſoit détruit & changé, & que l'invincible nature ait repris ſon empire.

VIII.

En tout état de cause, un Peuple est toujours le maître de changer ses loix, même les meilleures; car s'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est ce qui a le droit de l'en empêcher (1)?

IX.

Plus l'Etat s'aggrandit, plus la liberté diminue. Le Gouvernement, pour être bon, doit être relativement plus fort à mesure que le peuple est plus nombreux; d'un autre côté, l'aggrandissement de l'Etat donnant aux dépositaires de l'autorité publique, plus de tentations & de moyens d'abuser de leur pouvoir, plus le Gouvernement doit avoir de force pour contenir le Peuple. Je ne parle ici que de la force relative des diverses parties de l'Etat; mais plus il y a de Peuple dans la forme républicaine, plus le Peuple a de Représentans.

---

(1) Cette liberté est définie jusqu'à la dernière rigueur, & J. J. va trop loin.

X.

Il n'eſt pas bon que celui qui fait les loix les exécute ; rien n'eſt plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques.

X I.

Il n'a jamais exiſté de véritable démocratie ; il n'en exiſtera jamais. Que de choſes difficiles à réunir dans ce Gouvernement ! 1°. Un Etat très-petit où le Peuple ſoit facile à raſſembler, & où chaque citoyen puiſſe aiſément connoître tous les autres. 2°. Une grande ſimplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires & les diſcuſſions épineuſes : enſuite beaucoup d'égalité dans les rangs & dans les fortunes, ſans quoi l'égalité ne ſauroit ſubſiſter longtemps dans les droits & l'autorité : enfin peu ou point de luxe ; car le luxe eſt l'effet des richeſſes, ou il les rend néceſſaires ; il corrompt à la fois le riche & le pauvre, l'un par la paſſion, l'autre par

par la convoitiſe ; il vend la patrie à la molleſſe, à la vanité ; il ôte à l'Etat tous ſes citoyens, pour les aſſervir les uns aux autres ; & tous à l'opinion.

Il n'y a point de Gouvernement ſi ſujet aux guerres civiles & aux agitations inteſtines que le démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun qui tende ſi fortement & ſi continuellement à changer de forme, ni qui demande plus de vigilance & de courage pour être maintenu dans la ſienne : c'eſt ſurtout dans cette conſtitution que le citoyen doit s'armer de force & de conſtance, & dire chaque jour de ſa vie, ce que diſoit un vertueux Palatin dans la diète de Pologne : *Malo periculoſam libertatem, quàm quietum ſervitium.*

S'il y avoit un peuple de dieux, il ſe gouverneroit démocratiquement : un gouvernement ſi parfait ne convient point à des hommes.

XII.

L'Ariſtocratie élective eſt le meilleur

des gouvernemens ; elle borne les Magiſtrats à un petit nombre. Il ne lui faut ni un Etat ſi petit, ni un peuple ſi droit. Elle exige quelques vertus de moins que dans les Démocraties ; elle en a de propres : la modération dans les riches ; le contentement dans les pauvres. Si cette forme emporte une inégalité de fortune, c'eſt bien qu'en général l'adminiſtration des affaires publiques ſoit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner leur temps.

La liberté n'étant pas un fruit de tous les climats, n'eſt pas à la portée de tous les peuples. La Monarchie ne convient qu'aux Nations opulentes ; l'Ariſtocratie aux Etats médiocres en richeſſes, ainſi qu'en grandeur ; la Démocratie aux Etats petits & pauvres.

XIII.

C'eſt toujours mal d'unir pluſieurs Villes en une Cité.

XIV.

C'eſt le tracas du commerce & des arts, c'eſt l'avide intérêt du gain, c'eſt la molleſſe & l'amour des commodités qui changent les ſervices perſonnels en argent. On cède une partie de ſon profit pour l'augmenter à ſon aiſe. Donnez de l'argent, & bientôt vous aurez des fers. Dans un Etat vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras, & rien avec de l'argent.

XV.

L'idée des Repréſentans eſt moderne: elle nous vient du gouvernement féodal, de cet inique & abſurde gouvernenement dans lequel l'eſpèce humaine eſt dégradée. Dans les anciennes Républiques, & même dans les Monarchies, jamais le peuple n'eut des Repréſentans: on ne connoiſſoit pas ce mot. Chez les Grecs, tout ce que le peuple avoit à faire, il le faiſoit lui-même; il

étoit ſans ceſſe aſſemblé ſur la place, il habitoit un climat doux, il n'étoit point avide; des eſclaves faiſoient ſes travaux; ſa grande affaire étoit ſa liberté.

XVI.

Quant à la manière de recueillir les ſuffrages, elle étoit chez les premiers Romains auſſi ſimple que leurs mœurs, quoique moins ſimple encore qu'à Sparte: chacun donnoit ſon ſuffrage à haute voix. Cet uſage étoit bon tant que l'honnêteté régnoit entre les citoyens, & que chacun avoit honte de donner publiquement ſon ſuffrage à un avis injuſte ou à un ſujet indigne; mais quand le peuple ſe corrompit, & qu'on acheta les voix, il convint qu'elles ſe donnaſſent en ſecret pour contenir les acheteurs par la défiance, & fournir aux fripons le moyen de n'être pas des traîtres.

Cependant Veniſe dure uniquement, parce que ſes loix ne conviennent qu'aux Vénitiens.

XVII.

Le Tribunat n'eſt point une partie conſtitutive de la Cité, & ne doit avoir aucune portion de la puiſſance légiſlative ni de l'exécutive; mais c'eſt en cela même que la ſienne eſt plus grande; car, ne pouvant rien faire, il peut tout empêcher; il eſt plus ſacré, plus révéré, comme défenſeur des loix, que le Prince qui les exécute, & que le Souverain qui les donne. C'eſt ce qu'on vit bien clairement à Rome, quand ces fiers Patriciens qui mépriſèrent toujours le peuple entier, furent forcés de fléchir devant un ſimple Officier du peuple qui n'avoit ni auſpices ni juriſdiction; mais il ne faut pas rendre ce corps ni trop nombreux, ni permanent.

XVIII.

Les mœurs rendent ſuperflues bien des précautions; on ne craignoit ni

qu'un Dictateur abusât de ſon autorité, ni qu'il tentât de la garder au-delà du terme ; il ſembloit au contraire qu'un ſi grand pouvoir fût à charge à celui qui en étoit revêtu : on craignit tout quand les mœurs furent corrompues.

XIX.

Les opinions d'un peuple naiſſent de ſa conſtitution ; quoique la loi ne règle pas les mœurs, c'eſt la légiſlation qui les fait naître. Quand la légiſlation s'affoiblit, les mœurs dégénèrent : mais alors le jugement des Cenſeurs ne fera pas ce que la force des loix n'aura pas fait.

Un homme de mauvaiſes mœurs, ayant ouvert un bon avis dans le Conſeil de Sparte, les Ephores, ſans en tenir compte, firent propoſer le même avis par un citoyen vertueux : quel honneur pour l'un ! quelle honte pour l'autre !

X X.

Que si l'on demande comment dans le paganisme où chaque Etat avoit son culte & ses dieux, il n'y a point de guerres de religion ; je réponds que c'étoit par cela même que chaque Etat ayant son culte propre, aussi bien que son gouvernement, ne distinguoit point ses dieux de ses loix : la guerre politique étoit aussi théologique ; les départemens des dieux étoient fixés par les limites des Nations. Les sujets ne doivent compte au Souverain, qu'autant que leurs opinions importent à la communauté : or il importe bien à l'Etat que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'Etat ni ses membres, qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale & aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir au surplus telles opinions qu'il lui plaît, sans que le Souverain

puiſſe ſe croire néceſſairement obligé d'en connoître.

Il y a donc une profeſſion de foi purement civile dont il appartient au Souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme ſentimens de ſociabilité, ſans leſquels il eſt impoſſible d'être bon citoyen ni ſujet fidèle. Sans pouvoir obliger perſonne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas; il peut le bannir, non comme impie, mais comme inſociable, comme incapable d'aimer ſincerement les loix, la juſtice, & d'immoler au beſoin ſa vie à ſon devoir. Que ſi quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, ſe conduit comme ne les croyant pas, qu'il ſoit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les loix (1).

(1) Les Lecteurs ont dû voir ce que l'Abbé de Mably a pris de ce texte ſi clair & ſi profond.

NOTES.

M. Turgot, Ministre d'Etat, & Contrôleur Général des Finances, qui, en mourant, a laissé un nom cher aux Sciences & aux gens de bien, par ses vertus & par son érudition, a écrit au Docteur Price une lettre dans laquelle il se plaint des Constitutions Américaines. La plupart des objets sur lesquels ses plaintes portoient, ont été réformés. Je vais me borner à transcrire les points principaux de ses observations.

1. On imite sans objet les usages de l'Angleterre.

2. En excluant le Clergé du droit d'éligibilité, on en fait un corps étranger à l'Etat. Le Clergé n'est dangereux que quand il existe en corps dans l'Etat; que quand il croit devoir régler la conscience d'autrui.

3. La Pensylvanie a tort d'exiger le serment religieux pour avoir entrée dans le Corps des Représentans.

4. Jersey exige qu'on croie à la Divinité de Jésus-Christ.

5. Dans la Nouvelle Angleterre le Puritanisme est intolérant.

6. Dans la Penſylvanie, les Quakers regardent la profeſſion des armes comme illicite.

7. En Canada, il y a une Nobleſſe & un Clergé Romain.

8. Dans les Colonies méridionales, l'inégalité des fortunes eſt trop grande ; les Noirs, même libres, formoient avec les Blancs, deux Corps de Nations dans le même Etat.

9. La Société dans le Connecticut eſt l'Etat moyen entre le Sauvage & l'Etat policé. A Maſſachuſet, à New-Jerſey, la moindre brigue exclut le Candidat du nombre des Repréſentans.

10. L'émancipation des Nègres ne peut avoir que de grands inconvéniens.

11. Aucun titre de Nobleſſe ne doit être conféré.

12. Le droit d'aîneſſe doit être détruit.

13. Il faut la liberté du Commerce.

14. L'étendue des Juriſdictions doit être meſurée ſur le plus ou le moins de chemin qu'un homme peut faire loin de ſon domicile.

15. On n'a point aſſez diſtingué les Terriers & les non-poſſédans fonds.

16. On ſuppoſe par-tout le droit de régler le Commerce, & on permet aux uns de prohiber l'exportation.

17. Nul principe ſur l'Impôt. On ſuppoſe que chaque Province peut ſe taxer à ſa fantaiſie.

18. L'Amérique pourroit ſe diſpenſer d'avoir des liaiſons avec l'Europe.

19. Un Peuple ſage ne laiſſera point échapper de ſes mains le ſoin de ſa propre défenſe.

20. Au lieu de ramener toutes les autorités à une ſeule, on a établi des Corps différens; un Corps de Repréſentans, un Conſeil, un Gouverneur, parce que l'Angleterre a une Chambre haute, un Roi & une Chambre des Communes. On s'occupe à balancer ces différens pouvoirs; comme ſi cet équilibre de force qu'on a pu croire néceſſaire pour balancer l'énorme prépondérance de la Royauté, pouvoit être de quelque uſage dans les Républiques fondées ſur l'égalité de tous les citoyens, & comme ſi tout ce qui établit différens Corps n'étoit pas une ſource de diviſions.

21. On n'a point réduit au plus petit nombre les genres d'affaires dont le Gouvernement de chaque Etat ſera chargé; on n'a point ſéparé les objets de légiſlation de ceux

d'administration générale & de ceux d'administration particulière & locale.

22. La Fédération n'est point *une*, c'est une agrégation de parties tendantes à se diviser par la diversité de leurs loix, de leurs mœurs, de leurs opinions, par l'inégalité de leurs forces actuelles.

. . . .

On verra sur quels points M. Turgot a bien entendu la Confédération.



ARTICLES DE CONFÉDÉRATION ET D'UNION PERPÉTUELLE

ENTRE les Etats de Newhampshire, de Maſſachuſet, Rhode-Iſland, Etabliſſement de Providence, Connecticut, New-Yorck, New-Jerſey, Penſylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline Septentrionale, Caroline Méridionale, Géorgie.

ARTICLE PREMIER.

LES ſuſdits Etats ſe confédèrent ſous le titre d'*Etats-Unis d'Amérique.*

II.

Chaque Etat retient & ſe réſerve ſa ſouveraineté, ſa liberté & ſon indépendance, & auſſi tous les pouvoirs, ju-

risdictions & droits qui ne sont pas expressément délégués aux Etats-Unis assemblés en Congrès par le présent acte de Confédération.

III.

Lesdits Etats contractent chacun en leur nom, par le présent acte, un Traité d'alliance & d'amitié fermes & constantantes avec tous les autres Etats, & chacun d'eux pour leur défense commune, pour le maintien de leurs libertés & pour le bien général & mutuel ; s'obligent à se secourir les uns les autres contre toutes violences dont on pourroit menacer tous ou chacun d'eux, & à repousser en commun toutes attaques qui pourroient être dirigées contre tous ou chacun d'eux pour cause de religion, de souveraineté, de commerce, ou sous quelqu'autre prétexte que ce soit.

IV.

Pour assurer & perpétuer le mieux possible la correspoudance & l'amitié

mutuelles parmi le peuple de divers Etats qui composent cette union, les habitans libres de chacun de ces Etats, à l'exception des mendians, des vagabonds & de ceux qui fuient les poursuites de la Justice, auront droit à toutes ses immunités & privilèges de citoyens libres dans les différens Etats, & le peuple de chaque Etat pourra librement entrer dans chacun des autres Etats, & en sortir, y jouira de tous les privilèges de trafic & de commerce, & sera soumis aux mêmes droits, impositions & restrictions que leurs habitans respectifs; mais ces restrictions ne pourront pas s'étendre jusqu'à empêcher des effets importés dans un Etat, d'être transportés dans un autre Etat dont le Propriétaire desdits effets seroit habitant; & aucun Etat ne pourra non plus mettre des impositions, des droits ni des restrictions sur le commerce des effets appartenans aux Etats-Unis, ou à quelqu'un d'eux.

Si quelque personne coupable ou ac-

cusée de trahison, de félonie ou d'autre délit considérable dans un des Etats, fuit les poursuites de la Justice, & est trouvé dans quelqu'autre des Etats-Unis, elle sera, sur la demande du Gouverneur ou de la Puissance exécutrice de l'Etat dont elle sera évadée, délivrée & renvoyée audit Etat dans la Jurisdiction duquel elle devra être jugée.

Il sera pleinement ajouté foi & croyance dans chacun des Etats, aux registres, actes & procédures judiciaires des Cours & des Magistrats des autres Etats.

V.

Afin que les intérêts généraux des Etats-Unis soient dirigés & conduits le mieux & le plus convenablement que faire se pourra, il sera nommé annuellement en la manière que le Législateur de chacun des Etats l'ordonnera, des Délégués qui s'assembleront en Congrès le premier Lundi du mois de Novembre de chaque année, avec pou-

voir réſervé à chacun des Etats de révoquer ſes Délégués ou quelques-uns d'entr'eux, dans quelque temps de l'année que ce ſoit, & d'en envoyer d'autres à leur place pour le reſte de l'année.

Aucun Etat ne ſera repréſenté en Congrès par moins de deux, ni par plus de ſept Membres ; le même ſujet ne pourra pas être délégué plus de trois années dans l'eſpace de ſix, & un Délégué ne pourra poſſéder aucun office dépendant des Etats-Unis pour lequel ni lui ni aucune autre perſonne pour lui, recevroit des appointemens, des profits ou des émolumens quelconques.

Chaque Etat pourvoira aux appointemens de ſes Délégués pendant la ſeſſion des Etats, & pendant qu'ils ſeront membres du Comté deſdits Etats.

Chacun des Etats n'aura qu'un ſuffrage pour la déciſion des queſtions dans l'aſſemblée des Etats-Unis en Congrès.

La liberté de parler & celle des débats dans le Congrès ne ſera pas ſujette

à l'accuſation en crime d'Etat, ni à être attaquée de quelque manière que ce ſoit, dans aucune Cour ou lieu quelconque hors du Congrès, & les Membres du Congrès ne pourront être ſaiſis perſonnellement ni empriſonnés durant le temps de leur voyage pour ſe rendre au Congrès, durant celui de leur retour, ni pendant qu'ils y ſiègeront, excepté pour trahiſon, félonie, ou perturbation du repos public.

V.

Aucun Etat en particulier ne pourra envoyer ni recevoir des ambaſſades, entamer des négociations, contracter des engagemens, former des alliances, ni conclure des traités avec aucuns Rois, Princes ou Etats quelconques, ſans le conſentement des Etats-Unis aſſemblés en Congrès.

Aucune perſonne pourvue d'un emploi quelconque ſous l'autorité des Etats-Unis, ſoit qu'il y ait des appointemens

attachés à l'emploi, soit que ce soit une commission de pure confiance, ne pourra accepter aucuns présens, émolumens, ni aucuns offices ou titres de quelque nature qu'ils soient, d'aucun Roi, Prince ou Etat étranger.

Les Etats Unis assemblés en Congrès ni aucun Etat en particulier, ne pourront conférer aucun titre de noblesse.

Deux ou plusieurs des Etats ne pourront conclure entr'eux aucuns traités, confédération ou alliance quelconque, sans le consentement des Etats-Unis assemblés en Congrès, & devront dans ce cas spécifier exactement les objets pour lesquels ce Traité, cette confédération ou cette alliance seront conclus, & combien de temps ils devront durer.

Aucun Etat ne pourra mettre des impôts ou droits qui puissent altérer les clauses des traités conclus par les Etats-Unis assemblés en Congrès, avec aucun Roi, Prince ou Etat; ni contre celles d'aucuns traités déja proposés par le

Congrès aux Cours de France & d'Efpagne.

Aucun Etat ne pourra entretenir en temps de paix que le nombre de bâtimens de guerre jugé néceffaire par les Etats-Unis affemblés en Congrès pour fa défenfe & celle de fon commerce, & aucun Etat n'entretiendra non plus de troupes en temps de paix, que la quantité jugée fuffifante par les Etats-Unis affemblés en Congrès pour fournir des garnifons aux forterefles néceffaires à fa défenfe; mais chaque Etat entretiendra toujours une milice bien ordonnée & bien difciplinée, fuffifamment armée & équipée, & il fe pourvoira d'un nombre convenable de pièces d'artillerie de campagne, de tentes & d'une quantité proportionnée d'armes, de munitions & d'équipages de campagne; le tout dépofé dans des magafins publics, & toujours prêts à fervir.

Aucun Etat ne s'engagera dans une

guerre sans le consentement des Etats-Unis assemblés en Congrès, à moins d'une invasion actuelle de quelque ennemi, ou d'avis certain qu'il pourroit avoir d'une résolution formée par quelque nation d'Indiens, de l'attaquer, & dans le cas seulement où le péril seroit trop imminent pour ne pas permettre de différer jusqu'à ce que les Etats-Unis assemblés en Congrès puissent être consultés.

Et aucun Etat ne pourra donner de commission à des vaisseaux ou autres bâtimens de guerre, ni des lettres de marque ou de représailles, qu'après une déclaration de guerre des Etats-Unis assemblés en Congrès; & alors seulement contre le Royaume ou l'Etat, & contre les sujets du Royaume & de l'Etat contre qui la guerre aura été déclarée, & en se conformant aux règles qui seront établies par les Etats-Unis assemblés en Congrès; dans le cas cependant où les côtes d'un Etat

ſeroient infeſtées par des Pirates, il pourra, mais dans ce cas ſeulement, armer des bâtimens de guerre, & les entretenir auſſi long-temps que le danger ſubſiſtera, ou juſqu'à ce que les Etats-Unis aſſemblés en Congrès en aient décidé autrement.

VII.

Lorſqu'un des Etats levera des troupes de terre pour la défenſe commune, tous les Officiers du grade de Colonel & au-deſſous ſeront nommés par la légiſlation de l'Etat qui les aura levées, ou de la manière que ledit Etat l'ordonnera ; & toutes les vacances de ces emplois ſeront remplies par l'Etat qui aura fait la première nomination.

VIII.

Toutes les dépenſes de la guerre & toutes celles qui ſe feront pour la défenſe de la cauſe commune ou le bien général, & qui ſeront allouées par les Etats-Unis aſſemblés en Congrès, ſeront

tirées d'un trésor commun, auquel il sera fourni par les différens Etats, en proportion de la valeur de toutes les terres qui dans chaque Etat seront concédées à une personne en particulier, ou qui auront été arpentées & bornées pour une personne en particulier; & ces terres, ainsi que les bâtimens qui y auront été construits, ou autres améliorations qui y auront été faites, seront estimées de la manière que les Etats-Unis assemblés en Congrès l'ordonneront & le régleront dans la suite des temps. Les taxes, pour payer cette contribution, seront imposées & levées sous l'autorité & par les ordres des législatures des différens Etats, dans les tems fixés par les Etats-Unis assemblés en Congrès.

IX.

Les Etats-Unis assemblés en Congrès auront seuls & exclusivement le droit & le pouvoir de décider de la paix & de la guerre, excepté dans les

cas mentionnés au ſixième article, d'envoyer des Ambaſſadeurs, & d'en recevoir ; de conclure des Traités & des alliances ; mais ils ne pourront conclure aucun Traité de commerce qui empêche la puiſſance légiſlative des Etats reſpectifs de mettre ſur les Étrangers tels impôts ou droits auxquels le peuple du pays ſera ſujet, ni de défendre l'exportation ou l'importation de telle eſpèce de marchandiſes ou de denrées que ce ſoit.

Les Etats-Unis aſſemblés en Congrès auront auſſi ſeuls & excluſivement le droit & le pouvoir d'établir des règles d'après leſquelles on décidera dans tous les cas de la légitimité des priſes ſur terre & ſur mer ; la manière dont les priſes faites par les forces de terre ou de mer au ſervice des Etats-Unis devront être partagées, & l'emploi qui en ſera fait ; d'accorder des lettres de marque ou de repréſailles en temps de paix ; d'inſtituer des Tribunaux pour le jugement

ment des pirateries & des félonies commiſes en haute mer, & d'établir auſſi des Cours pour recevoir & juger définitivement les appels dans tous les cas de priſes; mais aucun Membre du Congrès ne pourra être nommé Juge d'aucune deſdites Cours.

Les Etats-Unis aſſemblés en Congrès jugeront auſſi en dernier reſſort toutes les diſcuſſions, querelles & différends déja ſubſiſtans, ou qui pourroient s'élever dans la ſuite entre deux ou pluſieurs Etats, concernant les limites, la juriſdiction ou autre objet que ce ſoit; & cette autorité ſera toujours exercée de la manière ſuivante. Toutes les fois que la Puiſſance légiſlative, ou exécutrice, ou bien un Agent légal de quelqu'un des Etats en diſcuſſion avec un autre Etat, préſenteront au Congrès une pétition expoſitive de la queſtion, & par laquelle on demandera audience, il ſera donné, par ordre du Congrès, communication de la pétition à la puiſ-

ſance légiſlative ou exécutrice de l'autre Etat ; & il ſera aſſigné un jour aux Parties pour comparoître par leurs Agens légitimes, à qui pour lors il ſera ordonné de nommer, d'un commun conſentement, des Commiſſaires ou des Juges pour former une Cour, à l'effet d'entendre & de juger la queſtion ; mais ſi ces Agens ne s'accordent pas pour faire ce choix, le Congrès nommera trois perſonnes de chacun des Etats-Unis ; chacune des Parties alternativement, en commençant par la Partie défendereſſe, effacera un nom de cette liſte juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite à treize ſujets ; & ſur ce nombre, on en tirera au ſort ; jamais moins de ſept, jamais plus de neuf, ſelon que le Congrès l'ordonnera. Les ſujets dont les noms auront été ainſi tirés, ou cinq d'entr'eux ſeront Commiſſaires ou Juges pour entendre & juger définitivement la diſcuſſion, & ce ſera toujours la pluralité des Juges préſens à la cauſe, qui déterminera le jugement.

Si l'une ou l'autre partie négligeoit de comparoître au jour assigné, sans donner des raisons que le Congrès jugeât valables, ou si étant présente, elle refusoit de prendre la liste des Juges, & d'y faire son choix, le Congrès procédera toujours à nommer trois personnes de chaque Etat : le Secrétaire du Congrès, au lieu & place de la Partie absente ou refusante, effacera les noms, & le jugement ou la Sentence de la Cour nommée, comme il a été dit ci-devant, seront définitifs. Si quelqu'une des Parties refuse de se soumettre à l'autorité de cette Cour, ou de comparoître, ou de se défendre, ce nonobstant, la Cour procédera à prononcer la Sentence ou le Jugement qui seront également définitifs. Le Jugement ou la Sentence & toutes les autres procédures seront dans tous les cas transmis au Congrès, & déposés parmi ses actes pour la sûreté des Parties intéressées.

Mais tout Commiſſaire, avant de prendre ſéance pour juger, prêtera entre les mains de l'un des Juges de la Cour ſuprême ou ſupérieure de l'Etat, dans l'étendue duquel la cauſe devra être inſtruite, le ſerment & d'entendre & juger la queſtion avec impartialité, ſincérité, attention, & ſelon ſes lumières, ſans faveur, affection, ni eſpoir de récompenſe.

Aucun Etat ne pourra non plus, en vertu d'un tel jugement, être privé d'aucune partie de ſon territoire, au profit des Etats-Unis.

S'il ſurvenoit quelques conteſtations pour droit prétendu ſur des terres par des particuliers, en vertu de conceſſions différentes, données par deux ou pluſieurs Etats, dont les Juriſdictions, à l'égard de ces terres, euſſent été déja déterminées, & que leſdites conceſſions fuſſent déja réclamées, comme ayant été faites avant la fixation de juriſdiction, ſur la pétition préſentée par l'une

ou l'autre des Parties au Congrès des Etats-Unis : ces contestations seront jugées, autant que faire se pourra, de la même manière ci-devant prescrite pour juger les discussions de jurisdictions territoriales entre les différens Etats.

Les Etats-Unis assemblés en Congrès auront aussi seuls & exclusivement le droit & le pouvoir de fixer le titre & la valeur des monnoies frappées sous leur autorité ou sous celle des Etats respectifs, de déterminer les étalons des poids & mesures dans toute l'étendue des Etats-Unis ; de régler le commerce & de diriger toutes espèces d'affaires avec les Indiens, qui ne seront membres d'aucun des Etats, pourvu que le droit législatif de chacun des Etats dans ses propres limites, n'éprouve aucune violation & infraction ; d'établir & de régler les postes d'un Etat à un autre, dans toute l'étendue des Etats-Unis ; & de percevoir sur les lettres ou papiers

circulant par cette voie, une taxe suffisante pour fournir aux frais de cet établissement ; de nommer tous les Officiers de troupes de terre au service des Etats-Unis, excepté les Officiers des régimens ; de nommer tous les Officiers des forces navales, & de donner des commissions à tous les Officiers quelconques au service des Etats-Unis ; de faire des Réglemens pour l'administration & la discipline desdites forces de terre & de mer, & de diriger leurs opérations.

Les Etats-Unis assemblés en Congrès auront le pouvoir de nommer un Comité qui siégera pendant les vacances du Congrès, s'intitulera *Comité des Etats*, & sera composé d'un Délégué de chaque Etat ; & de nommer tels autres Comités & Officiers civils qu'ils jugeront nécessaires pour conduire les affaires générales des Etats-Unis sous leurs ordres ; de nommer un de leurs Membres pour présider le

Congrès, pourvu que personne ne puisse remplir la charge de Président plus d'un an pendant l'espace de trois années; de déterminer les sommes d'argent qui devront être levées pour le service des Etats-Unis; d'ordonner la destination de ces sommes, & de les appliquer au paiement des dépenses publiques; d'emprunter de l'argent ou de mettre en circulation des billets de crédit sur les Etats-Unis, en envoyant tous les six mois aux Etats respectifs, un compte des sommes d'argent ainsi empruntées ou mises en circulation par billets; de faire construire & armer des vaisseaux; de déterminer le nombre des troupes de terre, que chaque Etat devra entretenir, & de faire en conséquence à chaque Etat la requisition pour fournir son contingent, le tout à proportion du nombre des habitans blancs de chaque Etat: ces requisitions seront obligatoires, & sur leur vu, la Législature de chacun des Etats nom-

mera les Officiers de régiment; levera les hommes & les habillera, les armera & équipera comme des soldats doivent l'être aux dépens des Etats-Unis: les Officiers & soldats ainsi armés, habillés & équipés marcheront au lieu désigné & dans les temps fixés par les Etats-Unis assemblés en Congrès: mais si les Etats-Unis assemblés en Congrès jugent à propos, d'après la considération de certaines circonstances, que quelqu'un des Etats ne lève point d'hommes, ou en lève moins que son contingent, ou qu'un autre Etat en lève plus que le sien, le nombre excédant sera levé, pourvu d'Officiers, habillé, armé, équipé de la même manière que le contingent de cet Etat; à moins que la Législature ne juge qu'un tel excédant ne peut pas être fourni avec sûreté pour lui; auquel cas elle levera, pourvoira d'Officiers, armera, habillera & équipera seulement la portion de cet excédant qu'elle jugera pouvoir fournir

ſans expoſer la sûreté de ſon Etat reſpectif : & les Officiers & ſoldats, ainſi armés, habillés & équipés, marcheront au lieu déſigné, & dans le temps fixé par les Etats-Unis aſſemblés en Congrès.

Les Etats-Unis aſſemblés en Congrès ne s'engageront jamais dans aucune guerre ; ne donneront point de lettres de marque ou de repréſailles en temps de paix, ni concluront aucuns traités ou alliances, ne feront point fabriquer de monnoie & n'en fixeront point la valeur : ils ne détermineront point les ſommes & les dépenſes néceſſaires pour la défenſe & le bien des Etats-Unis, ou d'aucuns d'entr'eux ; ils ne mettront point de billets en circulation ; n'emprunteront point d'argent ſur le crédit des Etats-Unis ; n'ordonneront point de deſtination ou d'emploi d'argent ; ne ſtatueront point ſur le nombre de bâtimens de guerre à conſtruire ou à acheter, ni ſur la quantité de troupes de

terre & de mer à lever ; enfin ils ne nommeront point de Général en chef de terre ou de mer, que la délibération ne paſſe à l'avis de neuf des Etats ; & aucune autre queſtion de quelque nature qu'elle ſoit, excepté l'ajournement d'un jour au lendemain, ne ſera décidée que par les ſuffrages de la pluralité des Etats-Unis aſſemblés en Congrès.

Les Etats-Unis aſſemblés en Congrès pourront s'ajourner au temps qu'ils voudront dans l'année, & au lieu qu'ils jugeront à propos dans l'étendue des Etats-Unis, pourvu que l'ajournement ne ſoit jamais pour un temps plus long que ſix mois ; & ils publieront mois par mois le journal de leurs actes & délibérations, à l'exception des parties relatives aux traités, aux alliances ou aux opérations militaires, qu'ils jugeront devoir tenir ſecrètes ; les avis par *oui* & par *non* des Délégués de chaque Etat ſur quelques queſtions que ce ſoit, ſeront inſcrits dans le journal, lorſque

quelque Délégué le requerra ; & il ſera délivré aux Délégués d'un des Etats ou à quelqu'un de ces délégués en particulier ſur leur requiſition, une copie dudit Journal, à l'exception des parties ci-deſſus exceptées, pour être préſentées aux Légiſlateurs des différens Etats.

X.

Le Comité des Etats ou neuf de ſes Membres ſeront autoriſés, pendant les vacances du Congrès, à exercer tels de ſes pouvoirs que les Etats-Unis aſſemblés en Congrès jugeront à propos, du conſentement de neuf des Etats, de leur confier ; mais il ne ſera délégué audit Comité aucun pouvoir, pour l'exercice duquel la voix des neuf Etats ſoit exigée dans les Etats-Unis aſſemblés en Congrès par les articles de la Confédération.

X I.

Le Canada, ſur ſa ſimple acceſſion à cette Confédération, & ſa jonction aux

mesures des Etats-Unis, sera admis dans cette union, & rendu participant de tous ses avantages ; mais il n'y sera admis aucune autre Colonie, à moins que cette admission ne soit consentie par neuf Etats.

XII.

Tous les billets mis en circulation, tout l'argent emprunté & toutes les dettes contractées par & sous l'autorité du Congrès, avant l'assemblée des Etats-Unis, en conséquence de la présente Confédération, seront réputés & considérés comme une charge desdits Etats, pour le paiement & l'acquittement de laquelle lesdits Etats-Unis engagent solemnellement la foi publique par le présent Acte.

XIII.

Chaque Etat se soumet aux décisions des Etats-Unis assemblés en Congrès, sur toutes les questions dont la connoissance leur est dévolue par la présente confé-

dération. Les articles de la présente confédération seront invariablement observés par tous & chacun des Etats; l'union sera perpétuelle, & il ne pourra être fait dans la suite aucun changement à aucun de ces articles, à moins que ce changement ne soit consenti dans un Congrès des Etats-Unis, & confirmé ensuite par les Législatures de chacun des Etats.

Et attendu qu'il a plu au souverain Modérateur de l'Univers de déterminer les Législatures que nous représentons respectivement en Congrès, à approuver & à nous donner pouvoir de ratifier les susdits articles de confédération & d'union perpétuelles : sachez que nous, Délégués soussignés, en vertu de l'autorité & des pouvoirs donnés à cet effet, nous ratifions & confirmons pleinement & entièrement par ces présentes, au nom & au profit de nos Constituans respectifs, tous & chacun des susdits articles de confédération & d'union per-

pétuelles, & toutes & chacunes des matières & choſes y contenues.

De plus, nous obligeons & engageons ſolemnellemenr la foi de nos Conſtituans reſpectifs, qu'ils ſe ſoumettront aux déciſions des Etats-Unis aſſemblés en Congrès, ſur toutes les queſtions dont la connoiſſance leur eſt dévolue par le préſent acte de confédération; que tous les articles en ſeront inviolablement obſervés, & que l'union ſera perpétuelle.

En foi de quoi nous avons ſigné ces préſentes en Congrès.

Fait à Philadelphie dans l'Etat de Penſylvanie le neuf Juillet de l'an de grace mil ſept cent ſoixante & dix-huit, & dans la troiſième année de l'indépendance de l'Amérique.

Les ſuſdits articles de confédération ont été finalement & définitivement ratifiés le premier Mars mil ſept cent quatre-vingt-un; l'Etat de Maryland y ayant accédé ledit jour par ſes Délégués

dans le Congrès, & ayant completté la confédération.

Newhampshire.	Joſiath Barlett. John Wentworth, junior.
Maſſachuſet.	John Hancock, Samuel Adams, Elbridge Gerry, Francis Dana, James Lovell, Samuel Holten.
Rhode-Iſland.	Villiam Ellery, Henry Merchant; John Collins.
Connecticut.	Roger Sherman, Samuel Huntington, Oliver Wolcott, Titus Hoſmer, Andrew Adams.
New-Yorck.	James Duane, Francis Lewis, William Duer, Governeur Morris.
New-Jerſey.	John Witherspoon, Nathaniel Scudder.

Penſylvanie.	Robert Morris, Daniel Roberdeau, Jonatham Bayard Smith, William Clingan, Joſeph Reed.
Delawarre.	Thomas M'kean, John Dickinſon, Nicolas Vandyke.
Maryland.	John Hanſon, Daniel Caroll.
Virginie.	Richard-Henri Lée, John Baniſter, Thomas Adams, John Harvey, Francis Lightfoot Lée.
Caroline ſeptentrionale.	John Penn, Cornelius Harnott, John Williams.
Caroline méridionale.	Henri Laurens, William Henri Drayton, John Matthews, Richard Hutſon. Thomas Heyward, jun.
Géorgie.	John Valton, Edward Telfait, Edward Longworthy.

FIN.

